

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
Option : ARCHITECTURE et PATRIMOINE

**La mise en valeur des monuments et vestiges historiques de la
ville de Honaine à travers le traitement de ses abords**

Cas d'étude : La ville de Honaine

Soutenue le 25 juin 2019 devant le jury :

Président :	Mr OUISSI Mohammed Nabil	Professeur	UABT TLEMCEEN
Examinatrice :	Mme SALMI. Souad	MAA	UABT TLEMCEEN
Examinatrice :	Mme ZERMOUT Ratiba	MAA	UABT TLEMCEEN
Encadrant:	Mr CHIALI Moustafa	MAA	UABT TLEMCEEN

Présenté par : - ROUISSAT Wafaa

Matricule : 15086-T-14

- CHERMITI EL Amin

Matricule : 15247-T-14

Année académique : 2018-2019

Remerciements

Avant tout louange à Allah le miséricordieux pour nous avoir donné la force et le courage d'accomplir ce travail. A travers ces quelques lignes, on voudrais exprimé au-delà des remerciements, notre profonde reconnaissance et gratitude envers toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

En premier lieu, l'expression de nos amples et sincères remerciements ira à notre encadreur **Mr Chiali Moustapha** pour son encadrement, sa compétence, sa disponibilité, ses orientations et conseils qui nous ont prodigués durant tout ce travail.

On remercie très chaleureusement, les **membres de jury** qui nous ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce travail.

L'expression de nos profond respect iront également à tous les **enseignants du département d'architecture de Tlemcen** pour tous ce qu'ils m'on inculqué comme connaissance pédagogique durant mon cursus de formation.

C'est une profonde gratitude et sincères mots, qu'on dédie ce modeste travail de fin d'étude à nos chers parents ; qui ont sacrifié leur vie pour notre réussite et qui nous ont éclairé le chemin par leur conseil judicieux

Nos remerciements les plus sincères sont adressés à nos frères et sœurs et à notre famille, qui, sans leur aide et soutien, l'accomplissement de ce travail aurait été incertain.

ROUISSAT Wafaa

CHERMITI El Amin

Résumé

Le **patrimoine** se définit comme l'héritage commun d'une collectivité, Il est autant un héritage transmis par nos ancêtres, qu'un héritage à transmettre aux générations futures.

Actuellement, de plus en plus de pays se penchent sur la protection et la valorisation de leur patrimoine, et notamment de leur **patrimoine urbain** car d'une part, il nous permet de nous réapproprier notre passé, de maîtriser le présent et de bâtir l'avenir puisqu'il est le témoignage représentatif de notre identité. Et d'autre part, il fait partie d'un système urbain complexe et mouvant dont l'intervention et **la mise en valeur** aura un impact direct sur la ville de manière générale, Mais contrairement à ce que l'on pourrait habituellement penser, la mise en valeur du patrimoine ne se résume pas à sa **conservation** et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, plus précisément une **valeur d'usage** qui permet au monument historique de s'intégrer au sein de la ville et d'être vivant et évolutif et d'être un outil de **revitalisation urbaine** et de cohésion sociale.

C'est à cet effet que notre travail s'est porté sur la mise en valeur des monuments et des vestiges historiques de **la ville de Honaine**, qui, aujourd'hui, sont abandonnés et mis à l'écart du développement de la ville et qui n'ont aucune estimation et appréciation de ses habitants,

Notre attitude consiste à intervenir sur **les abords** de ce dernier qui permet de Protéger, préserver, voire améliorer, l'interaction entre le monument et l'espace qui l'entoure.

Cette intervention vise à définir un ensemble d'opérations qui pourront requalifier ces espaces engendrés par un projet à la fois urbain et architectural.

Mots clés : Patrimoine - Patrimoine urbain - la mise en valeur - la conservation – valeur d'usage - la revitalisation urbaine - la ville de Honaine – les abords

Summary

Heritage is defined as the common heritage of a community. It is as much a legacy handed down by our ancestors as a legacy to pass on to future generations.

Currently, more and more countries are looking at the protection and enhancement of their heritage, including their **urban heritage** because on the one hand, it allows us to reclaim our past, to control the present and build the future because it is the representative testimony of our identity. On the other hand, it is part of a complex and moving urban system whose intervention and development will have a direct impact on the city in general, but Contrary to what one would normally think, the promotion of heritage is not limited to its **conservation** and beautification. It is also about giving it value, more precisely a **value of use** that allows the historic monument to integrate within the city and to be alive and evolving and to be a tool for **urban revitalization** and social cohesion.

It is to this end that our work focused on the **enhancement** of the monuments and historical remains of the city of **Honaine**, which today are abandoned and shelved from the development of the city at which have no estimate and appreciation of its inhabitants,

Our attitude consists in intervening on the surroundings of the latter which allows to Protect, preserve, even improved, the interaction between the monument and **the space which surrounds it**.

This intervention aims to define a set of operations that can requalify these spaces generated by a project both urban and architectural.

Keywords : Heritage - Urban heritage - enhancement - conservation - value of use - urban revitalization – city of Honaine - the surrounding area

ملخص

يتم تعريف التراث على أنه الارث المشترك للمجتمع، إنه إرث قدمه أسلافنا بقدر ما هو إرث لنقله إلى الأجيال القادم في الوقت الحالي، يبحث بعض البلدان عن حماية تراثها وتعزيزه، بما في ذلك تراثها الحضري لأنه من ناحية، يسمح لنا باستعادة ماضيها والتحكم في الحاضر وبناء المستقبل لأنه شهادة ممثلة لهويتنا. من ناحية أخرى، هو جزء من نظام حضري معقد ومتحرك سيكون لتعزيزه وتطويره تأثير مباشر على المدينة بشكل عام، لكن على عكس ما يعتقد المرء عادة، لا يقتصر الترويج للتراث على الحفاظ عليه وتجميله. إنه يتعلق أيضًا بمنحها قيمة، وبشكل أكثر دقة قيمة الاستخدام التي تسمح للنصب التاريخي بالاندماج داخل المدينة وأن يكون حيًا ومتطورًا وأن يكون أداة للانتعاش الحضري والتماسك الاجتماعي

ولهذا الغرض، ركز عملنا على تعزيز المعالم الأثرية والبقايا التاريخية لمدينة هناين، والتي أصبحت اليوم مهجورة ولا تمتلك أي تقدير من طرف سكانها وبهذا تمثل موقفنا في التدخل في محيط المعالم الأثرية الذي يسمح بحماية التفاعل بين النصب والفضاء المحيط به والمحافظة عليه وحتى تحسينه من خلال مجموعة من العمليات التي يمكنها إعادة تأهيل هذه المساحات الناتجة عن مشروع حضري ومعماري

كلمات البحث: التراث - التراث الحضري - التعزيز - الحفاظ - قيمة الاستخدام - الانتعاش الحضري - مدينة هناين - الفضاء المحيط.

Sommaire

Remerciements	2
Résumé	3
Summary.....	4
ملخص.....	5
Sommaire.....	6
Table des illustrations.....	14
Introduction générale.....	18
Introduction :	1
Problématique :.....	2
Hypothèse :.....	3
Objectifs :	3
Méthodologie d'Approche :.....	3
Structure du mémoire :	4
Chapitre I: Approche théorique (Gènes et définitions sémantiques).....	6
I. Introduction :	7
II. La notion de patrimoine :.....	7
1. Généralité :.....	7
2. Définition du Patrimoine :	7
3. Evolution de la notion de patrimoine.....	9
• Contexte Algérien :.....	10
4. Les extensions du patrimoine.	10
5. Les valeurs du Patrimoine :	11
5.1 Généralités :	11
5.2 Les différentes valeurs :.....	12
5.2.1 Les valeurs de remémoration (du passé) :	12
5.2.2 Les valeurs de contemporanéité (d'actualité) :	13
6. Les composantes du patrimoine :.....	13
I. Patrimoine Naturel :	14

II. Patrimoine culturel :.....	14
II. 1) Patrimoine culturel immatériel :.....	14
II. 2) Patrimoine culturel matériel :.....	14
II. 2. a) Patrimoine mobilier :.....	15
II. 2. b) Patrimoine subaquatique :.....	15
II. 2. c) Patrimoine immobilier :.....	15
III. La notion de patrimoine urbaine :.....	16
1. Définition :.....	16
2. Développement de la notion de patrimoine urbaine :.....	16
3. Les courants de pensées urbanistiques :.....	17
3.1) Approche mémoriale de Ruskin :.....	17
3.2) Approche historique de Sitte :.....	17
3.3) Approche historial de Giovannoni :.....	18
3.4) Synthèse et comparaison entre les trois penseurs :.....	19
IV. Concepts et notions spécifiques à la thématique :.....	20
1. Abords :.....	20
2. Patrimoine archéologique :.....	20
3. Vestiges historiques :.....	20
4. Monuments historiques :.....	21
5. Fortifications :.....	22
6. La citadelle :.....	23
7. Réconciliation :.....	23
V. Les actions d'interventions :.....	23
1. La conservation :.....	23
2. La requalification urbaine :.....	23
3. La mise en valeur :.....	24
4. Revitalisation:.....	24
5. Mise en scène et animation :.....	24
6. Covisibilité :.....	25
7. Réversibilité :.....	25
8. Neutralité :.....	26
VI Contexte patrimonial en Algérie :.....	26

1.	Généralité :	26
2.	Etape de l'émergence de la notion de patrimoine en Algérie :.....	26
	La période coloniale :	26
	La période post indépendance (période actuelle) :	26
3.	Les mesures de protection :	27
	3.1) Le classement :	27
	3.2) L'inventaire supplémentaire :	27
	Conclusion.....	27
Chapitre II: Approche analytique (Étude et analyse de la ville de Honaine)		28
I.	Introduction :	29
II.	Présentation de la ville de Honaine :	29
	1. Situation géographique :	29
	2. Climatologie :	30
	2.1 Vent dominant :	30
	3. Relief :.....	31
	4. Sismicité :.....	31
	5. Evolution historique :.....	32
	5.1 Période Précoloniale :	32
	5.1.1 Période de l'antiquité :	32
	a. Période des phéniciens :.....	32
	b. Période des Romains :.....	32
	5.1.2 Période du Moyen Age (les conquêtes musulmanes) :	33
	a. Période des Idrissides (10ème siècle) :	33
	b. Période des Fatimides (10ème siècle) :	33
	c. Période des Omeyyades (10ème siècle):.....	33
	d. Période des Almoravides (11ème siècle):.....	33
	e. Période des Almohades (12ème siècle) :	33
	f. Période des Zianides (13ème siècle) :	34
	g. Période des Mérinides (13ème/14ème siècle) :	34
	5.1.3 Période des Espagnols (16ème siècle) :	35
	5.1.4 Période des ottomans (16ème siècle) :	36
	5.2 Période Coloniale Francaise (19ème siècle) :	36

5.3	Période Post Coloniale :	37
5.3.1	Constat:	37
5.3.2	Evolution urbaine de la cite période poste coloniale :	37
	1ère étape :	37
	2ème étape :	38
	3ème étape :	38
III.	Lecture morphologique globale :	39
a.	La trame urbaine (Analyse fonctionnelle) :	39
b.	La trame urbaine (Etat du bati) :	40
c.	La trame urbaine (Analyse de la densité) :	41
d.	La trame urbaine (Etat du gabarit) :	42
e.	La trame viaire (Analyse structurelle) :	43
f.	Structures de permanence :	44
	Conclusion :	45
IV.	Synthèse du Diagnostic Urbain (Problématique du fragment) :	46
•	Analyse thématique (exemple similaire au cas d'étude):	48
1.	Ville de Maubeuge	48
2.	Ville de Boulogne-sur-Mer	49
3.	Ville de Vannes	50
V.	Stratégie d'intervention :	51
VI.	Plan d'action (Stratégie d'intervention spécifique):	53
•	Analyse thématique (exemple avec stratégie similaire) :	55
1.	Ville de Rennes	55
2.	Ville de Fes	56
•	Conclusion :	56
Chapitre III: Approche opérationnelle		57
I.	Introduction :	58
II.	Approche programmatique :	58
1.	Introduction :	58
a.	Définition:	58

b.	Le role de la programmation :	58
c.	Hiérarchisation des enjeux :	58
•	Les enjeux urbains :	58
•	Les enjeux culturels :	59
•	Les enjeux sociaux :	59
2.	Processus de la programmation :	59
2.1	Définition du projet:.....	59
3.	Programme de base urbain:	60
4.	Définition des fonctions :	61
4.1	Fonctions principales :	61
4.2	Fonctions secondaires :	62
5.	Programme de base :	63
6.	Présentation du projet (Equipement culturel) :	64
6.1	Définition:.....	64
6.2	Classement des équipements culturels :	64
6.3	Analyse thématique (Exemple au programme similaire)	65
Centre culturel Tjibaou :	65	
Centre culturel Georges-Pompidou :	66	
7.	Programme quantitatif (programme spécifique) :	67
Bloc A	: Centre culturel.....	67
Bloc B	: Annexe de l'ENCRBC	68
Bloc C	: Annexe du CFPA	69
Bloc D	: Centre commercial	70
Bloc E	: Parking.....	70
8.	Programme qualitatif :	71
Bloc A	: Centre culturel.....	71
Bloc B	: Annexe de l'ENCRBC	73
Bloc C	: Annexe du CFPA	74
Bloc D	: Centre commercial	74
Bloc E	: Parking.....	75
III.	Approche architecturale :	76

1. Introduction :	76
2. Le site d'intervention :	76
2.1 Analyse du site :	76
2.1.1 Situation géographique :	76
2.1.2 Délimitation et forme du terrain :	77
2.1.3 La topographie du terrain :	77
2.1.4 Ensoleillement et Vent dominant :	78
2.1.5 Analyse typo-morphologique et fonctionnelle :	78
a. Accessibilité et flux mécanique :	78
b. Etat de fait :	79
3. Génèse du projet :	80
3.1 Introduction :	80
3.2 Génèse de la forme du projet :	81
1. Concepts et idées génératrices (la créativité en architecture) :	85
a. Centre culturel verbania (Italie) :	87
b. Batumi aquarium (Géorgie) :	88
c. Comic and Animation Museum (Chine):	88
d. Centre d'art du spectacle TPAC (Taipei) :	89
e. Dubaï blue :	89
4. Référence stylistique du projet :	97
5. Description des plans :	102
• Conclusion :	104
Chapitre IV: Approche technique.....	105
I. Introduction :	106
II. Définition des concepts :	106
1. La structure :	106
a Classification des structures :	106
2. La réversibilité :	107
2.1 Principes de la réversibilité :	107
a) Modularité :	107

b)	Flexibilité :	107
c)	Préfabrication :	107
2.2	Chronologie :	108
2.3	Avantages des 3 principes :	108
III.	Etude du système constructif choisi :	109
1.	Introduction :	110
2.	Structure métallique :	110
2.1	Définition :	110
2.2	Types de structures métalliques :	110
•	Avantages et Inconvénients :	111
	Structure interne (structure 1):	111
1.	Présentation :	111
2.	Les composants de la structure (1):	112
2.1	Poteaux :	112
a.	Choix du profilé :	112
d.	Type d'assemblage :	113
e.	Mode de fixation :	113
•	Choix d'un type d'assemblage:	114
2.2	Poutre :	114
a.	Choix du profilé :	114
b.	Avantage :	115
c.	Prédimensionnement des poutres en acier :	115
d.	Type d'assemblage :	116
2.3	Plancher :	117
a.	Choix du plancher :	117
b.	Avantage et inconvénients:	117
c.	Prédimensionnement :	118
d.	Composants :	118
e.	Assemblage :	119
2.4	Fondations :	120
2.5	Les palplanches.....	120
2.6	Contreventement :	121

•	Choix du contreventement :	121
•	Principes de base :	121
3.	Protection de la structure métallique :	123
3.1	Le feu :	123
•	Mesure de protection :	123
3.2	La corrosion :	123
Structure externe (structure 2) :	124
1.	Présentation :	124
2.	Composants de la structure :	124
2.1	Arcs :	124
2.2	Cerceaux :	125
2.3	Oculus :	125
3	Analyse thématique (exemples de structure similaire) :	126
	ROPE pavilion :	126
	Weltstadthaus :	127
4	Maintien de la structure globale :	128
Conclusion:	128
Conclusion générale	129
Introduction :	130
Principaux résultats :	131
Bibliographie	132
Ouvrage :	133
Dictionnaire et encyclopédie :	133
Chartes et recommandations internationales :	134
Législation, rapports, instruments d'urbanisme et documents officiels :	134
Revue, conférences et séminaires :	134
Thèses et mémoires :	134
Site internet :	135

Table des illustrations

Figures.

Figure 1 Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture	3
Figure 2. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historiques).....	12
Figure 3. Les différentes composantes du patrimoine.....	13
Figure 4. Principes de covisibilité	25
Figure 5 Température et pluviométrie de la ville de Honaine.....	30
Figure 6 Localisation des monuments historiques de la ville.....	44
Figure 7 Hiérarchisation des fonctions.....	61
Figure 8 Répartition des fonctions.....	63
Figure 9 Ratios des fonctions dominantes.....	63
Figure 10 Programme fonctionnel du centre Tjibaou.....	65
Figure 11 Coupe fonctionnelle du centre Pampidou	66
Figure 12 Processus d'élaboration d'un projet.....	80
Figure 13 Les étapes de la genèse	80
Figure 14 Organisation spatiale.....	84
Figure 15 le concept résultant de l'environnement	85
Figure 16 Schéma général d'utilisation des précédents.....	86
Figure 17 Schéma général d'utilisation des précédents.....	90
Figure 18 Croquis de la coque extérieur.....	97
Figure 19 Organisation fonctionnelle.....	102
Figure 20 Chronologie d'intégration des différents concepts	108
Figure 21 Conception d'un pied de poteau par encrage	114
Figure 22 Poutre à profilés laminés à larges ailes HEA.....	115
Figure 23 Prédimensionnement des poutres en acier	116
Figure 24 Assemblage poteaux-poutres	117
Figure 25 Dimensions d'un plancher sec (WOODEO 60).....	118
Figure 26 Coupe type sur plancher sec.....	118
Figure 27 Etape de mise en œuvre d'un plancher sec	119
Figure 28 Base, en fondation, de poteau (HEA). Union rigide.	120
Figure 29 Éléments constitutifs d'un rideau de palplanches.....	120
Figure 30 Contreventement de toiture et facade.....	121

Figure 31 Contreventement de la toiture du projet.....	122
Figure 32 Système de protection passive	123
Figure 33 Coupe schématique structurelle	128

Photos.

Photo 1 Photo aérienne du massif des Trara dans le Nord-Ouest de l'Algérie.....	31
Photo 2 Remparts de Honaïne d'après Canal	36
Photo 3 Vue du site de Honaïne en 1960	36
Photo 4 Stratégie d'aménagement de la zone portuaire	49
Photo 5 Aménagement du fleuve de Rennes	55
Photo 6 Bibliothèque-musée Inguimbertaine	61
Photo 7 Salle de jeux, bab azzouar, Alger.....	62
Photo 8 Vue aérienne du site d'implantation	76
Photo 9 Etat de fait	77
Photo 10 Topographie du terrain	77
Photo 11 Etat de fait	79
Photo 12 Plage Tafesout.....	86
Photo 13 Centre culturel Verbania	87
Photo 14 Batumi aquarium.....	88
Photo 15 Comic and Animation Museum	88
Photo 16 Centre d'art de Taipei (Proposition).....	89
Photo 17 Dubai Blue	89
Photo 18 Vue aérienne du projet	92
Photo 19 Vue d'en haut du projet.....	92
Photo 20 Espace central du projet	93
Photo 21 Théâtre en plein air.....	93
Photo 22 Terrasse pour cafétéria.....	94
Photo 23 Air de jeu pour enfants	94
Photo 24 Aménagement du port de plaisance	95
Photo 25 Espace communautaire du port de plaisance	95
Photo 26 Vue du projet à partir du port.....	96
Photo 27 ambiance nocturne du projet	96
Photo 28 Galaxy Soho, Zaha Hadid	97

Photo 29 Rempart de Honaine, période Ottomane	98
Photo 30 Référence du traitement de facade	99
Photo 31 Facade principale du centre culturel.....	99
Photo 32 Facade principale de l'école de restauration	100
Photo 33 Facade principale de l'école du CFPA	100
Photo 34 Facade principale du Centre commercial	101
Photo 35 Entrée du centre commercial.....	101
Photo 36 Vue globale du projet	104
Photo 37 détachement de la coque extérieur	109
Photo 38 détail du concept structurel	109
Photo 39 Structure des blocs intérieurs (Vue d'EST).....	111
Photo 40 Positionnement des profilés	113
Photo 41 Structure externe du projet (vue de face)	124
Photo 42 Arcs de la structure.....	124
Photo 43 Cercaux de la structure	125
Photo 44 Ouverture de la structure	125
Photo 45 ROPE pavilion	126
Photo 46 Peek & Cloppenburg Store.....	127

Carte.

Carte 1 Carte de localisation du massif des Trara dans le Nord-Ouest de l'Algérie.	29
Carte 2 Les traras dans l'antiquité	32
Carte 3 La ville et ses principaux monuments.....	34
Carte 4 Stratification de l'évolution urbaine (période musulmane)	35
Carte 5 Evolution urbaine de la ville	38
Carte 6 Carte fonctionnelle.....	39
Carte 7 Carte « état du bati »	40
Carte 8 Carte « Bati et non bati »	41
Carte 9 Carte du gabarit.....	42
Carte 10 Carte du système viaire.....	43
Carte 11 Délimitation de la zone d'intervention	45
Carte 12 Plan paysager des fortifications	48
Carte 13 Circuit historique de la ville de vannes.....	50

Carte 14 Circuit touristique à fés	56
Carte 15 Carte de la Programmation urbaine	60
Carte 16 Vent dominant et ensoleillement	78
Carte 17 Accessibilité.....	78
Carte 18 Les parcours	81
Carte 19 L'accessibilité	82
Carte 20 Les alternatives d'implantation.....	83
Carte 21 La forme et la volumétrie.....	90
Carte 22 La forme finale.....	91

Tableaux.

Tableau 1 Intensité du vent suivant la direction	30
Tableau 2 Chronologie des événements urbains	37
Tableau 3 Classification des structures	106
Tableau 4 Avantages de la réversibilité.....	108
Tableau 5 Avantages et inconvénients d'une structure métallique	111
Tableau 6 Dimensionnement des profilés HEA	112

Introduction générale

Introduction :

« C'est en assurant la continuité entre le passé et le présent que nous aurons les meilleures chances de façonner l'avenir »¹

L'homme s'est toujours attaché à son passé, ses origines et ses racines dont il trouve essence dans l'histoire de son pays et de son territoire. Cette histoire est écrite par la présence de certains biens matériels et immatériels sous formes de patrimoine qui représente l'héritage de nos ancêtres et qui doit être préservé et transmis aux générations futures car il est le témoignage physique de l'histoire d'une communauté, Facteur de conscience collective, repère et référence identitaire qui permet de raconter leurs histoires, leurs croyances, leurs cultures, leurs mode de vies et savoir-faire.

Cependant, le patrimoine n'est pas uniquement lié au passé car il existe dans notre quotidien, il est vivant et il se métamorphose au fur et à mesure que le temps passe. C'est pourquoi, il faut l'inscrire résolument dans le présent et dans l'avenir et doit faire l'objet d'une création et d'une transformation continues car un patrimoine isolé du flot de la vie a une valeur limitée. Selon la convention de Faro: *« l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent »²*

L'Algérie, comme tous les pays de la méditerranée, est caractérisé par la multiplicité de ses vestiges et de ses ruines qui sont témoins des différentes civilisations qui se sont succédées dans le Maghreb, l'une des villes algériennes qui renferme en elle un potentiel patrimonial riche et diversifié est la ville de Honaine.

Étant concernés par ses monuments et ses vestiges historiques qui sont menacés de disparaître sous l'action destructive de la nature, de l'homme, et du temps, Nous ne devons pas nous contenter de les protéger et de les conserver, car ils ont aussi besoin d'évoluer et d'être mis en valeur.

Les débats qui portent sur la sauvegarde des monuments historiques tournent autour de l'intégration et de l'adaptation de ces derniers à la vie contemporaine, d'ailleurs *« Les monuments ont du mal à nous parler ; ils ont même parfois perdu leur sens original, parce qu'ils n'ont plus de fonctions »³*

Entre autre, Les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure et forment une unité spatiale et interagissent entre eux, Alors que le monument est, de par sa nature, plutôt statique et ne se modifie que lentement au cours du temps, son périmètre est souvent soumis à une autre dynamique et se transforme plus rapidement. Modifier les abords d'un monument requiert toujours des précautions particulières, c'est pourquoi toute modification sur celui-ci a des conséquences sur la perception et la conservation des monuments d'où l'attention particulière qu'il faut lui porter.

¹ Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO

² Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro, 2005)

³ Patrice Béghain, ancien directeur de l'administration générale au ministère de la Culture ; le patrimoine : culture et lien social, cahiers de L'AURIF, n°129- 4e trimestre 2000.

Problématique :

Le patrimoine tisse un lien entre les générations, il est le chaînon entre le passé, le présent et le futur, il incarne la recherche d'une continuité et l'enracinement identitaire.⁴

Mais de nos jours, une construction ancienne est souvent mise à l'abandon ce qui bouleverse notre lien avec notre histoire, notre identité ainsi que l'authenticité de nos richesses.

Giovannoni stipule que la pérennité des monuments est dans leur réutilisation et leur adaptation à la vie contemporaine par le biais de l'intégration de ces derniers dans la dynamique du développement, tout en renforçant leur vocation et leur valeur d'usage.

Entre autre, tout monument s'inscrit dans un espace avec lequel il interagit sur différents plans, c'est ce que nous désignant par abord d'un monument, qui contribue à lui donner sa valeur qui vise la cristallisation de cette mémoire comme une existence matérielle enrichissant l'affection de la société à son passé. C'est pourquoi, toute modification inadaptée à la situation spécifique du monument perturbe le jeu d'interactions complexe entre le monument et ses abords et amoindrit la valeur du monument.

Pour notre cas d'étude et d'après le diagnostic élaboré au niveau de la ville de Honaine, nous constatons qu'elle dispose d'un patrimoine architectural riche et diversifié reflétant le passage de plusieurs civilisations ainsi que divers potentiels due à sa situation au beau milieu d'un paysage magnifique , composé de montagnes , de forêts ,et de la mer méditerranéenne ,une telle complexité qui forme un trio de décor assez rare qui peut contribuer au développement touristique balnéaires et culturelle de la wilaya de TLEMCEM.

Cependant la ville affiche plusieurs contraintes tels que:

- Un état de vétusté avancée et une négligence du patrimoine bâti hérité
- Un désenclavement de la ville avec une accessibilité difficile
Une insuffisance en matière d'infrastructures et d'aménagement adéquats avec les spécificités particulières du site
- Une perte d'attractivité entraînant une réduction de l'animation urbaine et un dépeuplement continu
- Une discontinuité urbaine entre les deux rives de la ville, notamment la perte du double rapport : ville-mer et ville-port.
- Un déclin des activités économiques particulièrement celles liées à la mer

Suite à ce constat, nous soulevons la problématique suivante :

Comment prendre en charge les abords des monuments historiques de la ville afin de revaloriser son patrimoine tout en les associant aux potentialités de la ville pour l'intégrer dans la dynamique du développement urbain et garantir une attractivité dans la dynamique territoriale?

⁴ Drouin, 2005

Hypothèse :

Pour traiter cette problématique, nous soutiendrons l'hypothèse suivante :

- Mise en valeur des vestiges historiques de la ville de Honaine à travers le traitement de ces abords. Cette hypothèse sera déclinée en deux axes majeurs :
 - ⇒ Réconciliation des vestiges historiques avec la ville à travers une intervention générale qui lui permettra d'assurer une attractivité au niveau de la dynamique local et territoriale
 - ⇒ Revitalisation des constituants de l'environnement adjacents au monument permettant l'aménagement des entités et la reconquête du port qui permettra une attractivité conjuguée.

Objectifs :

L'objectif principal de ce travail est de soustraire les vestiges et monuments historiques de la ville de honaine des gouffres de l'oubli et leur donner un nouveau souffle de vie

Mais nous optons à atteindre d'autres objectifs tels que:

- La préservation, la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine
- La requalification de certaines zones de la ville
- Assurer la continuité et l'équilibre entre les deux rives de la ville
- Renforcer l'attractivité du port et garantir sa liaison avec la ville
- Réconcilier les structures de permanences avec la ville
- Inscrire la ville dans une nouvelle perspective de développement économique
- Accroître la fréquentation touristique pendant et en dehors de la saison estivale
- Couvrir la variété du paysage par un ensemble d'activité permettant l'animation durant toute l'année et offrir aux citoyens des espaces de loisir en milieu naturel

Méthodologie d'Approche :

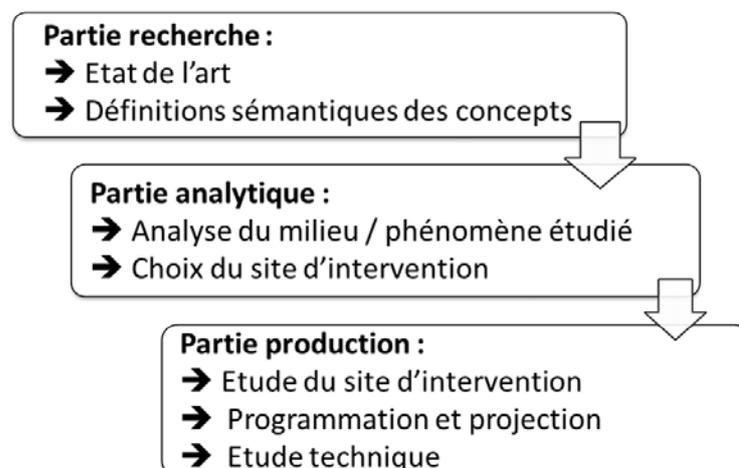


Figure 1 Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture

Source : Auteur suivant le séminaire de méthodologie

Notre travail de recherche d'article autour de trois grandes parties complémentaires qui sont : la partie recherche, la partie analytique et la partie projection

Partie recherche:

- Dans cette première étape il s'agit de constituer une base documentaire théorique relative aux concepts traités de façon globale.
- Une démarche **itérative** (va et vient) a été adoptée au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Partie analytique :

- Cette étape a été consacrée à l'analyse de l'agglomération de Honaine basé sur des analyses in situ et documents disponibles (PDAU, sources documentaires archivées, etc.) afin de connaître et délimiter notre zone d'intervention
- Dégager un diagnostic visant l'identification des enjeux et des objectifs de l'aménagement.
- Formulation de la problématique spécifique propre au contexte.
- Etablissement d'un plan d'action comme réponse à la stratégie d'intervention urbaine établie
- Choix du site d'intervention.

Partie production:

- Proposition d'un projet d'aménagement urbain (actions, opérations, programmes).
- Proposition et formalisation d'un projet architectural -cerné dans le contexte du précédent- (programme, adaptation fonctionnelle, technologie constructive)
- L'analyse des exemples choisis pour appréhender les éléments de programmation, les exigences normatives et techniques de conception
- Le travail final de synthèse est présenté sous forme de deux dossiers :
 - Un dossier graphique présentant les axes structurants de la conception
 - Un dossier descriptif (mémoire écrit), qui retrace les étapes de la réflexion,

A travers ce modeste mémoire, nous essayerons d'exposer la démarche méthodologique que nous avons suivie pour aboutir à l'élaboration du projet urbain.

Structure du mémoire :

Pour atteindre les objectifs tracés et en vue d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions soulevées dans la problématique et pour valider notre hypothèse, nous avons structuré la recherche comme suite:

Introduction générale : notre recherche s'organisera en premier lieu par une partie introductive destinée à la présentation de la problématique de recherche, les hypothèses à vérifier et les objectifs de recherche à atteindre.

Le premier chapitre: Approche théorique (Gènes et définitions sémantiques)

- Il s'agit de proposer un cadre conceptuel et conventionnel essentiellement composé de définitions des aspects théorique clés du thème, Cette phase consiste en la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités, consacré essentiellement aux thèmes du patrimoine et patrimoine urbain.
- Le recours à l'historique de ses thèmes, nous permettra la mise en place d'un soubassement théorique permettant la compréhension des différentes mutations et l'élaboration d'un système d'évaluation, afin de tirer les meilleurs enseignements pour mieux agir aujourd'hui.
- D'autres paramètres correspondant aux monuments historiques et ses abords ainsi que des actions d'intervention viendront renforcer cette compréhension afin de mieux aborder le travail.

Le deuxième chapitre : Approche analytique (Étude et analyse de la ville de Honaine)

- Comprend une lecture générale urbaine de la ville de Honaine à travers une succession de lectures et d'analyses de situation actuelle du site, en basant sur les instruments d'aménagements et d'urbanisme POS-PDAU pour pouvoir dégager un diagnostic général afin d'arriver à confirmer ou bien affirmer l'hypothèse précédemment annoncée et aboutir à une stratégie d'intervention urbaine qui pourra solutionner les différentes problématiques déjà cités.
- C'est de cette stratégie que se concrétise notre projet architectural ainsi que ses grandes orientations programmatiques.

Le troisième chapitre : Approche Conceptuelle

- C'est la phase de programmation et projection architecturale
- Elle inclut d'une part, le résultat programmatique de la conception qui dévoile sur quelle base le processus conceptuel a traduit les fonctions proposées dans la stratégie globale en espace fonctionnels en soulignant les exigences qualitatives de ces espaces. D'autre part, on aborde l'analyse du terrain sélectionné pour l'intervention, à la recherche d'éléments déclencheurs de la conception, pour aboutir à la genèse du projet qui sera tracée quivant des principes générateurs du bâtiment tout en soulignant les spécificités du site et les exigences programmatique, tout en intégrant des analyses thématiques pour mieux cerner l'idée.

Le quatrième chapitre : Approche technique

- La phase technique du projet comprenant les composants et détails structurels.

Conclusion :

- La conclusion a été réservé à une synthèse du travail effectué, aux aspects liés à la rentabilité du projet et de se prononcer sur la pertinence des différents facteurs relatifs à la faisabilité de notre hypothèse
- Les cartes, les représentations techniques ainsi que les rendus présentés sont dans l'annexe suivant le document.

Chapitre I:
**Approche théorique (Gènes et définitions
sémantiques)**

I. Introduction :

Toute société qui se respecte est fascinée par son passé. Cette fascination se traduit par la patrimonialisation de ses sites historiques ainsi que ses vestiges. La valeur que le patrimoine et les mémoires prennent dans l'espace public en est l'expression. On ne parle plus seulement d'un passé éclairant l'avenir mais aussi de l'instrumentalisation du passé au service des émotions du présent⁵

Il est important de préciser dans ce chapitre théorique ce que nous entendons par patrimoine en général ainsi que l'architectural et l'urbain en particulier. Par la suite, nous ferons ressortir l'ensemble des composants et valeurs de ce dernier dans le but de produire un corpus théorique servant comme support à l'exploration du cas d'étude

II. La notion de patrimoine :

1. Généralité :

Perçu comme un héritage culturel qu'on doit transmettre, le patrimoine s'avère difficile à définir du fait qu'il s'élargit constamment selon des perceptions renouvelées de la culture et selon ce qui se conçoit comme héritage de valeur.

La définition du patrimoine a évolué avec le temps et elle englobe un éventail bien large de phénomènes culturels, qui sont autant des processus continus reliant le passé, le présent et l'avenir

Avant de se pencher sur un type précis du patrimoine architectural, il serait pertinent d'abord de s'intéresser à la notion de patrimoine dans son entendement le plus élargi et sous différents points de vue.⁶

2. Définition du Patrimoine :

La notion du patrimoine, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, est un objet de fabrication occidentale importé au Maghreb par les sociétés coloniales, qui diffère de la notion arabe de patrimoine sur laquelle elle prévaut désormais dans le monde arabe.⁷

Le terme Patrimoine dont la traduction arabe est « turath », définit « *un héritage qui présente un aspect beaucoup plus abstrait que concret, fondé sur l'essence des objets, les savoirs, les modes et rythmes de vie* »⁸

D'après **André Chastel**, qui définit la notion occidentale, « le terme romain de patrimonium concerne une légitimité familiales qu'entretient l'héritage » (1997, 1433) et se limite, dans

⁵ Myriam Bacha ; Architectures au Maghreb (xixe-xxe siècles) ; Presses universitaires François-Rabelais ; Collection : Perspectives Villes et Territoires ; 2011. P 14

⁶ SELKA Med Chihab, état du patrimoine défensif à Tlemcen, entre valorisation et usage. Cas de Bâb el quarmadine, 2015, p7

⁷ Myriam, B. (2011) ; Architectures au Maghreb ; Presses universitaires François-Rabelais.

⁸ Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 14

sa définition première, à un bien d'héritage qui se transmet des pères et des mères aux enfants. « *Il n'évoque pas a priori le trésor ou le chef-d'œuvre* »⁹

Mais à l'origine, il explique que cette notion puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés : les écritures sacrées, les reliques, les icônes. Un caractère est ici mis en évidence : la vénération fonde le patrimoine.¹⁰

Selon **Françoise CHOAY** qui a défini le patrimoine comme étant : « *un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, Œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains* »¹¹

- **Patrimoine au sens étymologique :**

Le terme patrimoine contient deux racines ; Pater, patri

«Père», et monia « fortune, capital, que l'on hérite de nos pères ». On pourrait d'emblée s'interroger sur le libre choix des héritiers lors de l'acceptation de leur héritage « la transmission pouvant être forcée et donc légitimement refusée, le vrai patrimoine serait alors ce que l'on a accepté de prendre de nos pères »¹².

Ainsi l'héritage était au départ comme un héritage familial, un bien de père légué à sa descendance, il devint par la suite l'héritage de toute une collectivité.

Mais après la convention de l'UNESCO, cet héritage a dépassé la frontière d'un pays et est devenu mondial donc la propriété de l'humanité.

Ce patrimoine doit être aussi conservé pour pouvoir le transmettre, comme le confirme la définition donnée par l'encyclopédie universalise « le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intactes aux générations futures. On dépasse alors la simple propriété personnelle »¹³

⁹ Dominique POULOT ; Patrimoine et modernité ; éditions Le Harmattan 1998 ; p.07

¹⁰ BABELON, Jean-Pierre et CHASTEL, André, 1980, « la notion de patrimoine », Revue de l'art, 49 : 5-32.) ; In : ouvrage de Nabila Oulebsir ; les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) ; Edition de la maison des sciences de l'homme, Paris 2004.

¹¹ Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9

¹² DAVIE M. F. La maison Beyrouthine aux trois arcs et la construction idéologique du patrimoine. Edition Albalurbama, Paris (France), 2003, p346

¹³ Encyclopédie Universalise 2010

3. Evolution de la notion de patrimoine.

L'histoire de la notion de patrimoine est d'ordinaire décrite comme une continuité, marquée par l'élargissement régulier de son périmètre¹⁴

Pour expliquer comment s'est constitué notre patrimoine, André Chastel et Jean Pierre Babelon ont distingué différentes approches qu'ils ont appelées "faits" et qui se sont accumulées pour conduire à notre conception actuelle du patrimoine :¹⁵

- Fait religieux : ils expliquent qu'au Moyen Âge, se développer déjà des réflexions sur la sauvegarde et la préservation d'objets investis de valeurs (Objets de culte)
⇒ Cette conservation a été à l'origine de la création du Musée
- Fait monarchique : à partir de la renaissance et suite à la redécouverte de l'antiquité, des collections royales se développent et leur possession confère un prestige lié à l'attachement à la culture antique.
⇒ C'est à partir de cette période que la notion du patrimoine s'est émergée et s'est détache de la pratique religieuse et des objets de culte.
- Fait familial et aristocratique : dans la société aristocratique, le patrimoine se limite à certains biens dont par exemple les portraits de famille et s'est développé une pratique de la « substitution » (transmission d'un bien du grand-père au petit-fils).
⇒ Concernant le patrimoine bâti, la notion s'étend d'avantage au lieu féodal qu'aux édifices proprement dits.
- Fait national : La notion de patrimoine fut institutionnalisée avec la Révolution française après la destruction et le vandalisme de plusieurs monuments et sanctuaires. Une lutte contre cette destruction était afin de faire du patrimoine l'instrument d'une nouvelle identité : une identité nationale.
- Fait administratif : Suite aux destructions opérées et à la nouvelle situation politique au début du XIXème et dans la perspective des premiers corpus de monuments publiés, des initiatives administratives se proposent d'inventorier les monuments.
- Fait scientifique : Face aux problèmes nouveaux de conservation du patrimoine posé par le développement de la société industrielle, se développe au XXe siècle une approche systématique de ce qui constitue, ou qui constituait, les racines de la société¹⁶.

La notion s'élargit jusqu'à concerner, au XIXe siècle, les monuments et monuments historiques¹⁷

¹⁴ Thibault Le Hégarat. Un historique de la notion de patrimoine. 2015. HAL archives-ouvertes.fr

¹⁵ Jean-Pierre BABELON et André CHASTEL, La notion de patrimoine, Paris, L.Lévi, 1994. Chapitre I pp.13-26 et chapitre II pp.27-48

¹⁶ R.Bertholon (Fin Patrimoine-Histoire Notion.doc) version du 23/10/07

http://data0.eclablog.com/julie-potosniak/perso/patrimoine-histoire_fiche%20r.bertholon.pdf

¹⁷ F. Choay, 2009, IV-V

- **Contexte Algérien :**

Dans les premiers temps de colonisation, cette notion est introduite en Algérie par la communauté de colons, elle ne concerne au début que les vestiges de l'Antiquité majoritairement Romaine. Cette notion se développe avec les premières tentatives d'inventaire des vestiges antiques, entreprises par les architectes français¹⁸

C'est dans le dernier tiers du XIXe siècle qu'en Algérie, sous la houlette d'associations de particuliers, d'érudits et de savants européens, les premiers monuments de l'ère islamique seront élevés au rang de patrimoine par l'administration.¹⁹

4. Les extensions du patrimoine.

Cet élargissement du patrimoine bâti vers le patrimoine immatériel et naturel s'est fait à travers l'adoption de plusieurs chartes et conventions telles que la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel en 1972 par l'UNESCO (qu'on lui doit la naissance du terme patrimoine, car avant il y'avais que le terme monument historique)

- Le développement économique important de la période industrielle a engendré des changements profonds et rapides de notre environnement (villages, villes, campagnes et maintenant zones inhabitées).
- Entré dans la période postindustrielle, la société doit maintenant gérer un espace fini (car complètement occupé), s'adapter à des changements de cadre de vie imposé par des destructions massives inconnues jusque-là dans leur ampleur (guerre par exemple) ou tout simplement par des contraintes économiques (reconstruction, ampleur nouvelle des travaux de génie civil). Face à ce « déracinement in situ » qui entraîne une angoisse collective par la perte des repères traditionnels (paysage, organisation urbaine, etc.), l'extension de la notion de patrimoine apparaît comme une réponse permettant de conserver des traces matérielles, des souvenirs et de limiter l'ampleur des changements

a) Extension sociale des "trésors du passé" aux vestiges de la vie quotidienne :

« Le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les « trésors » du passé. »²⁰

La Charte d'Athènes issue d'un congrès d'architecture de 1933, publiée en 1942 propose une nouvelle organisation urbaine intégrant le patrimoine historique de la ville non plus comme une liste de monuments mais comme un ensemble organisé avec ses tracés, ses zones, etc. (Urbanisme et organisation rationnelle de la ville).

¹⁸ N. Oulebsir, 2004, p14

¹⁹ Myriam Bacha ; ARCHITECTURES AU MAGHREB (XIXe-XXe SIÈCLES) ; Presses universitaires François-Rabelais ; Collection : Perspectives Villes et Territoires ; 2011. P 14 (une pratique importée)

²⁰ Babelon, J.P. et Chastel, A. 1994

La nouvelle extension de la notion de patrimoine rend aussi compte d'une extension sociale ; d'une part le développement du tourisme culturel fait découvrir à certaines classes sociales un patrimoine dont elles étaient auparavant écartées plus ou moins volontairement (châteaux, églises, etc.), d'autre part les biens ou les lieux de vie ou de travail de ces classes sociales sont devenus des éléments du patrimoine (vieux outils du grand-père, habitats ruraux ou ouvriers (corons), installations industriels, etc.).

b) Extension géographique :

La notion de patrimoine universel (de l'humanité) a été formalisée en 1972 par la création d'un patrimoine mondial par l'Unesco.

c) Extension à la nature : le Patrimoine naturel :

« Le patrimoine est ce dont la préservation demande des sacrifices et ce dont la perte signifie un sacrifice »²¹

Cette définition est à mettre en relation avec l'élargissement récent de la notion de patrimoine naturel lorsque la conservation de l'environnement naturel ne va plus de soi et demande un effort de la société.

La notion de patrimoine génétique : c'est peut être le « premier » patrimoine que l'homme ait transmis, sans en avoir conscience très probablement.

d) Extension au patrimoine intangible : Immatérialité du patrimoine

Le patrimoine s'étend aux idées, aux gestes, aux traditions, aux modes d'expression orale (poésie, musique) : « le patrimoine ne se réduit pas aux choses mais les comprend. »²²

5. Les valeurs du Patrimoine :

5.1 Généralités :

Un ensemble de valeurs a été proposé par Alois RIEGL en 1903 dans son livre intitulé le culte moderne des monuments, servant à évaluer patrimoniallement une bâtisse pour lui donner le statut de monument.²³

De ce fait, deux catégories s'opposent, les unes, dites de « remémoration » sont liées au passé et font intervenir la mémoire. Les autres, dites de « Contemporanéité » appartiennent au présent.²⁴

²¹ Babelon, J.P. et Chastel, A. 1994

²² Marie Berducou ; Les lieux de mémoire (Nora, P. 1997)

²³ Hamma Walid ; Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils (Le cas de la ville historique de Tlemcen)

²⁴ Françoise Choay, Allégorie du patrimoine, seuil mai 1992, p : 130.

5.2 Les différentes valeurs :

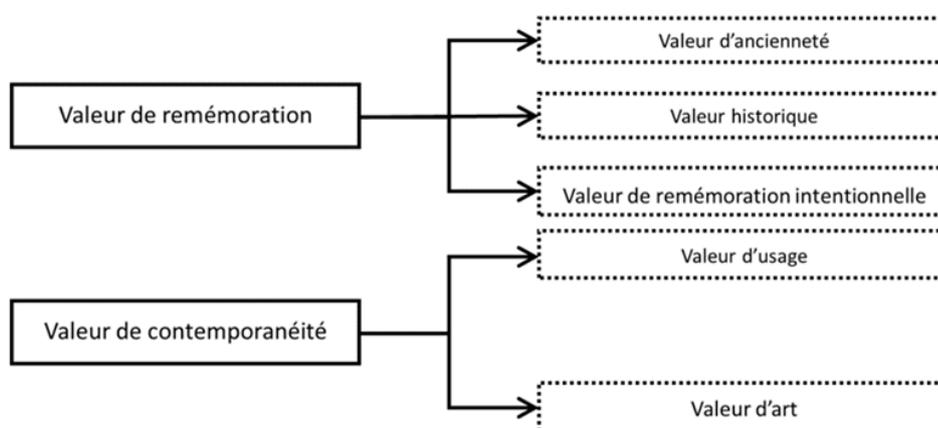


Figure 2. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historiques)

Source : selon Alois RIEGL

5.2.1 Les valeurs de remémoration (du passé) :

Le monument selon Alois traverse le temps, donc il capitalise un vécu qu'il doit évoquer, dévoiler, informer et rappeler des événements importants. De ce fait, il obtiendra le statut de patrimoine à travers deux valeurs qui sont :

a. La valeur d'ancienneté :

Cette valeur a un rapport avec l'âge de la structure car plus le temps ne s'écoule, il devient plus ancien et sa valeur augmente.

- Le culte de la valeur d'ancienneté réside dans la conservation du monument dans son état originel, il s'oppose à toute action de conservation et de restauration (préconise la non-intervention)

b. La valeur historique :

Définit à travers les événements historiques relatifs au monument, « *appelons historique tout ce qui a été et n'est plus aujourd'hui* »²⁵

Ce témoignage du passé lui donne une dimension patrimoniale tout en exigeant que cette structure reste à son état originel. Car cette valeur oblige l'intervenant à établir une restauration à l'identique et avoir une attitude conservatrice très stricte envers ce monument.

c. La valeur de remémoration intentionnelle, ou valeur commémorative :

Elle constitue la transition vers les valeurs actuelles «contemporanéité», elle revendique pour le monument l'immortalité, l'éternel présent et la pérennité de l'état originel.

²⁵ Alois Riegl, le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, édition seuil, paris, mai 1984, p : 37

« Dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée ». ²⁶

⇒ Riegl distingue ici le monument « intentionnel » du monument « non-intentionnel » à qui l'Histoire a attribué une valeur qu'il ne possédait pas intrinsèquement.

5.2.2 Les valeurs de contemporanéité (d'actualité) :

Ces valeurs donnent la chance aux créations modernes vu que notre monde est en constante évolution. A ce titre le monument doit présenter l'aspect d'une création moderne, c'est-à-dire une « parfaite intégrité inentamée par l'action destructrice de la nature » et comprend :

a. La valeur d'art :

Riegl la décompose en deux catégories :

- Valeur de nouveauté : concerne l'apparence fraîche et intacte de ses œuvres
- Valeur d'art relative : évaluation qualitative d'un art du passé par rapport au vouloir d'art moderne²⁷.

b. La valeur d'usage :

Le monument continue d'être utilisé et trouve ainsi une valeur dans le quotidien.

⇒ Selon Riegl cette valeur fait la distinction entre le monument historique et la ruine archéologique

6. Les composantes du patrimoine :

La notion de patrimoine formalisée juridiquement par la convention UNESCO 1972 qui veut signifier « La totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel » car aujourd'hui la notion de patrimoine s'est élargie à de nombreux domaines, elle ne couvre plus seulement le monument remarquable

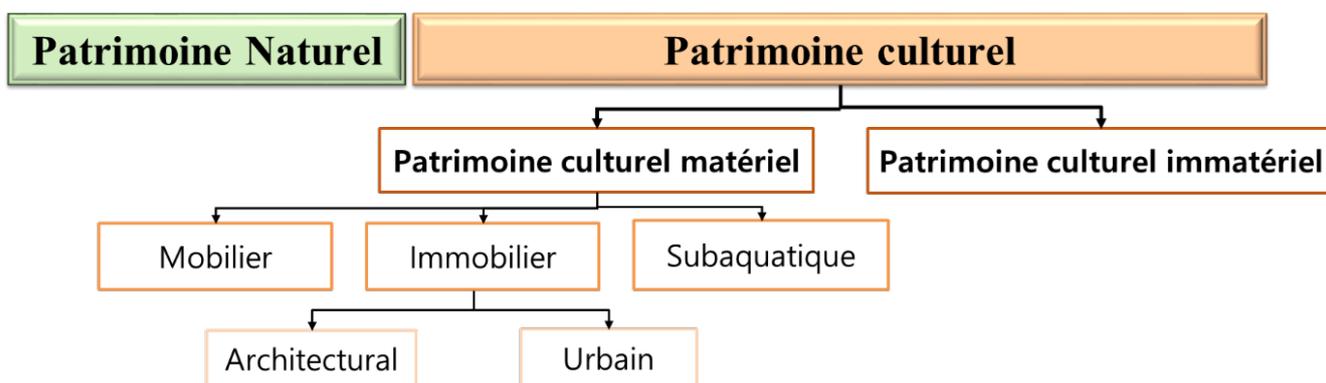


Figure 3. Les différentes composantes du patrimoine

Source : Auteur suivant les Convention de l'UNESCO²⁸

²⁶ Ibid ; p : 35

²⁷ Laurent Antoine ; Aspects théoriques de la restauration du patrimoine

²⁸ <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> (consulté le : lundi 22 octobre 2018)

I. Patrimoine Naturel :

Article 2 : aux fins de la présente Convention sont considérés comme «patrimoine naturel »

- Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.
- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.²⁹

II. Patrimoine culturel :

Article 1: aux fins de la présente Convention sont considérés comme «patrimoine culturel »

« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, culturel ou naturel, matériel ou immatériel qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre »³⁰.

II. 1) Patrimoine culturel immatériel :

« Le patrimoine culturel immatériel représente tout d'abord les pratiques, les représentations et les formes d'expression, ainsi que les connaissances et les savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel »³¹

Il englobe par ailleurs :

- Les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- Les arts du spectacle
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs;
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

II. 2) Patrimoine culturel matériel :

Il définit le cadre concret et tangible du patrimoine, il comprend :

²⁹ Ibid

³⁰ Groupe conseil pour une politique du patrimoine, Montréal, 2004, énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine.

³¹ Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003 ; Paris, le 17 octobre 2003
http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=17716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
(consulté le : lundi 22 octobre 2018)

II. 2. a) Patrimoine mobilier :

Comprend les œuvres de création artistiques ou populaires, les collections et objets privé ou public à caractère artistique, archéologique, documentaire et scientifique ainsi que le mobilier corporatif, industriel ou urbain

II. 2. b) Patrimoine subaquatique :

Selon Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001 : On entend par "patrimoine culturel subaquatique" toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins³²

II. 2. c) Patrimoine immobilier :

i. Patrimoine architectural :

- **les monuments** : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science
 - **Les ensembles** : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science
 - **Les sites** : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, et zones incluant des sites archéologiques, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.³³
- ⇒ Selon Bousserak le patrimoine historique ainsi est une notion assez large et hétérogène. Elle ajoute que dans ce cas, la catégorie du patrimoine qui nous concerne est celle du patrimoine historique bâti car «l'architecture a toujours été l'un des moyens majeurs pour remémorer les choses mémorables et a souvent été utilisé dans cette intention, jusqu'à devenir un objet signifiant en lui-même»³⁴

ii. Patrimoine urbain :

Comprend « tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés»³⁵.

³² Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001 ; Paris, le 2 novembre 2001
http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=13520&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

³³ Article 1 de la convention de 1972 ; <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>
(Consulté le : lundi 22 octobre 2018)

³⁴ Entretien réalisé avec A. MELJSSJNOS, urbaniste-architecte, professeur à l'école de CHAILLOT, In le dossier «Patrimoine et tourisme de la revue URBANISME, n° 295, Paris (France) juillet/août 1997, p 57

³⁵ L'allégorie du patrimoine ; p56 Cette expression occidentale est proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1931 ; p56

III. La notion de patrimoine urbaine :

1. Définition :

Le « patrimoine urbain » est considéré comme un tissu urbain fortement structuré, hérité du passé puis transmis aux générations futures grâce à l'action de l'État. Cette expression occidentale utilisée à partir de la fin du XIXe siècle puis proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1931³⁶.

2. Développement de la notion de patrimoine urbaine :

- On doit à la Renaissance et au courant humaniste l'invention du monument historique³⁷. Dès le XIVe siècle, penseurs et érudits redécouvrent l'Antiquité et la culture classique sur lesquelles ils fondent la philosophie humaniste.
- Les découvertes d'Herculanum et de Pompéi au début du XVIIIe siècle contribuent à l'assimilation de la ville à un site; le site compris comme un objet achevé, une œuvre de composition urbaine finie, complète et circonscrite. Contrairement aux villes vivantes, qui sont des systèmes dynamiques où différents types de composantes, matérielles (physiques, concrètes) et immatérielles (rapports entre dimensions économiques, sociales, etc.) sont en interaction. Ces villes mortes, véritables œuvres achevées et figées dans le temps, présentent toutes les qualités du monument historique. La ville entière devient un site, un monument et un document historiques. Ces découvertes traduisent et renforcent une conception architecturale de la ville qui marquera significativement les pratiques conservatoires et urbanistiques
- Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le patrimoine bâti se limite à l'unité architecturale détachée de son contexte et retenue pour ses qualités exceptionnelles. En réaction aux changements qu'amène sur la ville le développement de la technique et des communications, plusieurs penseurs, conscients des relations intrinsèques entre les bâtiments et leurs contextes, voient la nécessité d'étendre aux ensembles urbains le concept de monument historique.
- Il s'est passé 400 ans entre l'invention du « monument historique » et celle de la « ville historique ». Cette dernière a dû attendre tout ce temps pour être pensée comme un objet de conservation à part entière, non réductible à la somme de ses monuments³⁸
- Le retard de la mise en histoire de l'espace urbain s'explique par son échelle, le manque d'intérêt pour l'espace de la ville, sa complexité, l'absence de cadastre et d'archives concernant les modes de production et de transformation de l'espace urbain à travers le temps.
- Sa véritable prise en compte en tant qu'objet de savoir historique à conserver, a été provoquée par les bouleversements et les transformations introduits par la révolution

³⁶ CHOAY F, 1996 (première édition : 1992), L'allégorie du patrimoine, Paris, Seuil, p132

³⁷ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Seuil, Paris, 1992

³⁸ Ibid

industrielle à contre-courant du processus d'urbanisation dominant. C'est alors par contraste que la ville ancienne devient objet d'investigation à travers les travaux d'Hausmann à Paris, Ruskin en Angleterre, de Camillo Sitte à Vienne et de Giovannoni en Italie.

3. Les courants de pensées urbanistiques :

Dans son livre *Allégorie du patrimoine*, Choay.F distingue trois approches : mémoriale, historique et historiale

3.1) Approche mémoriale de Ruskin :

- Elle est la première tendance à apparaître qui met en évidence la dimension de mémoire de la ville historique émergée en Angleterre en 1860 dans le temps même ou commencent les « grands travaux de paris »
- Ruskin découvre la valeur mémoriale de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale car selon lui, la ville dans sa globalité est un monument historique. C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes³⁹.

*« La plus grande gloire d'un édifice ne réside ni dans ses pierres, ni dans son or. Sa gloire est toute dans son âge, dans cette sensation profonde d'expression, de vigilance, grave, de sympathie mystérieuse [...] »*⁴⁰

- Cette tendance est hostile aux interventions urbaines vu que RUSKIN refuse toute transformation sur la ville et refuse la restauration des bâtiments anciens afin de servir de modèles aux architectes du temps et il estime qu'il faut se contenter de conserver les monuments, et accepter qu'ils puissent mourir, plutôt que de les dénaturer par de faux ajouts.
- Ceci a fait tomber RUSKIN dans l'échec vu qu'il n'a pas pu mettre cet établissement humain en perspective historique et qu'elle restera renfermer dans son passé. Ainsi, cette dernière deviendrait engager dans le devenir de l'historicité.

3.2) Approche historique de Sitte :

- Par la suite est venue la tendance historique qui est l'œuvre de Camillo Sitte architecte et historien autrichien. L'ensemble de ces théories ont été traitées dans son livre intitulé « *l'art de bâtir les villes* », cet ouvrage est venu constater les dégâts causés par la ville contemporaine sur l'ancienne, il analyse aussi la beauté des villes historiques qui sont bien agencées. Dés alors SITTE considère les anciennes villes et comme des lieux de savoir qui appartiennent au passé⁴¹.
- Cette théorie de la fin du dix-neuvième siècle est venue contre les idées de Ruskin l'anglais et d'Hausmann le français. Selon Sitte : «*La ville ancienne périmée par le*

³⁹ Le dictionnaire de l'urbanisme ; p 544

⁴⁰ John.Ruskin ; *Les sept lampes de l'architecture* ; 1842

⁴¹ SITTE C., *L'art de bâtir les villes*, édition Equerre, Paris, France, 1980, p56

devenir de la société industrielle, n'en n'est pas moins reconnue et constituée en une figure historique originale qui appelle à la réflexion »⁴².

- SITTE donne une grande importance à l'histoire et la **muséification** car selon lui de nombreux enseignements peuvent être tirés d'une analyse historique de la ville. Il ajoute que cette dernière a un rôle muséal vu sa richesse en oeuvres artistiques ce qui la rend un grand musée à ciel ouvert
- Cette tendance a été aussi critiquée par de nombreux spécialistes et dans plusieurs écrits après la deuxième guerre mondiale car rendre les cités historiques comme des musées cela entrainera sa mort et privera les résidents de son usage⁴³
- En tant que figure muséale, la ville ancienne, menacée de disparition, est conçue comme un objet rare, fragile, précieux pour l'art et pour l'histoire et qui, telles les œuvres conservées dans les musées doit être placée hors circuit de la vie, en devenant historique, elle perd son historicité⁴⁴

3.3) Approche historial de Giovannoni :

- La troisième figure de la ville peut être définie comme la synthèse et le dépassement des deux précédente, elle constitue le socle de toute interrogation actuelle, non seulement sur le destin des anciens tissus urbains, mais sur la nature même des établissements que l'on continue aujourd'hui d'appeler ville.
- Cette figure est apparue sous forme à la fois accomplie et anticipatrice dans l'œuvre théorique et dans la pratique de l'Italien G. Giovannoni, qui accorde simultanément une valeur d'usage et une valeur historique (muséale) aux ensembles urbains anciens, en les intégrant dans une conception générale de l'aménagement territorial.
- Il était le premier à avoir désigné la ville historique par patrimoine urbain car selon lui cette notion ne fait pas référence à un artefact dans la ville mais bien à un morceau de ville, ce qui rend opérationnelle la prise en charge de l'existant qui mobilisait Ruskin et Sitte. C'est dans ce dépassement que réside la spécificité conceptuelle du patrimoine urbain chez Giovannoni.
- Giovannoni élabore une théorie sur la **conciliation** du renouveau urbain et patrimoine historique en tenant compte des besoins de la ville dont la mise en contexte et le diagnostic sont très importants.
- Giovannoni dans son livre « *l'urbanisme face aux villes anciennes* » pose une question fondamentale sur les modalités de greffer des constructions nouvelles sur le centre ancien. Il considère que la ville ancienne ne répond plus aux besoins de la vie moderne. Par ailleurs, si on fait des modifications et des rajouts au niveau de cette dernière, elle va perdre son caractère architectural et identitaire. Pour cela, il a proposé trois solutions : la première se traduit par un système d'anneaux, la deuxième solution celle du déplacement du centre ou par création de nouveaux centres. Et enfin la dernière solution qui se focalise sur un aménagement par éclaircissage qui consiste

⁴² Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris, 1992 ; p136

⁴³ Hamma Walid ; *Patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain Le cas de la ville historique de Tlemcen* ; p32/33

⁴⁴ Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris, 1992 ; p142

à démolir un ou un groupe de maisons sur de petites parcelles séparées, qui sont dépourvues de tout intérêt, afin de laisser des espaces libres. Donc pour Giovannoni, il faut adapter les espaces anciens aux exigences modernes⁴⁵.

3.4) Synthèse et comparaison entre les trois penseurs :

- La notion de patrimoine urbain est l'aboutissement d'une dialectique de l'histoire et l'historicité qui se joue entre trois figures (ou approches) successives, de la ville ancienne qui sont : mémoriale, historique, historique
- Bien que ces derniers partagent l'idée que c'est l'ensemble qui est porteur de valeur patrimoniale, ils présentent des points de vue passablement divergents quant aux buts et modalités de la conservation du patrimoine urbain.
- pour Ruskin, le patrimoine est source d'inspiration et nourrit un savoir-être, conçoit la ville comme une concentration d'unités architecturales et reconnaît intuitivement l'importance du contexte. Les limites et la valeur d'un ensemble sont établies en fonction du nombre et du style des bâtiments, de l'importance de la concentration d'unités architecturales jugées porteuses de valeur.
- l'approche de Sitte correspond largement à l'esprit des antiquaires, particulièrement Caylus, qui s'intéresse à la matérialité de l'objet et aux enseignements à tirer en termes de savoir-faire, préconise la conservation muséale de la ville ancienne ; bien qu'obsolète sa valeur non seulement historiographique, mais surtout de « connaissance » pour la conception architecturale et urbanistique en justifie la conservation.
- Giovannoni constitue le moment intégrateur de cette évolution, dans ce sens où il conceptualise le patrimoine urbain au même titre que le début du XIXe siècle voit avec la loi Guizot la définition précise et intégrée du monument historique. Ce caractère intégrateur participe ou débouche sur une réflexion séminale relativement à la conceptualisation de l'urbanisme comme pratique. Prenant appui sur les réflexions et intuitions de Ruskin et Sitte, Giovannoni développe une vaste réflexion sur le patrimoine urbain qui déborde du cadre de la conservation pour poser le problème en termes urbanistiques. Sa motivation principale en termes de conservation du patrimoine, est de redéfinir le rôle du centre historique dans de nouveaux ensembles dans le contexte d'un nouvel assemblage urbain.

⁴⁵ Gustavo Giovannoni, « L'urbanisme face aux villes anciennes », édition du Seuil, Mai 1998, p 197-289

IV. Concepts et notions spécifiques à la thématique :

1. Abords :

- Les abords, un mot employé au pluriel qui signifie l'entourage d'un monument ou d'un lieu. Dans le domaine du patrimoine, les abords sont le contexte ou le cadre construit d'un monument historique⁴⁶.
- La servitude de protection des abords intervient automatiquement dès qu'un édifice est classé ou inscrit⁴⁷.
- En Algérie, Les abords apparaissent avec la notion de zone de protection appliquée suite au classement des monuments historiques et des sites archéologiques. Pour les monuments historiques, les abords sont définis par l'ensemble des immeubles bâtis ou non, classés par extension et participant à une relation de visibilité avec le monument historique, selon les limites d'une zone de protection de distance minimale égale à 200 m. L'intervention sur les immeubles continue d'être soumise à autorisations pour tous les travaux pouvant altérer le paysage urbain ou naturel du monument⁴⁸.

2. Patrimoine archéologique :

- Le patrimoine archéologique est considéré au sens du 1er article de la Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICOMOS 1990) comme étant « *La partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé* »⁴⁹
- Les vestiges archéologiques peuvent ainsi, lorsqu'ils présentent un intérêt remarquable, faire l'objet d'une mesure de protection à ce titre. Celle-ci revêt deux formes : le classement parmi les monuments historiques ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

3. Vestiges historiques :

- En architecture et en archéologie il désigne les restes d'un ancien édifice⁵⁰.
- Selon l'internaute : « Elément restant de ce qui est détruit »⁵¹

⁴⁶ Françoise Choay et Pierre Merlin. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. PARIS, 1988, p01

⁴⁷ Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie) Information n°14 – 1 juin 2012 m à j 10 février 2013 – France POULAIN

⁴⁸ Article : Les abords des biens culturels immobiliers : Entre réalité urbaine et exigences de la protection

⁴⁹ Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990) préparée par le comité international pour la gestion du patrimoine archéologique (icahm) et adoptée par la 9ème assemblée générale de l'icomos à lausanne en 1990 https://www.icomos.org/charters/arch_f.pdf

⁵⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Vestige> (consulté le : 8 décembre 2018)

⁵¹ <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/vestige> (consulté le : 8 décembre 2018)

4. Monuments historiques :

- Concernera tous monuments prestigieux, par leur valeur historique, culturelle et artistique particulièrement forte ; exceptionnels, ils portent la mémoire d'une communauté et incarnent ses valeurs de référence. Ils sont les symboles éminents d'une culture et d'une civilisation.
- Ils définissent également « le patrimoine monumental » qui appelle une attention et un traitement qui préserve sa valeur et sa signification historiques "*Le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps... son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire' autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument* " ⁵²
- D'après l'UNESCO, la notion de monument concerne non seulement le champ architectural, mais elle inclut également différents biens témoignant d'une histoire et d'une culture : « Œuvre architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science » ⁵³

Type de monuments :

- ⇒ Selon **Régis Debray** il existe trois types de monuments à savoir les monuments trace, les monuments forme et les monuments message.
- Le monument trace atteste un usage et une époque, Bâtiment fonctionnel, sa patrimonialité s'acquiert avec le temps.
- Le monument forme associe fonctionnalité et volonté d'expression artistique : c'est un «fait architectural» dont la patrimonialité est voulue, dès sa conception, par le créateur ou le commanditaire.
- Le monument mémoire, il est exclusivement commémoratif et a pour finalité la transmission événementielle, souhaitée éternelle ⁵⁴
- ⇒ Selon **Giovannoni**, il existe deux catégories de biens immobiliers, en fonction de l'état de conservation des édifices et par rapport à une considération fonctionnelle de ces dernières exprimée actuellement par "**valeur d'usage**", ces catégories sont les "monuments morts" et les "monuments vivants".
- Monuments morts : C'est des restes archéologiques qui constituent avec leur environnement un espace unitaire et monumental qu'il faut protéger. Les exemples des monuments morts sont : les Temples de l'antique Egypte et de la Grèce, et les Amphithéâtres Romains qui appartiennent à des civilisations disparues.

⁵² F Choay « l'allégorie du patrimoine » dans BENNABAS, Samia: « La Réhabilitation des médinas Maghrébines ; thèse d'Etat 2002 ; université de Constantine.

⁵³ UNESCO, 17^{ème} Session, Paris 1974

⁵⁴ Korichi amina ; thèse magister « la sauvegarde et la réutilisation des monuments du système défensif de la ville de bejaia » ; 2011 ; page 32

- Monuments vivants : Ils sont désignés par cette qualification tous ceux qui ont ou peuvent avoir un usage contemporain ou même identique à celui pour lequel ils furent construits, dans ce cas, il insiste sur le respect des conditions environnementales contextuelles.

5. Fortifications :

« Sa patrimonialité acquise, la fortification doit revendiquer son statut de monument »⁵⁵

François-Yves le Blanc stipule que La fortification est à la fois monument trace, ouvrage mémoire et monument forme.

- Monument trace car « elle répond à une fonctionnalité poliorcétique première, s'adapte aux contraintes du terrain et à celles de l'armement... »⁵⁶
- Ouvrage mémoire, elle est voulue éternelle, représentative du pouvoir des princes, elle contribue à la défense des territoires, elle est censée mémoriser des événements tragique qui marquent l'histoire d'un peuple.
- Monument forme qui prend en compte, non seulement l'ouvrage défensif lui-même, mais le terrain où il doit être implanté. La fortification doit s'adapter à la fois aux contraintes de l'armement en ajustant ses capacités de réponse à l'artillerie adverse et à la topographie spécifique des lieux afin de s'y défilier, de les contrôler et de s'y fondre.⁵⁷
- **La mise en valeur du patrimoine fortifié :**

Relève de quatre approches spécifiques: urbaine, architecturale, financière, et touristique.⁵⁸

L'aspect urbain : relatif à l'appréciation de ces fortifications par les habitants qui sont toujours en contact avec ce paysage fortifié.

- ⇒ L'appréciation d'un monument signifie la manière dont il est en relation avec le paysage, et la nature d'articulation entre tout ce qui bâti et tout ce qui est naturel.
- L'aspect architectural : est relatif aux caractères architecturaux spécifiques des fortifications.
- L'aspect financier : ou l'évaluation des besoins financiers en matière des travaux d'entretien et de sauvegarde des monuments historiques.
- L'aspect touristique : les fortifications sont non seulement des espaces à voir mais surtout des lieux à découvrir, des chemins à parcourir, et des espaces à vivre. C'est dans cette dimension que ce parc patrimonial trouve sa **réconciliation** avec la société civile.

⁵⁵ François-Yves Le Blanc, les fortifications comme objet muséologique. Rencontres transfrontalières, Vinadio, 25-27 septembre 2003, page 03

⁵⁶ Ibid ; page 04

⁵⁷ Ibid ; page 05

⁵⁸ Etienne Poncelet, le nord, une région forte, in op cite, quel avenir pour le patrimoine fortifié; page 65

6. La citadelle :

- Selon la Rousse : Ouvrage fortifié indépendant servant autrefois de réduit pour la défense d'une place importante.
- Pour certain nombre ce sont des restes archéologiques, elles bénéficient une protection sous forme de classement.

7. Réconciliation :

- Action de réconcilier ; fait de se réconcilier.
- Synonyme : accommodement – rapprochement
- En architecture : fait de réconcilier entre deux entités en rupture

V. Les actions d'interventions :

Quand on parle du patrimoine, après s'être posé la question de la valeur de ce dernier, vient la question de l'action en faveur de celui-ci.

1. La conservation :

- Action de maintenir intact ou dans le même état.
- La charte de Venise définit la conservation comme une discipline qui fait appel à toutes les sciences et les techniques qui peuvent contribuer à sauvegarder autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire. La conservation impose d'abord la permanence de leur entretien que leur affectation à une fonction utile à la société.

• La conservation intégrée :

- La conservation intégrée consiste à traiter (conserver, restaurer, réhabiliter) les constructions et ensembles anciens pour les rendre utilisables pour la société moderne et à les intégrer dans les plans d'aménagement urbains et ruraux, de l'échelon de l'îlot à celui du territoire.⁵⁹

2. La requalification urbaine :

- Par requalification, on entend un processus d'intervention sur l'espace, défini comme « Action de donner une nouvelle qualification ». « Qualification » est « l'attribution d'une qualité »⁶⁰. Comme défini dans la Charte de Lisbonne, « Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. »
- Dans une autre définition « est une stratégie politique conduite par les communes dans un contexte fortement décentralisé. Elle consiste à donner des **nouvelles fonctions** aux tissus anciens»⁶¹
- Ces interventions permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages

⁵⁹ Ibid ; p193

⁶⁰ Le Robert de la langue française

⁶¹ OPGI, le rapport sur le cadre bâti ancien à Oran, 2005, p43

et espaces de vie et d'assurer la continuité et la cohérence spatiale de la trame urbaine et l'amélioration du cadre de vie.

- L'introduction ou réintroduction d'éléments qualitatifs tels que l'art, la lumière ou encore le végétal offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour ces espaces.

3. La mise en valeur :

- La mise en valeur est une démarche différente de celle de la conservation. Elle a pour objectif la présentation du patrimoine à un public dans le but d'en tirer un bénéfice, par opposition à la conservation qui ne comprend pas d'opérations économiques. Elle intègre la notion de plus-value, plus-value d'intérêt, d'agrément, de beauté, d'attractivité aux connotations économiques que F. Choay qualifie d'inquiétante⁶²

4. Revitalisation:

- *« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme »*⁶³.
- Elle est définie par la Charte de Lisbonne de la façon suivante « la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables. »
- La revitalisation vise à :
 1. Intégrer et associer les tissus urbains historiques au développement de la ville.
 2. Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles.
 3. Maintenir la mixité des fonctions et créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants.
 4. Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles.
 5. Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activité.

5. Mise en scène et animation :

- La mise en scène est le fait de présenter un monument en spectacle à travers l'utilisation des mécanismes d'ambiances tels que l'illumination et l'éclairage nocturne du monument, le son et la musique, qui permettent de distraire le spectateur. Ces pratiques sont considérées comme des outils de mise en valeur susceptible de révéler certains espaces aux publics et permettent d'accroître leur attractivité.

⁶² F.Choay « L'allégorie du patrimoine », p 157

⁶³ UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008, p13

- L'animation implique de rendre le monument « plus facilement consommable, tenant pour insuffisante l'appropriation personnelle »⁶⁴
- Elle consiste en la mise en place de la médiation qui permet de faciliter l'accès et l'interprétation des œuvres par des intermédiaires humains ou autres tels que : la médiation par effets spéciaux, commentaires audio visuels, reconstitution de scènes historiques par les acteurs ou les mannequins, organisation par les animateurs culturelles de festivals, célébrations, concerts et défilés de mode. Ces pratiques sont discutables, dès lors qu'elles induisent un comportement passif du public et empêche une appropriation spontanée et personnelle des lieux.

6. Covisibilité :

- Il s'agit de préciser si le terrain d'assiette du projet et le monument sont soit visibles l'un depuis l'autre, soit visibles ensemble d'un point quelconque.⁶⁵
- Les trois grandes règles de la covisibilité sont les suivantes :

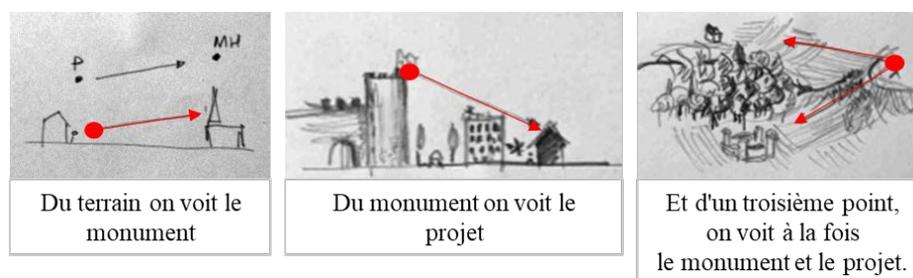


Figure 4. Principes de covisibilité

Source : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure

7. Réversibilité :

- Peut se définir comme « la capacité programmée d'un ouvrage neuf à changer facilement de destination grâce à une conception qui minimise, par anticipation, l'ampleur et le coût des adaptations. En phase d'études et une fois construit, un immeuble réversible se prête avec souplesse à la modification de son programme et aux transformations induites, ce qui peut favoriser la participation du maître d'ouvrage ou des futurs usagers à l'élaboration du projet »⁶⁶
- A titre subsidiaire, la réversibilité englobe l'adaptation d'un immeuble désaffecté à un nouvel usage, même s'il n'a pas été conçu à cette fin. De tels travaux conduisent effectivement à doter un immeuble d'une capacité de réversibilité dans la mesure où une fois les travaux effectués, il sera également capable de retrouver son usage antérieur si un futur propriétaire le désire⁶⁷.

⁶⁴ F.Choay « L'allégorie du patrimoine », p 161

⁶⁵ Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie)
Information n°14 – 1 juin 2012 maj 10 février 2013 – France POULAIN

⁶⁶ Canal architecture ; construire réversible

⁶⁷ Séminaire Bâtiment Durable/ Economie circulaire et réversibilité des bâtiments, Bruxelles environnement, 9 juin 2017

8. Neutralité :

- Selon Mies van der Rohe « *le cadre neutre est défini comme créateur d'un champ des possibilités, définit comme une position neutre* »
- La neutralité est le résultat d'une stratégie régie par des impératifs.
- Elle met en oeuvre un processus rationnel visant à l'indétermination afin de répondre au programme car elle s'intéresse au plan sans questionner la spatialité⁶⁸
- Le neutre aspire au silence et peut se voir comme un moyen de dépasser les styles architecturaux, dans une forme d'intemporalité (recherche de la pérenité)⁶⁹

VI Contexte patrimonial en Algérie :

1. Généralité :

La notion de patrimoine en Algérie n'était pas ancrée dans les mœurs avant la période coloniale. En effet, la tradition islamique n'accorde pas une grande importance aux biens matériels, considérant que rien n'est éternel, elle insiste bien plus sur la transmission immatérielle des biens. Aussi, le concept de « contemplations des ruines et l'aspect esthétique des monuments portant la marque du temps »⁷⁰ n'existe pas dans la culture arabo-berbère.

L'émergence de la notion de patrimoine s'est donc manifestée avec l'arrivée des colons français, apportant avec eux de métropole cette fascination pour les monuments anciens.⁷¹

2. Etape de l'émergence de la notion de patrimoine en Algérie :

On distingue deux étapes dans l'évolution de la législation relative à la protection du patrimoine en Algérie :

La période coloniale :

- Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques.

La période post indépendance (période actuelle) :

- L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.
- L'apparition d'un ministère consacré à la culture (1982) : regroupant la direction des musées, de l'archéologie, des monuments et des sites historiques.

⁶⁸ Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-vallée ; Neutralité

⁶⁹ Alice Bondaty ; Vers une non-architecture : la possibilité d'un neutre en architecture ; Hal

⁷⁰ Oulebsir Nabila. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D. Nordman

⁷¹ BOITO, Camillo. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Besançon : Editions de l'imprimeur, 2000.

- Loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 : relative à la protection du patrimoine culturel.
- Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 : portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection.

3. Les mesures de protection :

Les mesures de protection sont le classement et l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.

- Le classement est considéré comme une mesure de protection définitive, tandis que l'inscription sur l'inventaire supplémentaire est considérée comme une mesure de protection temporaire.

3.1) Le classement :

- Le classement ne se limite pas uniquement à l'immeuble proprement dit mais s'étend également aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans le champ de visibilité du site ou monument. Ce champ de visibilité est compris dans un rayon de 500 mètres ou laissé à l'appréciation de l'Etat.
- La procédure de classement peut revêtir deux formes ; classement sur demande et classement d'office.
- Le classement produit des effets comme l'exigence de l'autorisation préalable du ministre chargé des arts pour toute aliénation du site ou monument et ce, quelque soit son propriétaire. Toute destruction ou déplacement des sites et monuments totale ou partielle est également interdite.

3.2) L'inventaire supplémentaire :

- Les monuments et sites n'ayant pas faits l'objet d'un classement immédiat peuvent être inscrits sur un inventaire supplémentaire.
- Il produit pratiquement tous les effets du classement mais pour seulement une période de dix ans et si au bout de cette période, le classement n'intervient pas, le ministre doit procéder à la radiation de la liste de ce site ou monument.
- Deux autres instruments sont prévus pour la protection des sites et monuments ; l'expropriation pour utilité publique et le droit de préemption de l'Etat. Le sous-titre 2, relatif aux monuments historiques mobiliers s'intéresse quant à lui aux procédures de classement des monuments historiques mobiliers et à l'effet de classement.

Conclusion.

Dans ce chapitre nous avons esquissé le cumul théorique sur lequel repose notre travail de recherche. Aussi nous avons essayé de mettre le point sur la terminologie qui exprime notre problématique et de définir les différentes actions auquel le patrimoine est lié. Ceci nous permettra d'aborder dans le chapitre suivant la ville ciblée par notre étude.

Chapitre II: Approche analytique
(Étude et analyse de la ville de Honaine)

I. Introduction :

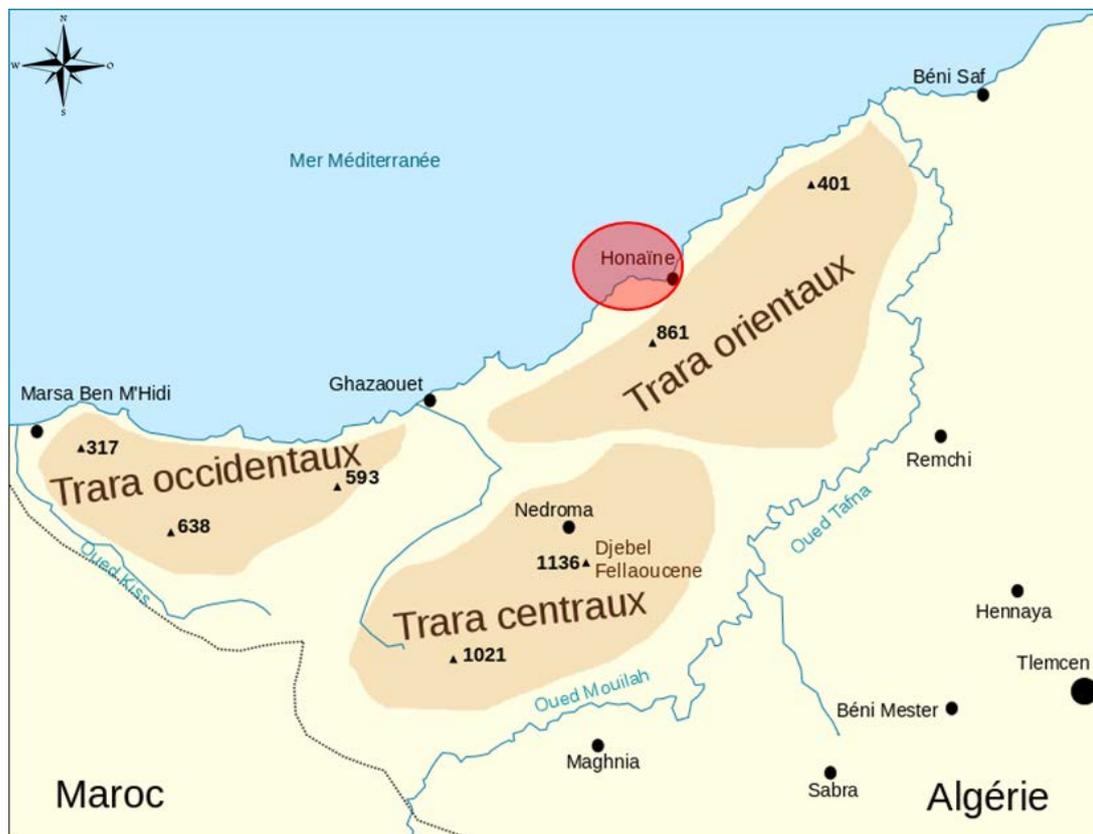
Au cours de ce chapitre, nous allons procéder à une série de lectures et d'analyses de la ville de Honaine à travers lesquelles nous expliquerons le constat dressés dans le chapitre introductif, en étudiant son patrimoine architectural et la possibilité de sa mise en valeur tout en se basant sur un support cartographique, des documents écrits ainsi que les instruments d'urbanisme (PDAU) comme référence

Pour enfin, aboutir à la stratégie d'intervention et le programme de base.

II. Présentation de la ville de Honaine :

1. Situation géographique :

La ville de Honaine se trouve sur la cote occidentale de l'Oranie entre les sites portuaires de Benisaf et Ghazaouat à 40 Km de la frontière marocaine et environ 60 km au nord ouest de Tlemcen, située au centre de la bordure côtière du massif des Traras orientaux⁷²



Carte 1 Carte de localisation du massif des Trara dans le Nord-Ouest de l'Algérie.

Source : wikipedia⁷³

⁷² Amina Benharkat ; Analyse urbaine .Tlemcen Honaine Nedrouma
https://www.academia.edu/10310834/analyse_urbaine_.Tlemcen_Honaine_Nedrouma
(Consulté le : 01 octobre 2018)

⁷³https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d5/Algerie_-_Massif_des_Trara.svg
(Consulté le: jeudi 18 octobre 2018)

2. Climatologie ⁷⁴:

La zone présente un climat méditerranéen semi-aride caractérisé par deux saisons :

- Saison semi humide (Octobre à Mai): précipitation irrégulière: avec une pluviométrie moyenne de l'ordre de 350 à 500 mm par an et une température moyenne autour de 10° c avec un minimum de 6°c
- Saison sèche (Juin au Septembre): la température est entre 20 et 30°c, exceptionnellement maximales de l'ordre de 40°c.

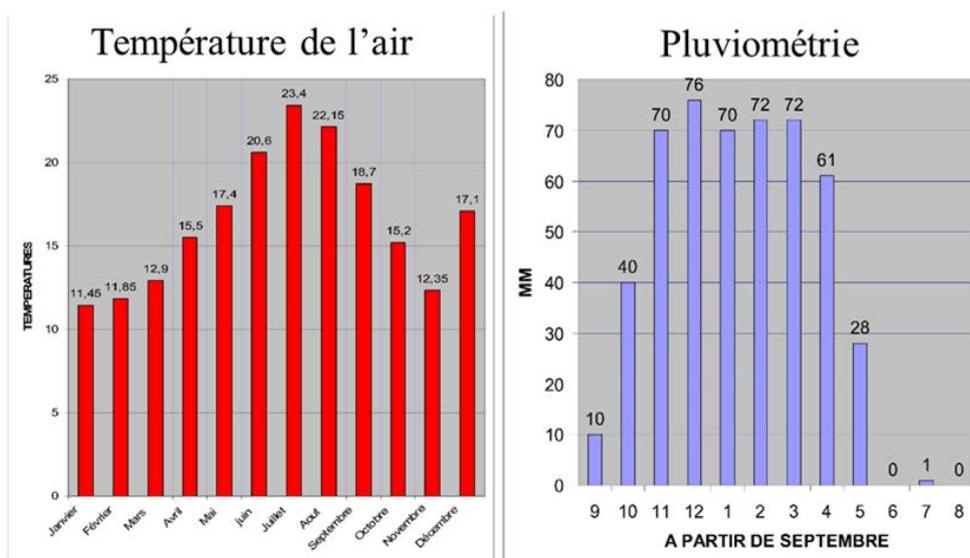


Figure 5 Température et pluviométrie de la ville de Honaine

Source : Rapport du PDAU

2.1 Vent dominant ⁷⁵:

- Pendant l'hiver, les vents sont de direction Sud-Ouest
- Au printemps et en automne, les vents de Nord-Est sont prépondérants sur la cote
- Les vents d'Est et d'Ouest sont importants tout au long de l'année

Le tableau suivant donne, pour cent observations, la direction et le nombre des vents

	Nord	N.E	Est	S.E	Sud	S.N	Ouest	N.O
Hiver	16%	5%	14%	12%	18%	5%	21%	9%
Printemps	15%	5%	17%	11%	17%	5%	20%	10%
Eté	24%	6%	16%	9%	18%	4%	11%	12%
Automne	21%	4%	16%	12%	16%	5%	16%	10%
Année	19%	6%	12%	11%	18%	6%	18%	10%

Tableau 1 Intensité du vent suivant la direction

Source : livre : « Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen »

⁷⁴ Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tlemcen ; Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

⁷⁵ Abderrahmane Khelifa ; Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen ; page 65

3. Relief :

Relief très accidenté difficilement accessible, la zone urbanisée se trouve en cuvette, au pied des massifs, en face de la plage et du port.



Photo 1 Photo aérienne du massif des Trara dans le Nord-Ouest de l'Algérie

Source : livre : « Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen » ⁷⁶

4. Sismicité ⁷⁷:

D'après la classification nationale, la Wilaya de Tlemcen dans son ensemble est située dans la zone 1 de sismicité (risque sismique faible).

Cette région pourrait constituer un gap sismique, donnant l'impression d'une zone stable

Néanmoins, sur le plan néotectonique, la région appartient à une zone tellienne où l'activité sismique ne doit pas être négligée de par son appartenance à la marge nord de la plaque africaine

⁷⁶ Abderrahmane Khelifa ; Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen ; page 24

⁷⁷ Rapport du PDAU

5. Evolution historique :

Grâce à son passé historique et culturel, le site de Honaïne s'inscrit bien dans l'héritage du patrimoine architectural riche et diversifié du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen.

Les spécificités naturelles de la zone expliquent la présence des Hommes sans discontinuité dans cette région depuis les premiers temps de l'humanité⁷⁸.

5.1 Période Précoloniale :

5.1.1 Période de l'antiquité :

a. Période des phéniciens⁷⁹ :

Au début, la ville a été fondée en tant que comptoir commercial dont les jalons ont été posés par les commerçants phéniciens aux environs du XII^e siècle avant Jésus Christ à l'instar des comptoirs du rivage méridional méditerranéen. Elle est connue sous le nom GYPSARIA PORTUS, le mot désignant le lieu du gypse dont regorgent les cimes élevées lequel varie du calcaire transformé en marbre sous diverses formes naturelles.



Carte 2 Les trasas dans l'antiquité

Source : livre : « Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen »

b. Période des Romains⁸⁰ :

- La ville paraît plus moderne afin de répondre aux exigences des fonctions
- Procédé de réparation du port et à son extension à la terre ou un bassin de dimension (85m/50m) a été creusé, en étant relié par un canal au port
- Edification d'une garnison fortifiée sur l'extrémité occidentale du port.
- Ses architectes l'ont dénommée ARTISIGA PORTUS, le mot désigne, la route menant à Siga, la cité du roi Syphax.

⁷⁸ Otmani Salima; Caractérisation génétique de la population du littoral de Honaïne dans l'Ouest Algérien par le polymorphisme des groupes sanguins ; page 11

⁷⁹ Ibid

⁸⁰ Abderrahmane Khelifa ; Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen

5.1.2 Période du Moyen Age (les conquêtes musulmanes) :

a. Période des Idrissides (10ème siècle)⁸¹ :

- Avec l'ère des conquêtes arabo-musulmanes en Afrique du nord à la fin du VII ème siècle, les événements tournent et changent suivant les successeurs au pouvoir du Maghreb.
- A l'époque Idrissides, cette région vit apparaître une multitude de petites villes tenues par des membres de la famille chérifienne, ayant chacune un hisn sur la cote obéissant à une stratégie de défense

b. Période des Fatimides (10ème siècle)⁸² :

- Sous l'ère du khalife Fatimide Honaïne a été détruite après qu'il n'a été possible à son chef (Meysour El-Fata) de la conquérir que difficilement en 935 pour être reconstruite de nouveau, dans un style d'architecture Islamo-Berbère sous l'impulsion du chef de la tribu de Meknas peu d'années après la destruction.

c. Période des Omeyyades (10ème siècle)⁸³:

- Ce sont les Omeyyades qui, pour faire de Honaïne une base essentielle de leur offensive en terre Maghrébine, devaient la préserver des coups des Fatimides. Ils devaient par conséquent la connaître avant, et c'est pour cela qu'on a cette description détaillée des différentes forteresses.

d. Période des Almoravides (11ème siècle)⁸⁴:

- Durant la période Almoravide, le pays des Traras n'est pas cité, mais étant donné l'importance politique de Tlemcen, il devait sûrement faire partie administrativement et économiquement de la province. En effet, le nouveau rôle attribué à Tlemcen-Tagrart en tant que capitale régionale et centre de distribution de commerce le plus proche du littoral.

e. Période des Almohades (12ème siècle)⁸⁵ :

- Cette ville dispose de vestiges berbères datant de la période Almohade (fondé par ABDEL MOUMEN Benali) du temps de l'essor florissant de la ville qui fut un important centre de flux commerciaux entre les deux rives de la Méditerranée. Les remparts de la ville témoignent encore aujourd'hui de la splendeur et de la puissance passée de cette contrée.

⁸¹ Otmani Salima; Caractérisation génétique de la population du littoral de Honaïne dans l'Ouest Algérien par le polymorphisme des groupes sanguins ; page 12

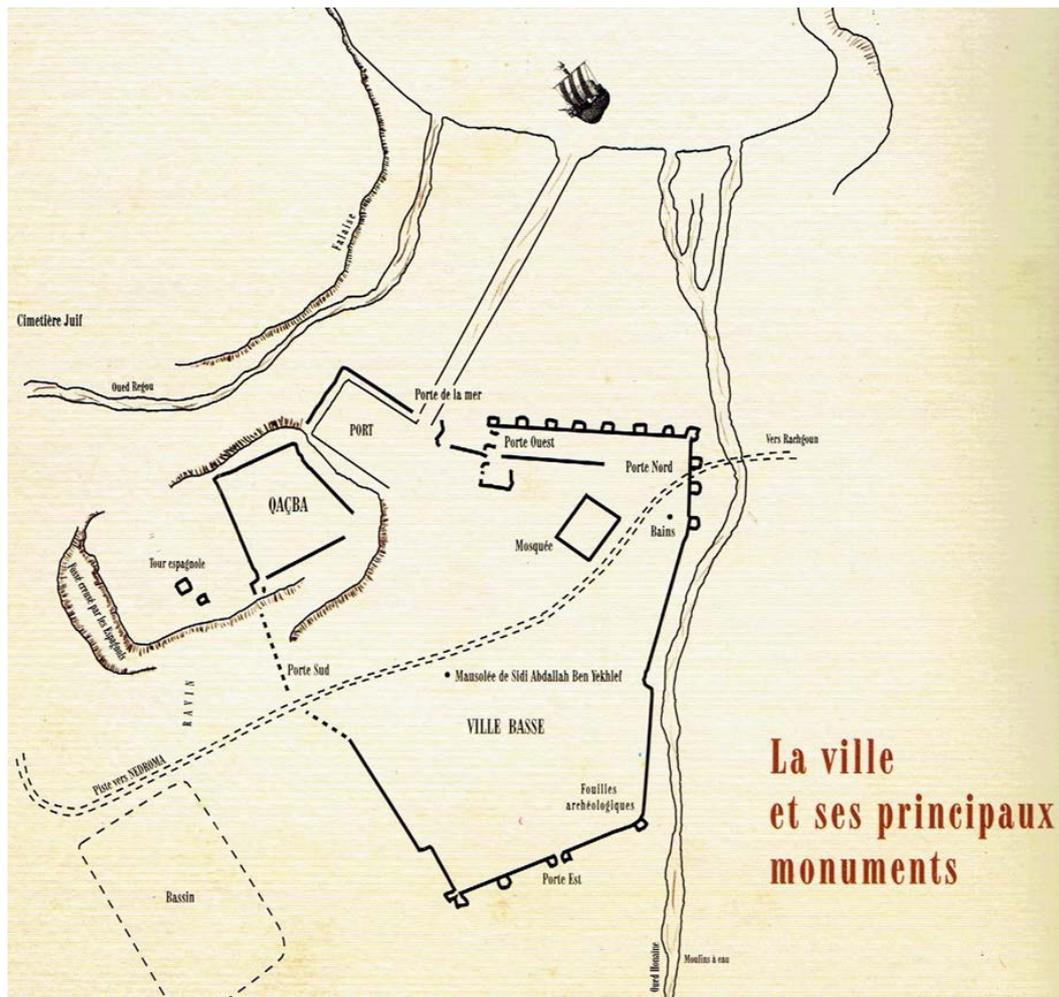
⁸² Ibid

⁸³ Amina Benharkat ; Analyse urbaine .Tlemcen Honaïne Nedrouma

⁸⁴ Ibid

⁸⁵ Site web : Wikipédia <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hona%C3%AFne>

(Consulté le : Mardi 16 octobre 2018)



Carte 3 La ville et ses principaux monuments

Source : livre « Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen »⁸⁶

f. Période des Zianides (13ème siècle)⁸⁷ :

- Sous la dynastie Zianide, Honaïne devient le port principal du Maghreb central dont Tlemcen fut la capitale. Elle était à l'origine de la richesse des rois Béni Abed El Oued. Elle était la première cible de tout conquérant de Tlemcen.

g. Période des Mérinides (13ème/14ème siècle)⁸⁸ :

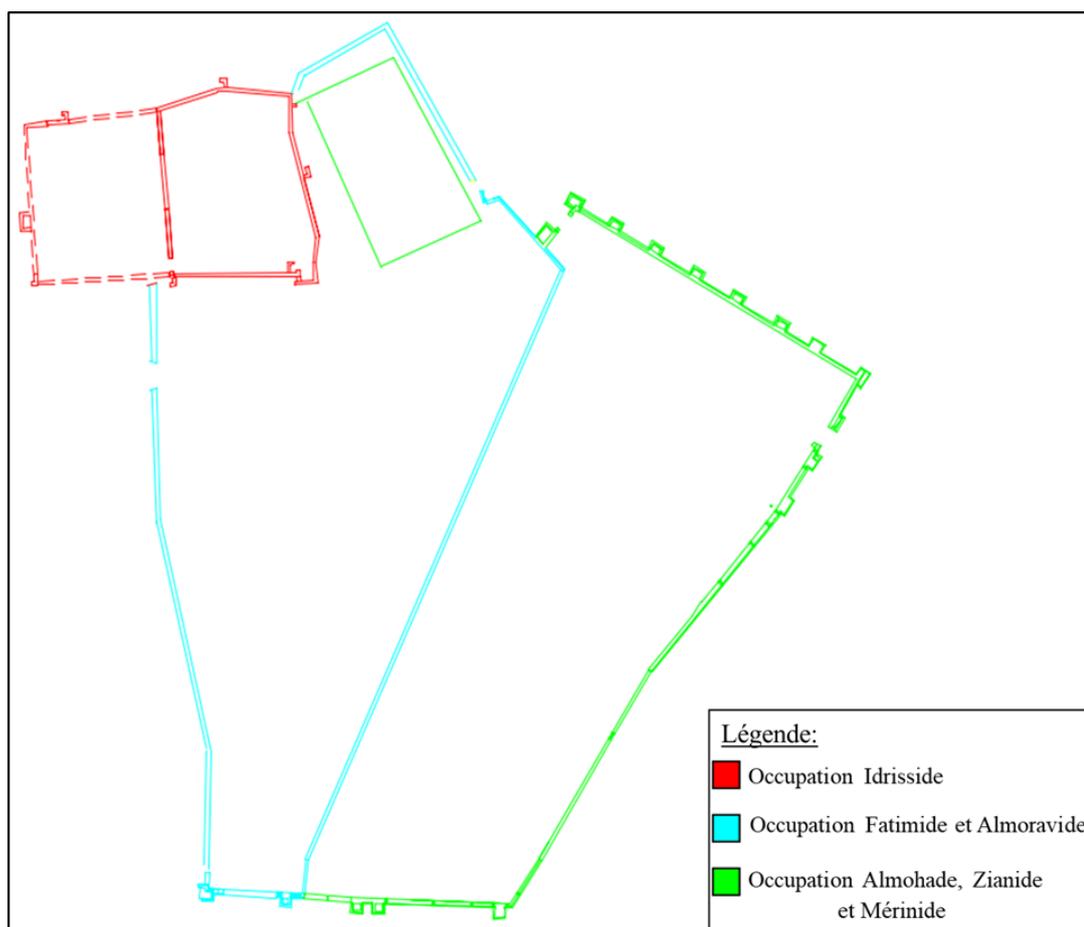
- Le sultan mérinide abu ya'qoub vient mettre le siège avec une nouvelle capitale du Maghreb extrême « Fès » qui doit rivaliser avec Tlemcen
- Fondation de la vieille mosquée, entre 1299 et 1309, dont il subsistait que le noyau central du minaret
- L'actuelle mosquée de la ville a été construite sur les vestiges de l'ancienne

⁸⁶ Abderrahmane Khelifa ; Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen ; page 234

⁸⁷ Otmani Salima; Caractérisation génétique de la population du littoral de Honaïne dans l'Ouest Algérien par le polymorphisme des groupes sanguins ; page 12

⁸⁸ Ibid

Récapitulatif de la période des conquêtes musulmanes



Carte 4 Stratification de l'évolution urbaine (période musulmane)

Source : Architecte Chiali (étude de restauration des murailles)

5.1.3 Période des Espagnols (16ème siècle) :

- Après que les espagnols ont occupés Oran en 1505, Honaine fut prise en 1531 comme étant le port le plus important après le port d'Oran qui la nomma « Hone »
- Honaine servit pendant la Reconquista espagnole de refuge aux andalous musulmans fuyant l'Espagne. D'après Léon l'Africain, Il y a visité des demeures plaisantes aux chambres décorées de faïence et dont une treille ombrage la cour⁸⁹.
- En décembre 1534, les espagnols quittèrent la ville après l'avoir totalement détruite. Les raisons de ce départ sont:
 - La résistance rencontrée par les autochtones (La sainte alliance)
 - L'arrivée des ottomans sur la côte ouest de l'Algérie (Canal, 1886).
 - Mettre fin a son activité portuaire principale pour garder le port d'Oran comme unique échange inter continental.
 - ⇒ Le dépeuplement de la cité qui a eu comme conséquences l'interruption brutale des **rappports ville compagne**

⁸⁹ G.Marcais ; 1953

5.1.4 Période des ottomans (16ème siècle) :

- Les habitants luttèrent contre les espagnols et défendirent leur côte contre les incursions même durant la période Ottomane, jusqu'à la grande bataille de Honaine en 1568, qui se solda par la destruction de presque toute la ville.



Photo 2 Remparts de Honaine d'après Canal

Source : livre « Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen »⁹⁰

5.2 Période Coloniale Française (19ème siècle) :

- Après l'effondrement du régime des Deys Ottomans, Honaine tombe dans l'oubli jusqu'à l'arrivée des Français en 1837 ou elle a été repeuplée en 1956 pour servir de camp de concentration collectif.
- Construction Des maisons d'arrêt, et des centres de torture.
- Les autochtones ont été encouragés à construire à l'intérieur de l'ancienne médina ce qui a entraîné la disparition de beaucoup de vestiges.
- Les habitants y étaient déplacés dans le cadre de la politique coloniale qui avait pour objectif:
 - ⇒ Séparer la révolution de l'appui populaire.
 - ⇒ Rassembler et garder ka population sous control

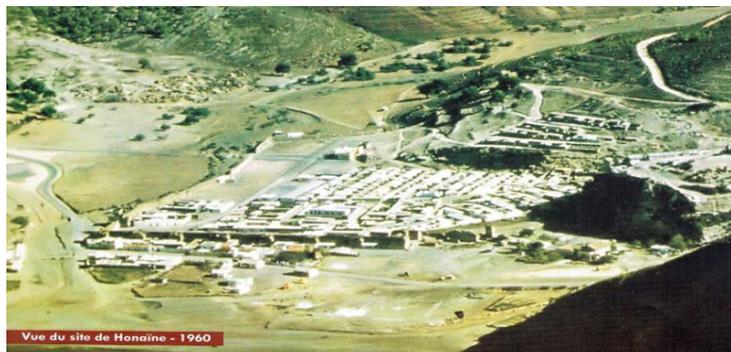


Photo 3 Vue du site de Honaine en 1960

Source : livre « Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen »⁹¹

⁹⁰ Abderrahmane Khelifa ; Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen ; page 265

⁹¹ Ibid ; page 70

5.3 Période Post Coloniale :

5.3.1 Constat:

- Après l'indépendance, l'habitat traditionnel de la population ayant été détruit et la majorité de la population émigra en France.
- Les constructions de cette époque qui occupent des terrains stratégiques pour l'organisation d'une ville touristique, sont très vétustes, sans statut juridique.
- Le site de Honaine, comprenant la zone intra-muros, les remparts, la Casbah, l'emplacement du port ancien, la tour de guet, est **classé comme site historique** depuis 1982
- En 1991, avec la politique des reformes globales décidées par le pouvoir politique, et la création de la Daira de Honaine, les pouvoirs publics donne un signal fort (quoique tardif) pour le développement intensif de la région, a partir de la mise en valeur de ses potentialités naturelles, humaines et matérielles.

Chronologie	Événement urbain
Après 1957 jusqu'au 1970	<ul style="list-style-type: none">- On ne marque dans cette période aucun changement durable sur l'espace, c'est la plus longue et la plus difficile par suite des séquelles de la guerre et des efforts de l'isolement.
De 1970 à 1980	<ul style="list-style-type: none">- On remarque le renforcement des structures scolaires en débordant le site historique avec le début de l'occupation de la rive droite, le long du principal axe de circulation Tlemcen – Ghazaouet privilégiant toute cette rive aux échanges et aux relations publiques.
Après 1980	<ul style="list-style-type: none">- Cette étape se distingue par des transformations sur le double plan quantitatif et qualitatif.- L'extension de la ville au delà des murailles et de l'Oued

Tableau 2 Chronologie des événements urbains

Source : Analyse urbaine de la ville de Honaine⁹²

5.3.2 Evolution urbaine de la cite période poste coloniale :

1ère étape :

- L'occupation du site historique est partielle à l'intérieur du tracé des murailles autour de l'ancienne grande mosquée Seules les constructions publiques se distinguent représentées par le siège d'Assemblée populaire communale (APC), Postes, télégraphes et téléphones (PTT), de la première école et la première structure de la santé.

⁹² Analyse et lecture urbaine ; Sites : Tlemcen, Honaine, Nedroma ; janvier 2005

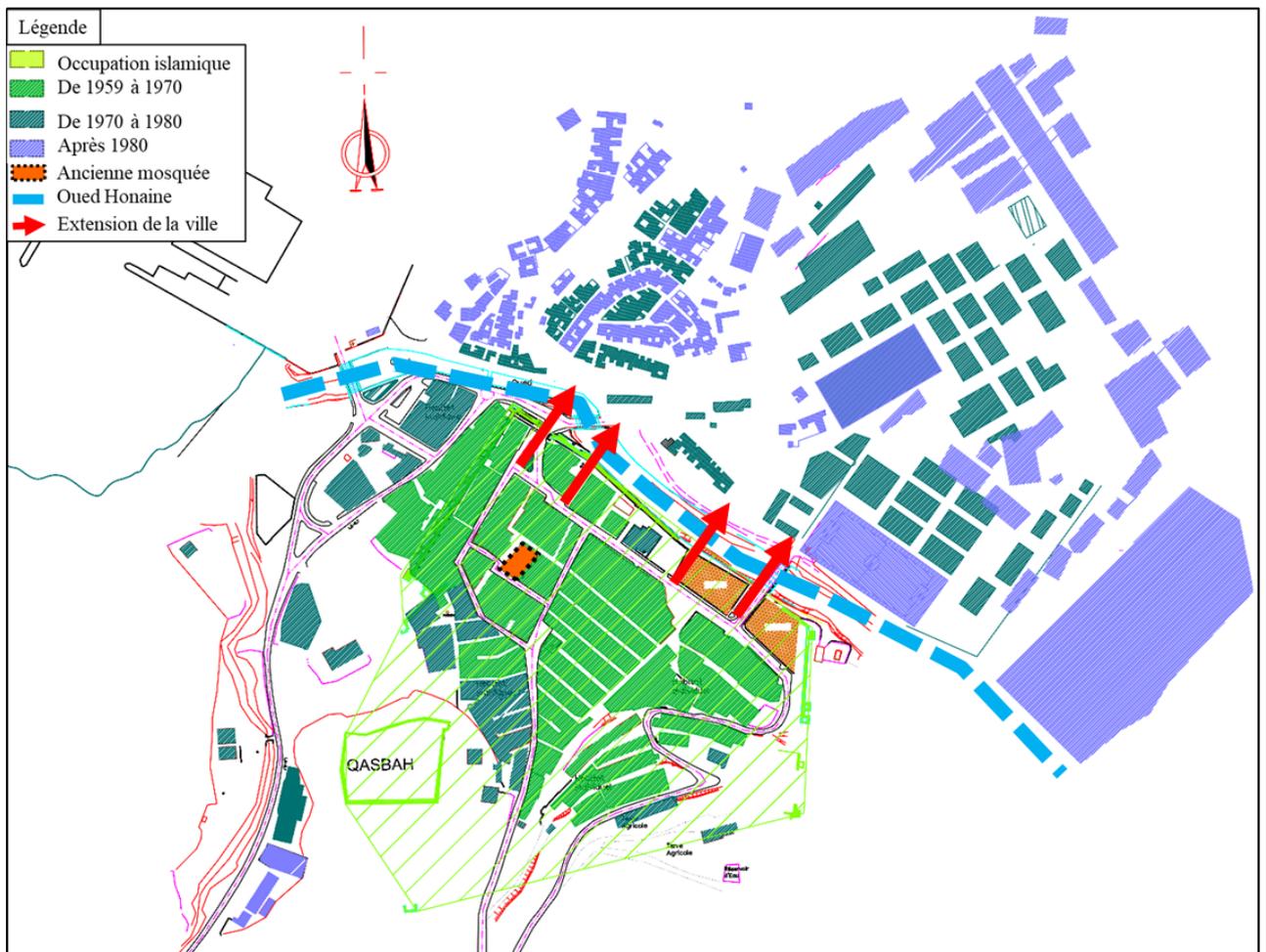
- Le remplacement des tentes grâce à la politique de l'auto construction, grâce à la fourniture gratuite des matériaux de construction.

2ème étape :

- Extension de la ville au-delà des murailles et de l'Oued Honaine
- L'aspect général des bâtis exprime bien les conditions socio-économiques générales de l'agglomération avec des demeures très modestes.

3ème étape :

- La croissance de la rive droite avec une concentration des activités et des établissements publics
- La densité des nouvelles constructions et leur style tranchent nettement avec celui de l'autre rive.
- La dernière extension est faite plus au sud, au-delà de la route de Tlemcen, vers le fond de la cuvette, là où les premières constructions verticales apparaissent brusquement.



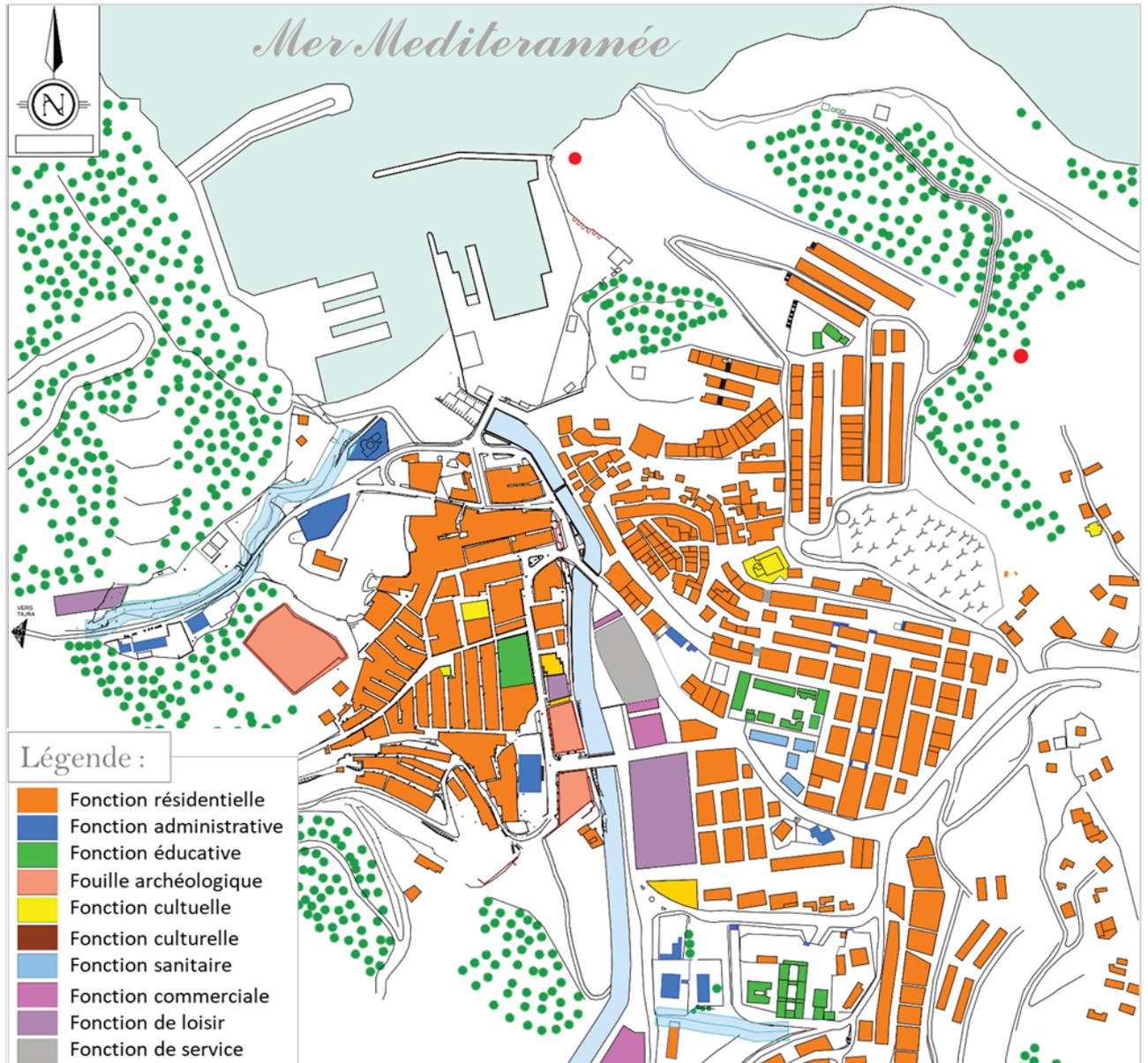
Carte 5 Evolution urbaine de la ville

Source : Auteur sur fond de carte de l'URBAT

III. Lecture morphologique globale :

A partir de l'analyse des quatre systèmes organisateurs du tissu urbain à savoir Le parcellaire, la voirie, le bâti et les espaces libres

a. La trame urbaine (Analyse fonctionnelle) :

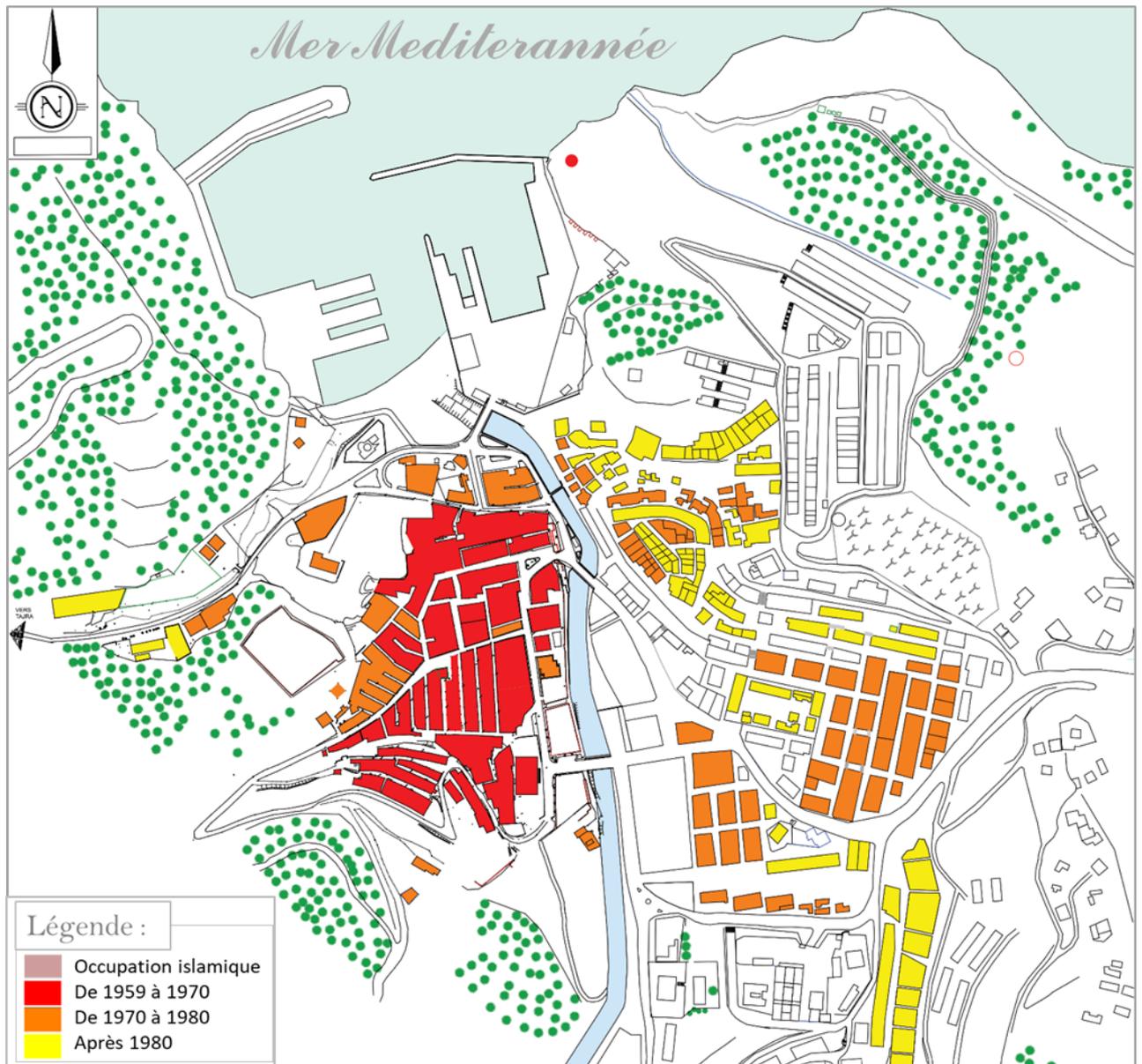


Carte 6 Carte fonctionnelle

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

- A travers l'analyse fonctionnelle, il apparaît clairement un déséquilibre quantitatif et qualitatif urbains. En effet, la rive gauche a comme fonction principale le secteur administratif constitué à la fois par l'îlot du siège de l'APC et le PTT tandis que la rive droite s'impose par ses équipements éducatifs

b. La trame urbaine (Etat du bâti) :

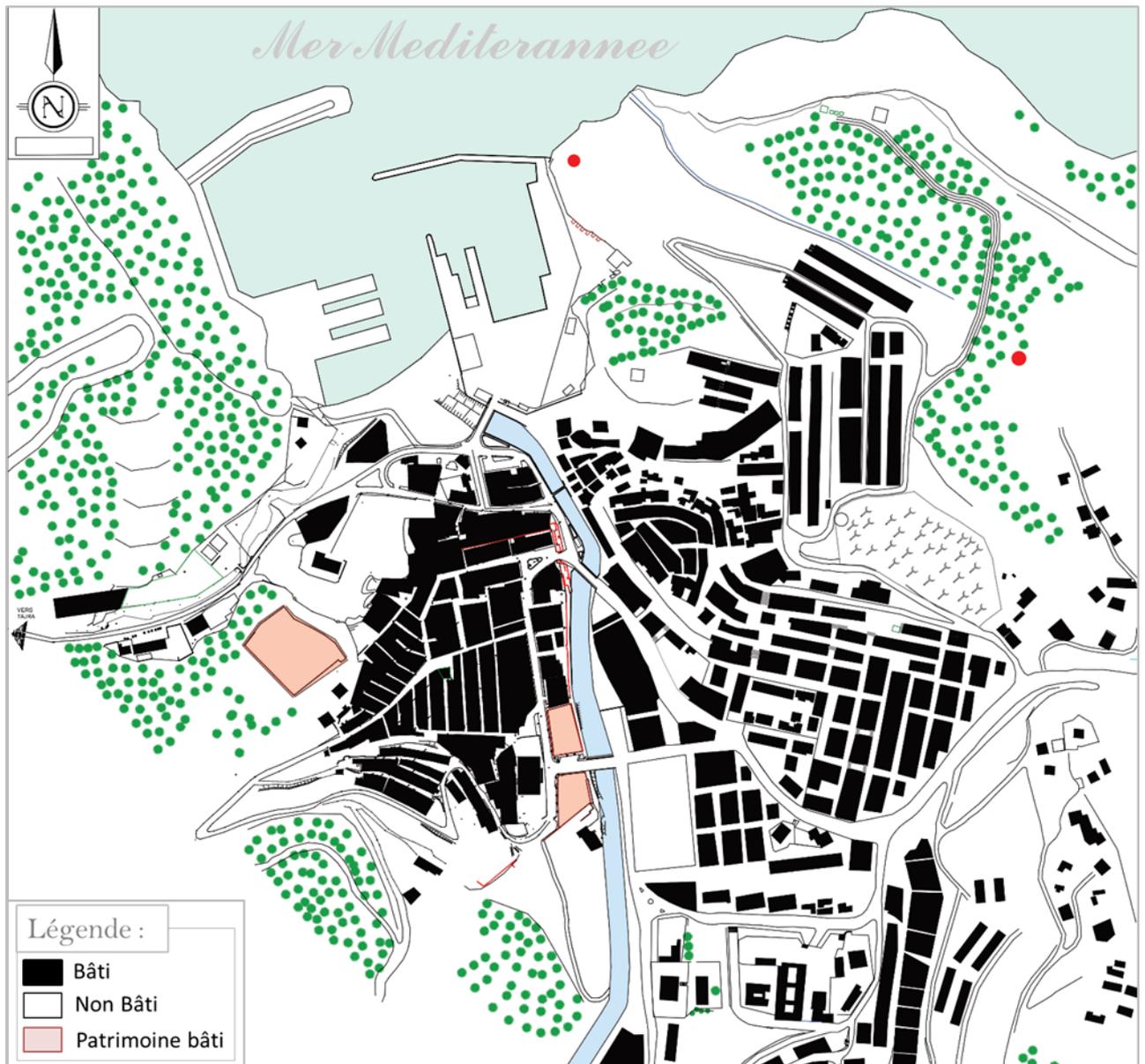


Carte 7 Carte « état du bâti »

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

- A la base de la carte relative à la stratification urbaine (URBAT) et en termes de vetusté du bâti, un repère relatif a été adopté par rapport à une origine qui représente le bâti le plus ancien
- Sur ce point précis, la rive gauche enregistre les plus grands degrés de dégradations du bâti marquée par une prédominance du caractère illicite et le non respect des normes urbaines de constructions due à l'absence des documents attestant l'authenticité de la propriété

c. La trame urbaine (Analyse de la densité) :

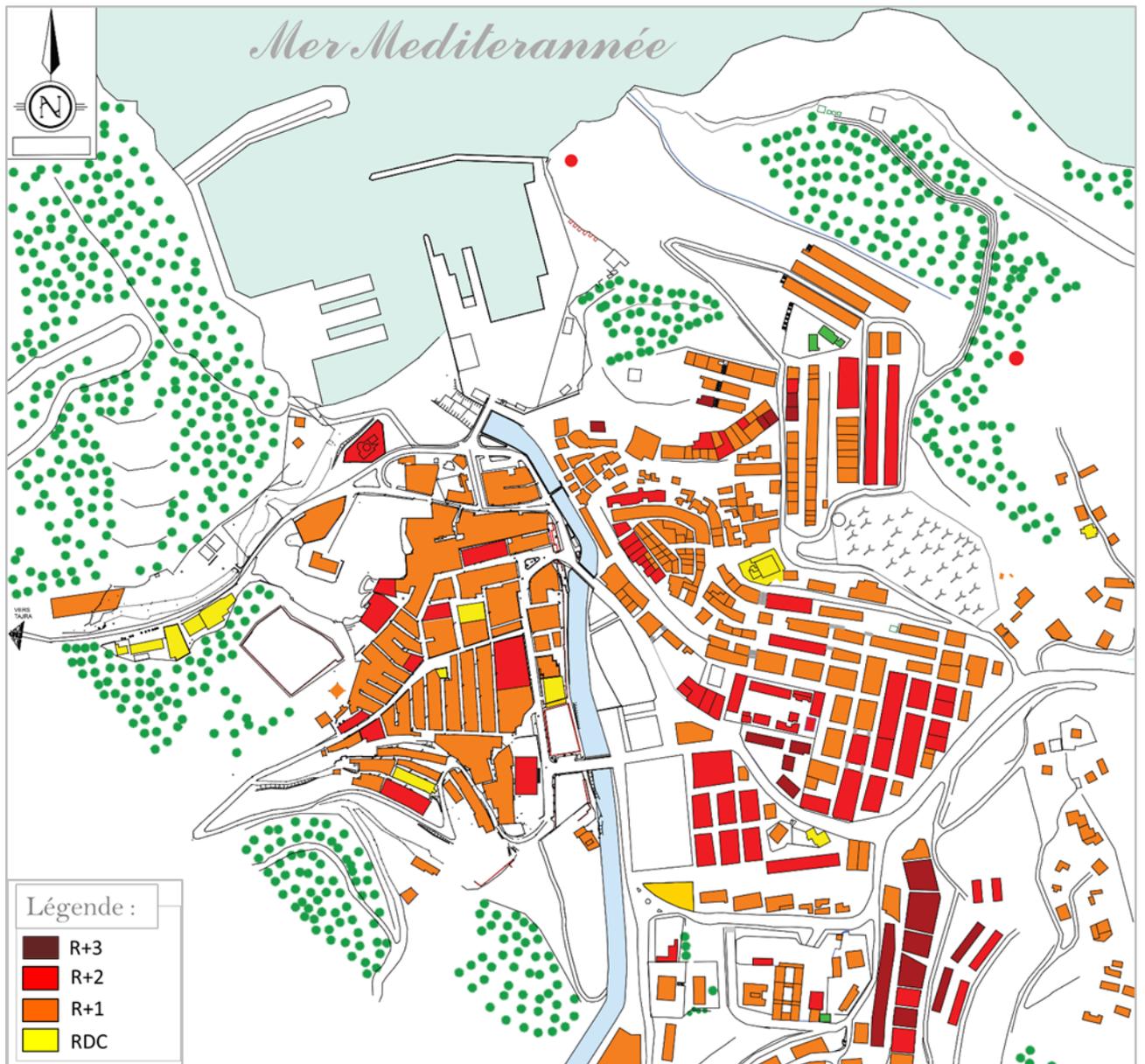


Carte 8 Carte « Bati et non bati »

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

- Les contraintes relatives à l'enclavement de la ville par la présence des monts ont engendré la consommation fâcheuse des terres libres et par voie de conséquence nous enregistrons une densité assez élevée de constructions et un blocage de l'extension urbaine de la ville

d. La trame urbaine (Etat du gabarit) :

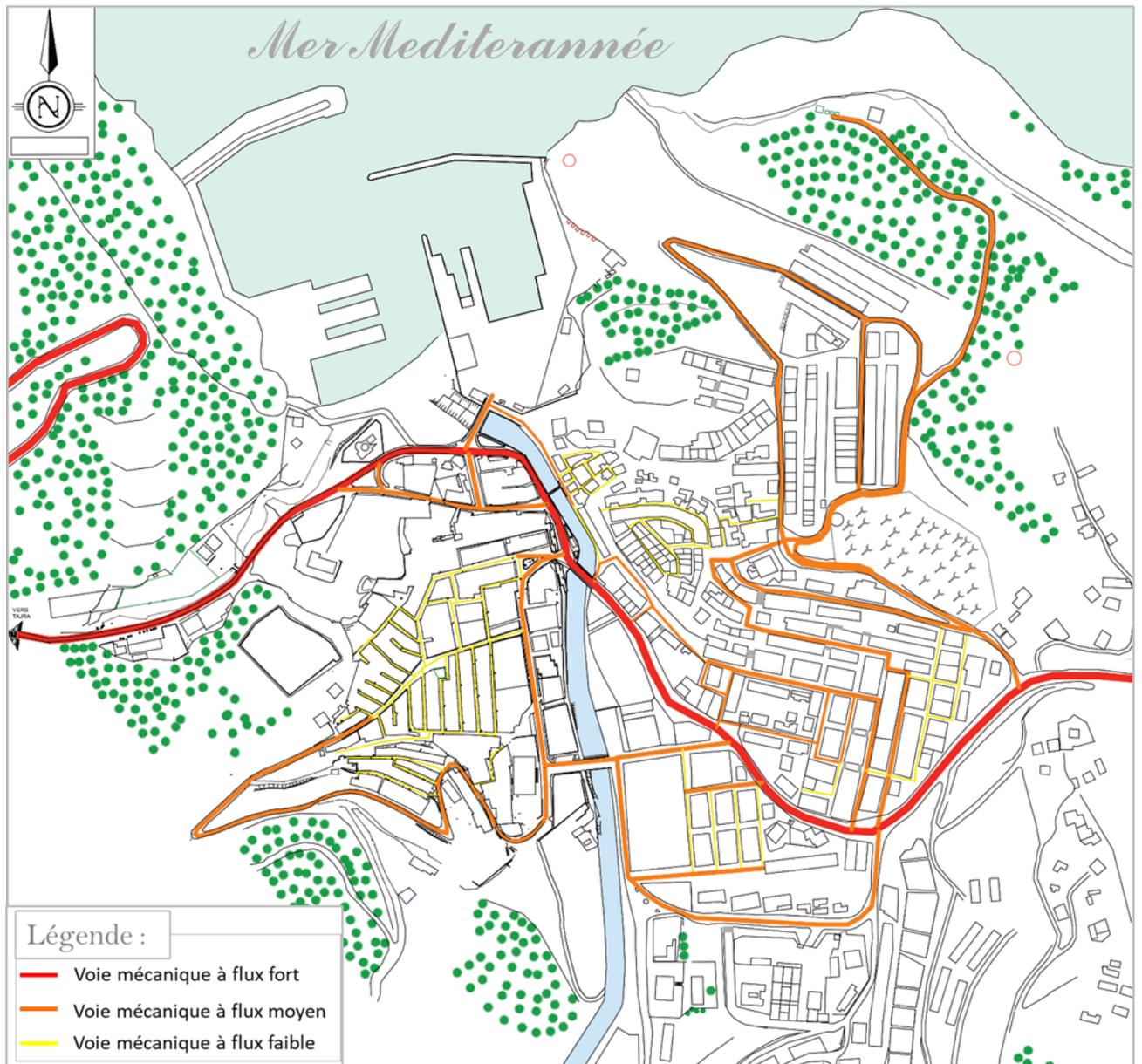


Carte 9 Carte du gabarit

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

- L'harmonie urbaine en élévation est assurée par l'homogénéisation des hauteurs du bâti de la ville ne dépassant guère des niveaux de R+2
- Des élévations plus accentués sont présente au niveau des zones d'extension de la ville

e. La trame viaire (Analyse structurelle) :



Carte 10 Carte du système viaire

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

- En matière de voirie, nous constatons un aspect étroit de la majorité des voies de circulations engendrant des contraintes de trafic urbain, à l'exception de la voie principale (CW104) qui est relativement large.

f. Structures de permanence :

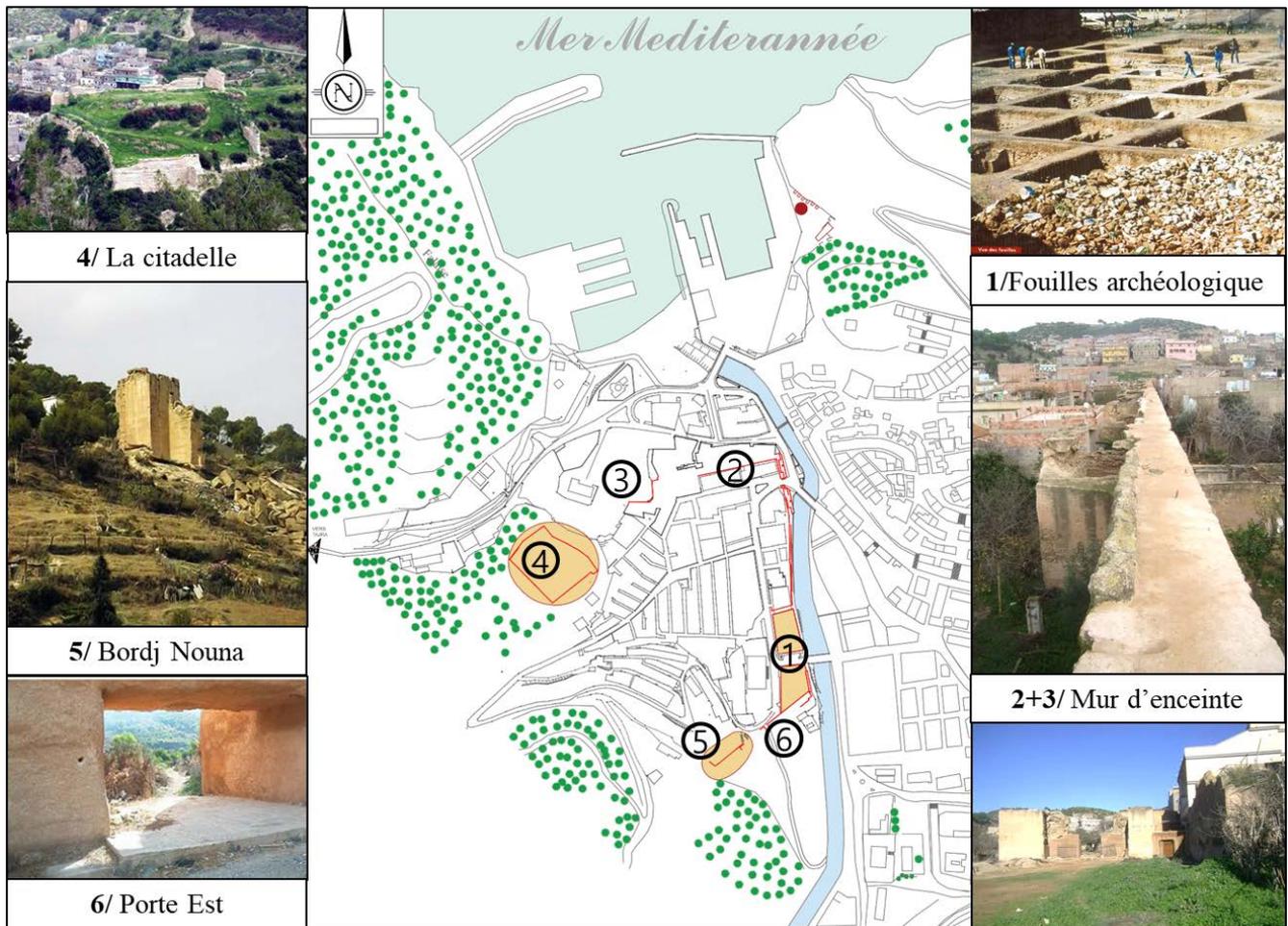


Figure 6 Localisation des monuments historiques de la ville

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

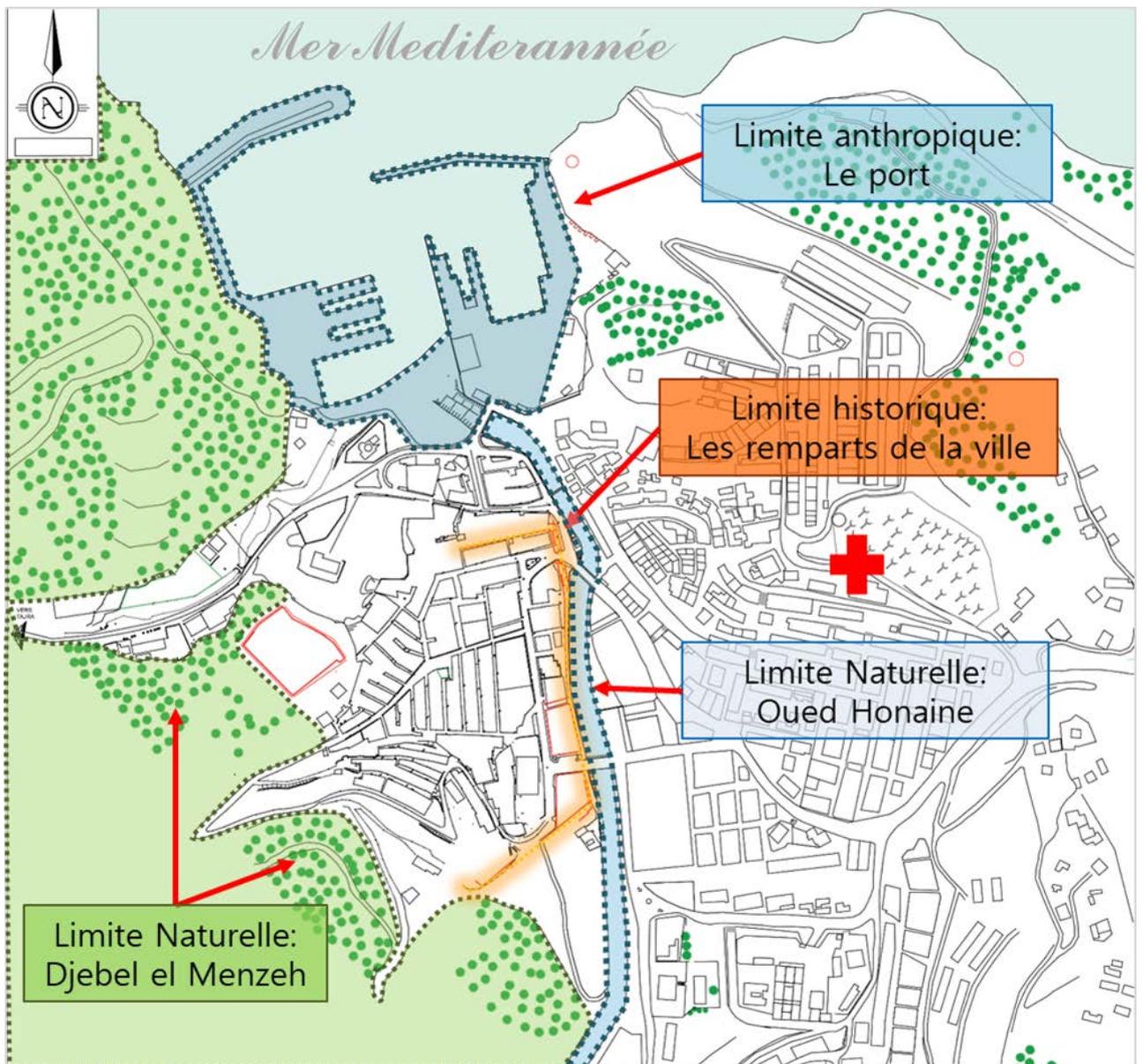
Notre fragment est marqué par des typologies architecturales appartenant à différentes époques historiques qui l'ont marqué, ce qui va nous aider à les considérer comme des éléments repères fort pour notre domaine d'étude :

- La muraille est composée d'un mur d'enceinte sous forme trapézoïdale, surmonté par un chemin de ronde ou on y trouve des traces de créneaux, flanqué par des tours rectangulaires.
- La citadelle occupe une position stratégique pour contrôler à l'époque, les différentes constructions de la ville particulièrement les ouvrages à caractère défensif ainsi que la baie de Honaine

Conclusion :

Ainsi, on a pris en considération les éléments suivants pour aboutir à la délimitation de notre zone d'étude :

- Le tracé des anciennes murailles
- L'emplacement des anciennes portes
- Les limites naturelles (topographiques) et physiques



Carte 11 Délimitation de la zone d'intervention

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

IV. Synthèse du Diagnostic Urbain (Problématique du fragment) :

A la lumière de cette analyse du fragment, axée notamment sur les caractéristiques d'accessibilité, de morphologie urbaine et sociale, l'étude met en évidence un diagnostic exhaustif permettant de déterminer l'ensemble des problématiques et enjeux urbains auxquels les abords des vestiges historique sont soumis aujourd'hui.

Les principaux dysfonctionnements urbains :

Malgré les potentiels que possède le fragment qui se traduit par sa situation stratégique ainsi que son potentiel patrimonial et naturel, il souffre de plusieurs dysfonctionnements présentés sur les différents plans comme suite :

Paysage naturel :

- Le site d'intervention enclavé par la présence de deux barrières naturelles : Djbel el Menzah du côté Ouest et l'Oued Honaine du côté Est qui sépare le secteur du reste de la ville

Infrastructure et mobilité urbaine :

- Manque d'animation tout au long de la voie principale (CW104) qui mène vers le site
- Incohérence de la trame viaire avec la trame du bâti ce qui implique une circulation mécanique très difficile au niveau de l'intra Muros
- Problème de stationnement due à l'absence de parking

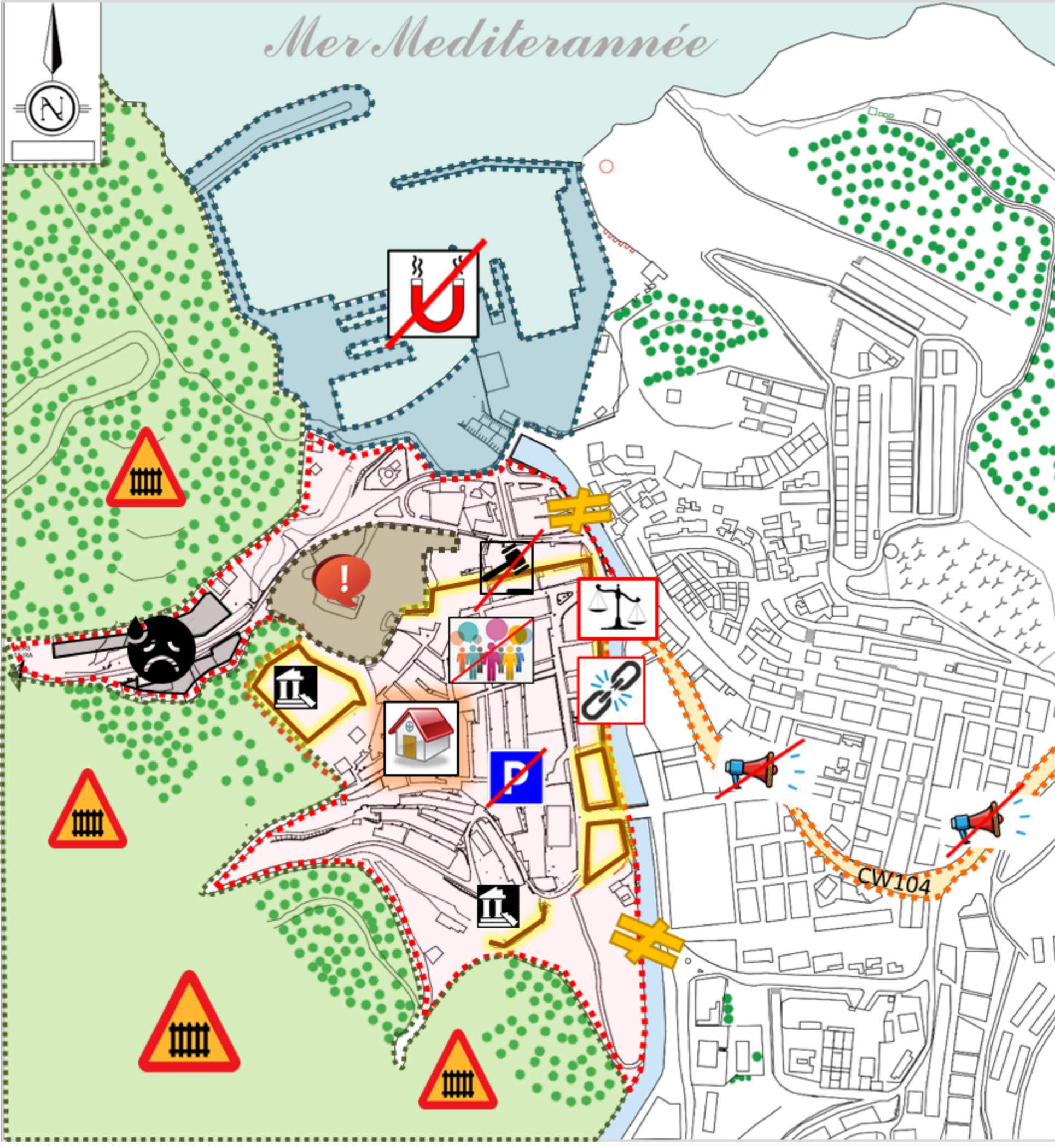
Plan fonctionnel :

- Rupture urbaine entre les deux rives de la ville
- Déséquilibre entre la partie Est et la partie Ouest de la ville en matière de dynamique urbaine, de commerce et de service
- La monofonctionnalité du secteur marqué par la prédominance de la fonction résidentielle
- Absence d'espace public
- Manque d'attractivité au niveau du port

Plan Patrimonial :

- Potentiel patrimonial non exploité
- Absence d'entretien des monuments historiques dont la plupart sont en ruine (ex : la citadelle) et Bourdj Nouna dont George Marcais disait que c'était un exemple unique de Bastion militaire du XIIe siècle garde encore des échafaudages métalliques
- Manque de documents législatifs permettant d'exercer une autorité afin de protéger ses monuments historiques dont la plupart sont exploités par les habitants ou les fortifications sont utilisés comme un mur pour les habitations arrivant jusqu'à creuser dans le rempart en pisé datant du XIIe siècle pour réaliser un portail d'une villa

La carte suivante présente la synthèse de ce diagnostic :



Légende :

- La zone d'étude (corpus)
- Enclavement du secteur (Barrière physique)
- Route principale non animée (CW104)
- Zone portuaire non exploitée
- Espace tampon peu actif
- Potentiel patrimonial non exploité
- Equipement de loisir non fréquenté
- Manque d'animation
- Absence d'attractivité
- Rupture urbaine entre l'ancien et la nouvelle extension
- Déséquilibre entre les deux rives
- La mono fonctionnalité du secteur
- Patrimoine bâti en ruine
- Aucune législation
- Manque d'espace public
- Aucun air de stationnement
- Barrière physique (Djebel el Menzeh)

- **Analyse thématique (exemple similaire au cas d'étude):**

1. **Ville de Maubeuge**

(Cas d'une ville historique Détruite laissant que les remparts)

Présentation :

- Ville Française Traversée par le fleuve de la Sambre et entouré de remparts de Vauban



Problématique :

- Le désenclavement du centre-ville et ses liaisons
- Destruction de la ville laissant que les remparts

Objectifs :

- La reconstruction de la ville ou les remparts deviennent une attraction et un élément rentable à la cité
- Une ville verte qui manie le concept de « ville à la campagne »

Intervention :

- Création d'une promenade urbaine tout au long du fleuve
- L'extension d'un parc zoologique pour rendre possible la libre promenade sur la totalité des remparts



Carte 12 Plan paysager des fortifications

Source : Erric bariol

- Maubeuge a également accéléré sa reconversion en se dotant d'une structure culturelle :



Complexe cinématographique



Pole universitaire



Centre culturel

2. Ville de Boulogne-sur-Mer

(Cas d'une ville dotant d'un ancien port)⁹³

Présentation :

- Boulogne-sur-Mer est une commune Française procédant le premier port de pêche Français

Problématique :

- Destruction de la ville
- L'activité touristique baissent et le port de souffre de la concurrence

Objectifs :

- Développer l'économie touristique, notamment celle liée à la croisière et à la plaisance
- Développer les activités de pêche

Intervention :

- Aménagement d'un port de commerce et de plaisance
- Amélioration de la filière de pêche et des constructions navales

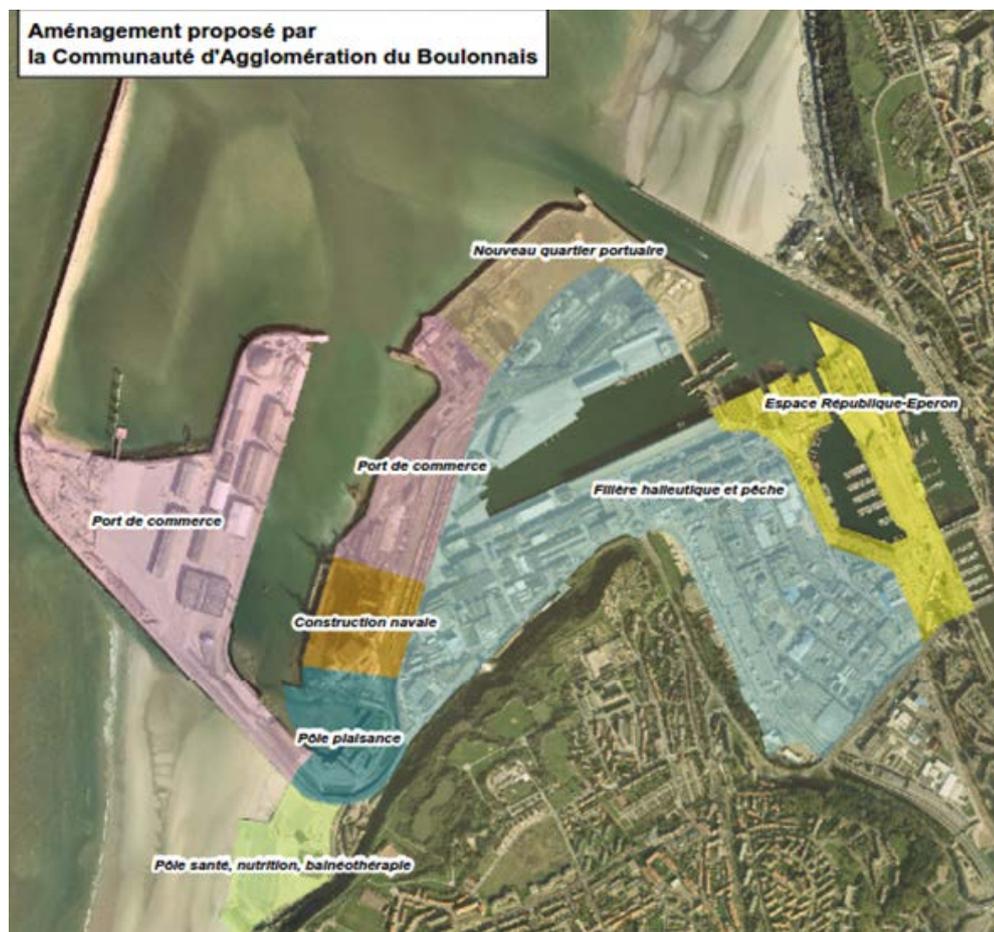


Photo 4 Stratégie d'aménagement de la zone portuaire

Source : Direction des transports – pas de calais

⁹³ Délégation de service public ; boulogne-sur-mer / calais ; pour la mise en place d'un port unique

3. Ville de Vannes

(La mise en valeur des remparts / aménagement d'un port de plaisance)⁹⁴

Présentation :

Vannes est une commune française
Développée autour de son centre historique
Qui se trouve à la jonction de trois collines



Problématique :

- Le Plan de Sauvegarde contraignent les citadins qui habitent ou travaillent près des remparts

Objectifs :

- Le discours de communication touristique et économique doit fortement s'appuyer sur l'histoire.

Intervention :

- Expositions et des fêtes « historiques » sous les remparts pour rattacher le public au passé
- Développement d'un circuit historique reliant tout les monuments



Carte 13 Circuit historique de la ville de Vannes

Source : Site web : Le petit train de Vannes⁹⁵

⁹⁴ Les remparts de Vannes : un patrimoine ignoré hier, médiatisé aujourd'hui (Manuelle AQUILINA)

⁹⁵ <https://www.petittrain-vannes.com/> (Consulté le : samedi 3 novembre 2018)

V. Stratégie d'intervention :

Notre stratégie d'intervention s'appuie sur le diagnostic établie ainsi que les orientations du PDAU et s'articule autour de 5 axes ayant 5 objectifs qui sont:

1^{er} axe → Marquer l'entrée de la ville

- Animation du boulevard principale à travers sa fonctionnalisation

2^{ème} axe → Assurer une continuité urbaine

- Réconciliation urbaine entre la partie Ouest et la partie Est de la ville
- Equilibrer entre les deux rives en matière d'équipement et de dynamique urbaine

3^{ème} axe → valorisation du potentiel patrimonial

- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Assurer la liaison entre les vestiges historiques par la création d'un événement

4^{ème} axe → Assurer une liaison entre la citadelle et le port

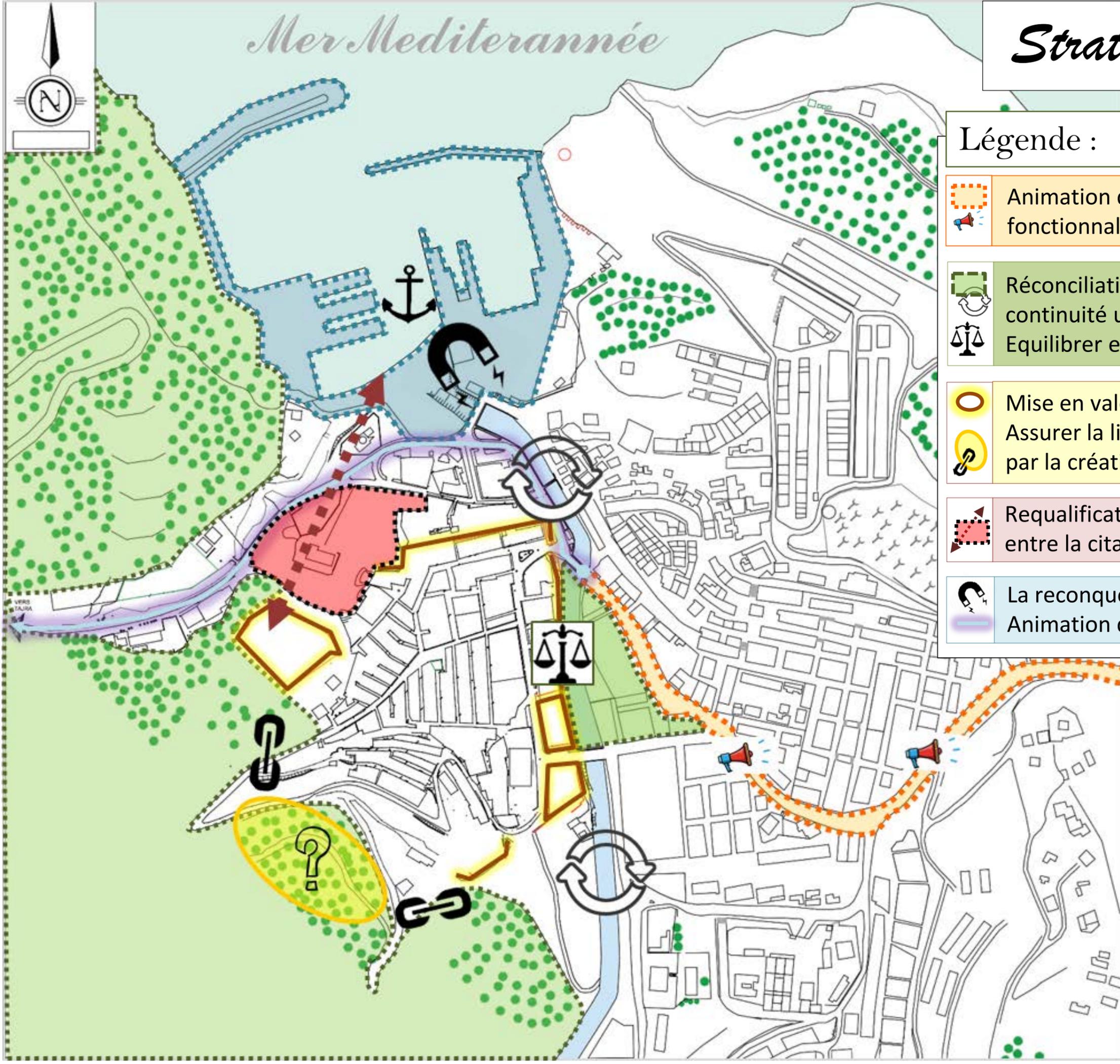
- Requalification urbaine permettant à la fois la mise en scène de la citadelle et la connexion avec le port

5^{ème} axe → garantir une liaison de la ville au port

- La reconquête de l'attractivité portuaire
- Animation de la voie maritime

Légende :

-  Animation du boulevard principal par sa fonctionnalisation
-  Réconciliation urbaine afin d'assurer une continuité urbaine
-  Equilibrer entre les deux rives
-  Mise en valeur du patrimoine bâti
-  Assurer la liaison entre les vestiges historiques par la création d'un événement
-  Requalification urbaine permettant la liaison entre la citadelle et le port
-  La reconquête de l'attractivité portuaire
-  Animation de la voie maritime



VI. Plan d'action (Stratégie d'intervention spécifique):

Pour aboutir à notre stratégie d'intervention, nous optons pour les actions suivantes (tout en respectant les orientations du PDAU):

1^{ère} action → Marquer l'entrée de la ville

- Renforcement de la fonction commerciale au niveau du boulevard principaux en lui offrant une nouvelle vocation

2^{ème} action → Assurer une continuité urbaine

- L'implantation d'une place centrale (un nœud) à l'intersection entre l'ancienne et la nouvelle ville
- Pour ce faire nous allons aboutir à la délocalisation de la station d'essence et au dallage partiel du fleuve pour former une seule entité permettant de renforcer la liaison urbaine et de mettre en scène les fortifications de la ville

3^{ème} action → valorisation du potentiel patrimonial

- Création d'un circuit historique permettant de relier les différents vestiges historiques de la ville tout en aménageant un parc forestier zoologique pour assurer la continuité de ce circuit

4^{ème} action → Assurer une liaison entre la citadelle et le port

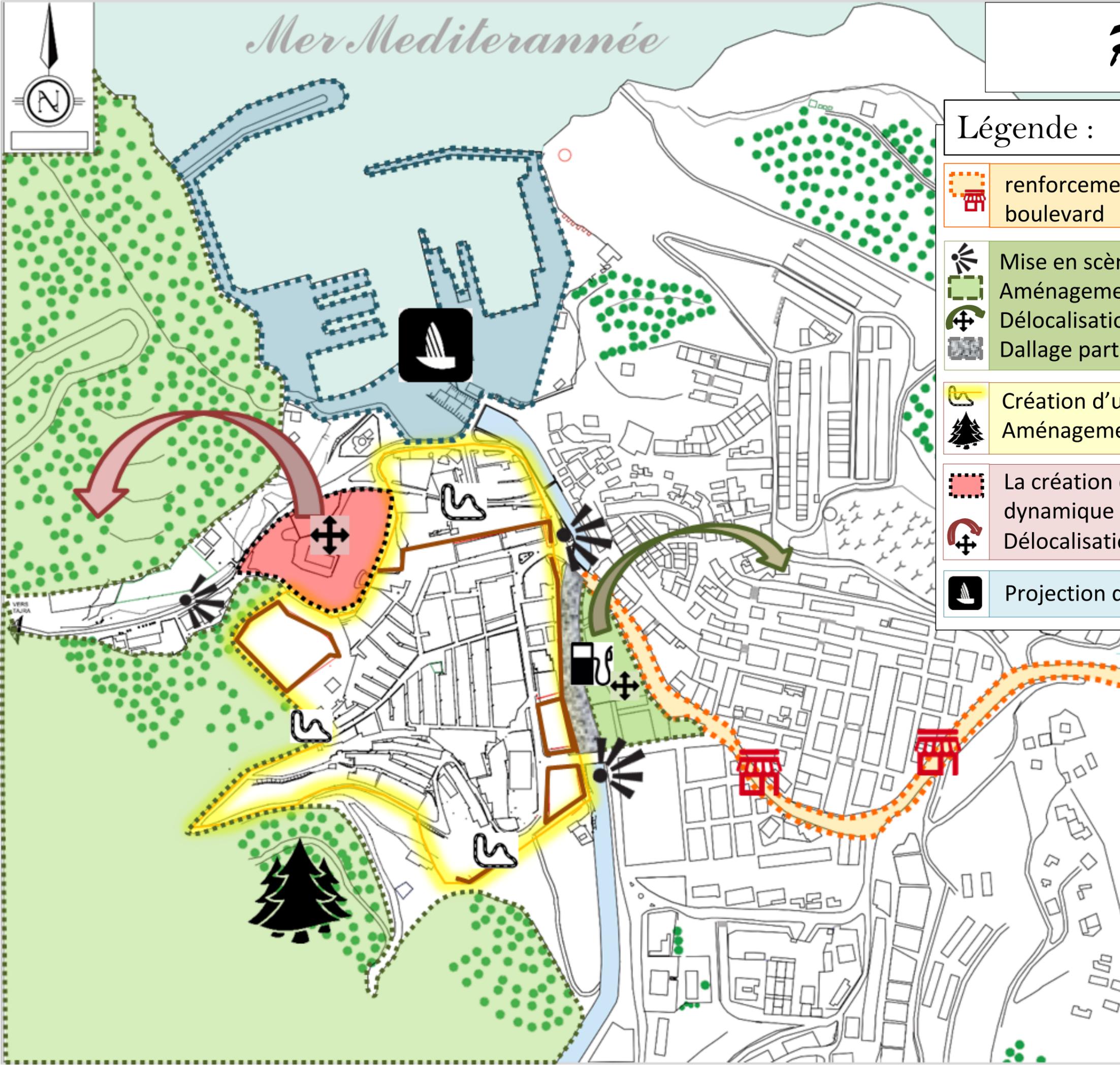
- La création d'une véritable centralité dynamique et attractive pour cela nous optons à la délocalisation de la gendarmerie et la marine pour garantir une assiette d'intervention

5^{ème} axe → garantir une liaison de la ville au port

- Assurer l'attractivité portuaire par la projection d'un port de plaisance

Légende :

-  renforcement de la fonction commerciale du boulevard
-  Mise en scène des vestiges historiques
-  Aménagement d'une place publique (Nœud)
-  Délocalisation de la station d'essence
-  Dallage partiel du fleuve
-  Création d'un circuit historique
-  Aménagement d'un parc forestier zoologique
-  La création d'une véritable centralité dynamique et attractive
-  Délocalisation de la Gendarmerie et la Marine
-  Projection d'un port de plaisance



- **Analyse thématique (exemple avec stratégie similaire :**

1. **Ville de Rennes**

(Cas d'une ville où le fleuve a été dallé)⁹⁶

Présentation :

- La ville de Rennes est située à l'Ouest de la France assise au confluent de deux rivières (l'Ille et la Vilaine).



Problématique :

- Soucis de communication et de liaison entre les deux rives de la ville

Objectifs :

- Assurer une continuité du tissu urbain

Intervention :

- À la fin des années 60, la Vilaine est recouverte pour recevoir un jardin public et un Parking
- Les anciens quais se transforment en voies de circulation.

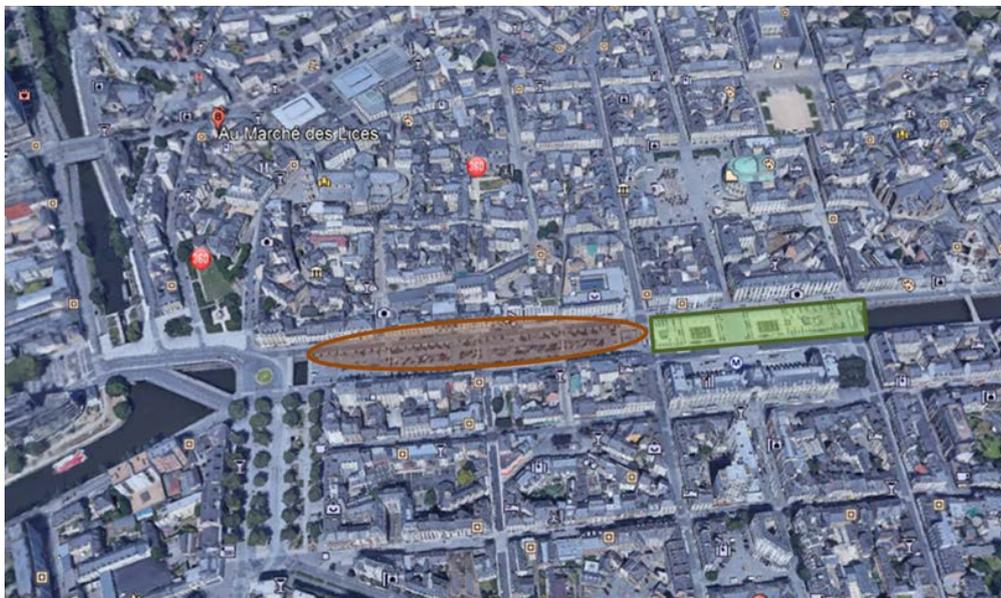


Photo 5 Aménagement du fleuve de Rennes

Source : Google earth

⁹⁶ Place publique ; revue urbaine ; Rennes

2. Ville de Fes

(Circuit historique)

Présentation :

- Fès est la deuxième plus grande ville du Maroc s'étend sur trois secteurs : la ville ancienne (Médina), classée au patrimoine mondial, l'enceinte royale et les quartiers nouveaux, établis par les Français
- Sa médina, la plus vieille et grande du monde, un exemple modèle d'une ville orientale.

Intervention :

- Création de circuits historiques reliant les structures de permanences ayant la même Fonction



Carte 14 Circuit touristique à fès

Source : Le Guide du Réseau Marocain des anciennes médinas;REMAM

• Conclusion :

A partir du diagnostic établi précédemment sur notre zone d'étude, nous avons pu proposer une stratégie d'intervention générale et spécifique. Les orientations de cette stratégie vont nous conduire à la définition du programme de notre projet, qui sera présenté dans le chapitre suivant.

Chapitre III:
Approche opérationnelle

I. Introduction :

Il s'agit dans ce chapitre, d'aborder une phase programmatique et une phase conceptuelle.

La 1ere est de définir le thème qui fera objet de réponse à la problématique citée précédemment.

Par la suite, on abordera des thématiques liées à notre thème défini, et qui nous aideront à élaborer un programme de base propre aux besoins nécessaires au site d'intervention. Pour enfin passer à la phase conceptuelle qui abordera les différents principes de compositions, dans le but d'aboutir à la formalisation du projet dans son aspect formel et fonctionnel.

II. Approche programmatique :

« Programmer, c'est qualifier plutôt que quantifier »⁹⁷

1. Introduction :

a. Définition:

Selon Bernard Tsunami : « le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ, mais aussi une phase de préparation »

- La programmation urbaine touche l'ensemble des composantes d'un tissu urbain qu'elle analyse, dimensionne et organise au regard des besoins des usagers d'un territoire, à court, moyen et long terme.

b. Le rôle de la programmation :

La programmation vise à :

- Définir les fonctions et les activités de l'équipement et leur hiérarchisation.
- Etudier les différentes relations fonctionnelles entre les espaces.
- Définir un schéma général d'organisation spatiale du projet.
- Traduire le besoin en programme spatiale et surfacique.
- Etablir les normes régissant l'équipement construit.

c. Hiérarchisation des enjeux :

• Les enjeux urbains :

- La réconciliation des deux rives (Est et Ouest de la ville)
- Bénéficier de l'emplacement du site aux abords de la citadelle pour offrir à cette dernière une accessibilité convenable et affirmer sa présence.

⁹⁷ H .Barneldes

- Traduire la richesse patrimoniale du site dans une réponse architecturale digne de la valeur historique de la ville
- **Les enjeux culturels :**
 - L'espace urbain se traduit par des valeurs ou dimensions symboliques qu'il porte. Le quartier est chargé de valeurs historiques (éléments signifiants) comme la citadelle, la muraille, Bourdj Nouna, Bab Sanoune....etc Ces éléments doivent être mis en valeur et pris en considération dans la conception du projet urbain.
- **Les enjeux sociaux :**
 - Cibler la population concernée, afin de définir au mieux ses besoins, pour une meilleure appropriation du projet.
 - Réconcilier le citoyen avec la ville et leur permettre de mieux vivre son quotidien
 - Offrir des espaces communautaires dédiés à toutes les tranches de la société.

2. Processus de la programmation :

2.1 Définition du projet:

Pour réussir notre programmation, on doit répondre aux questions suivantes :

- **Pour qui ? (Usagers/utilisateurs)**

Celle-ci nous mène à définir les occupants de la structure ainsi que leur besoin nécessaire, plusieurs catégories sont visées dont :

- Les usagers : ce sont les personnes pour qui le service est conçu. Dans notre cas il s'agit des habitants de la ville, les étudiants, les touristes, les promeneurs et les visiteurs occasionnels.
- Les utilisateurs : on désigne par utilisateur les personnes responsables de la gestion et de l'entretien des services proposés. Dans notre cas ce sont les commerçants, les gérants de la partie culturelle et le personnel administratif et le personnel de sécurité.

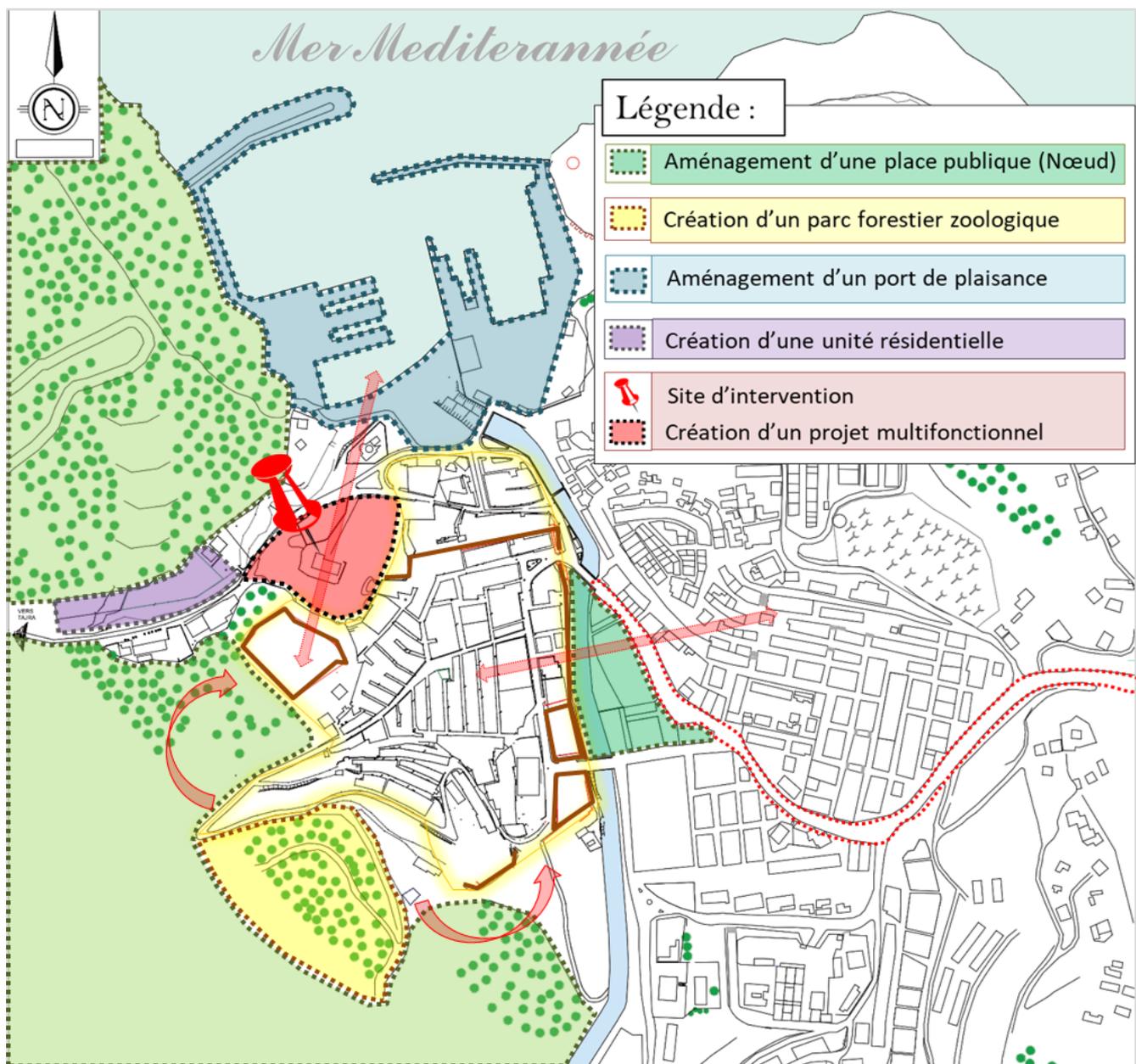
- **Pour quoi ? (cibles du projet)**

- Mettre en valeur la richesse patrimoniale
- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle du site.
- Renforcer les liaisons du quartier avec son environnement.
- profiter du potentiel portuaire de la ville

- Comment ?

A partir de notre stratégie d'intervention nous pouvons dégager la disposition fonctionnelle urbaine suivante :

3. Programme de base urbain:



Carte 15 Carte de la Programmation urbaine

Source : Auteur sur un fond de la carte du PDAU

4. Définition des fonctions :

Le projet multifonctionnel étant proche d'une structure de permanence, qui est la citadelle nous proposons d'y injecter une **fonction culturelle** qui servira à mettre en valeur cette dernière. Elle constituera aussi la première séquence d'un parcours culturel et touristique à l'intérieur du secteur.

- D'autres fonctions s'y ajouteront pour renforcer cette vocation et garantir une meilleure attractivité du projet.

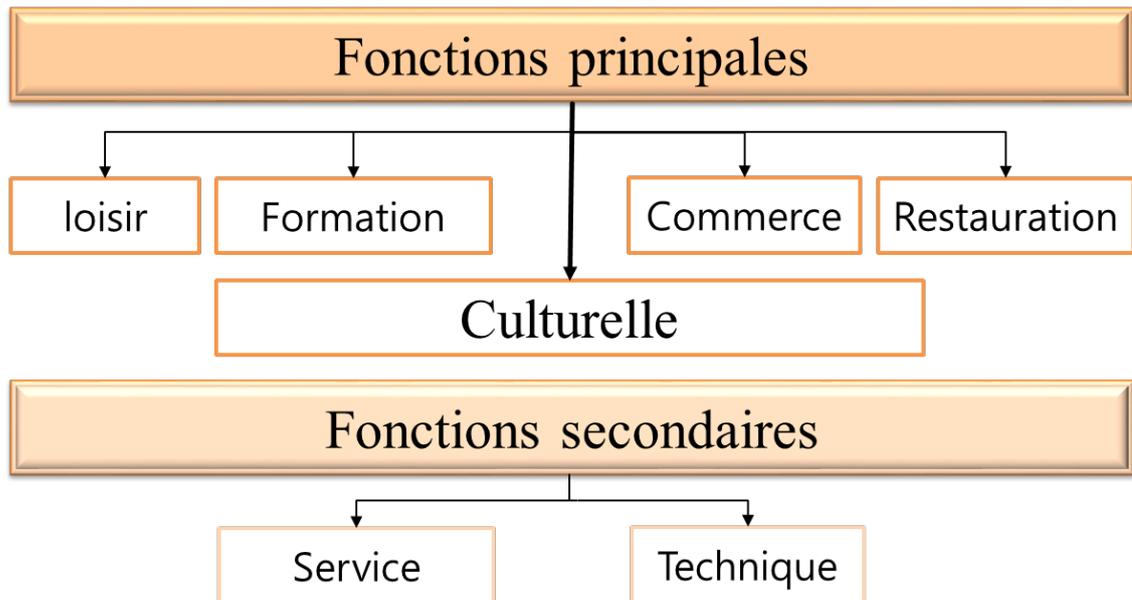


Figure 7 Hiérarchisation des fonctions

Source : Auteur

4.1 Fonctions principales :

- **Fonction culturelle** : contribue à la mission d'affirmation de l'identité culturelle et artistique, développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le mettre au service de la société, participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes et assure une continuité éducative pour les enfants.



Photo 6 Bibliothèque-musée Inguimbertaine

Source : bureau d'étude « Atelier novembre »

- **Fonction de formation** : Ensemble des mesures adoptées en vue de l'acquisition ou du perfectionnement d'une qualification professionnelle pour les travailleurs
La formation consiste à enseigner à un employé les connaissances et les compétences nécessaires à l'exécution de ses fonctions courantes.
- **Fonction de détente et loisirs** : Le loisir est l'activité que l'on effectue durant le temps libre dont on peut disposer. Les loisirs prennent une importance de plus en plus grande dans notre société.



Photo 7 Salle de jeux, bab azzouar, Alger

Source : Google image

- **Fonction commerciale** : L'activité commerciale englobe toute fonction introduisant le public dans l'équipement, et permettant une meilleure rentabilité à ce dernier. Il se traduit essentiellement par deux activités : commerce et consommation.
 - Ainsi il se repartie selon deux grandes catégories :
 1. Commerce linéaire : les équipements commerciaux s'organisent de façon adjacente sur un axe important (rue commerçante).
 2. Commerce groupé : Regroupe plusieurs commerces dans un même lieu que cela soit une place, ou un bâtiment.

4.2 Fonctions secondaires :

- **Fonction logistique** : Cette entité permettra d'assurer et rationaliser la gestion du complexe. Elle regroupera un personnel qui aura pour but la gestion, la coordination et le bon fonctionnement du complexe, tout en apportant régulièrement des changements et des améliorations, afin que l'équipement puisse être un centre attractif pour un large public .

Elle regroupera essentiellement :

- Un service administratif de l'équipement.
- Un service technique de maintenance.

5. Programme de base :

L'organigramme et le diagramme suivants résument les différentes projetés :

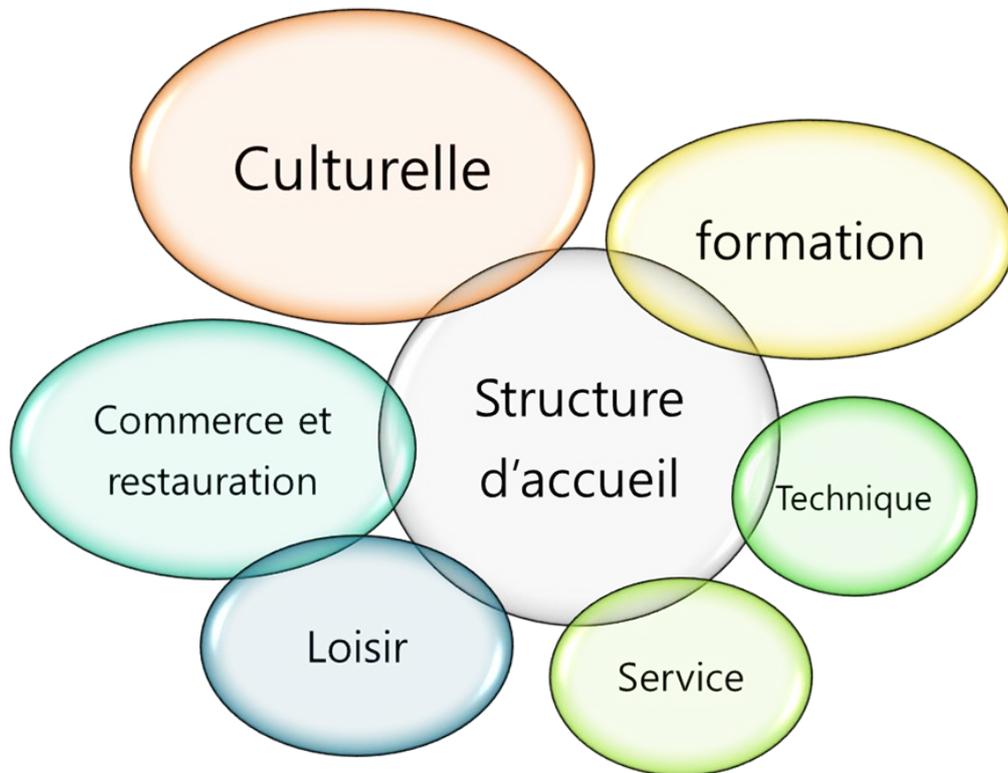


Figure 8 Répartition des fonctions

Source : Auteur

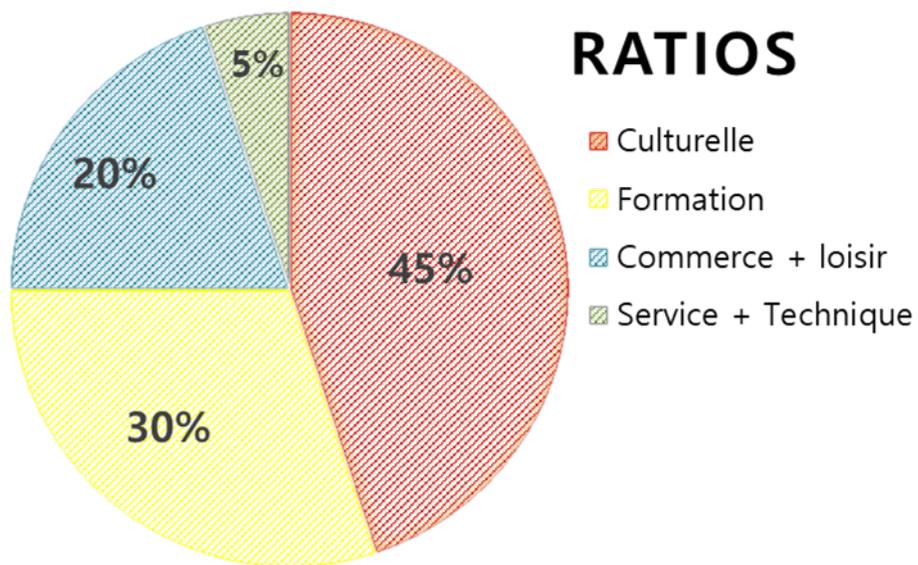


Figure 9 Ratios des fonctions dominantes

Source : Auteur

6. Présentation du projet (Equipement culturel) :

6.1 Définition:

- Un équipement culturel « est une institution, également à but non lucratif, qui met en relation les œuvres de création et le public, afin de favoriser la conservation de patrimoine, la création et la formation artistiques et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit, dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiment spécialement adaptés à ces missions »⁹⁸

6.2 Classement des équipements culturels :

Le classement des équipements culturels se fait suivant 3 critères :

- **Selon l'échelle d'appartenance :**

- Equipements locaux :

- Ils servent aux petites unités urbaines (ex : villages) et peuvent être regroupé dans un seul bâtiment, on peut incorporer, club scientifique local, salle des réunions et de conférences, bibliothèque...

- Equipements à fonction régionale ou nationale :

- Ils servent à la ville concernée, aux régions déterminées ou aux pays entiers, en égard à l'importance ou à la spécialisation rigoureux des équipements, ceux-ci sont pour la plupart à vocation unique, implantés soit au centre-ville, soit dans un endroit bien déterminé qui sont généralement, les centres des recherches, les centres culturels scientifiques...

- **Selon la durée de fréquentation :**

- Des équipements d'accueil en plein temps.
- Des équipements d'accueil quotidien.
- Des équipements d'accueil occasionnels.

- **Selon les activités :** on trouve :

- Tous ce qui est touchent l'éducation et la science : auditorium, centre de recherche, bibliothèque...
- Tous ce qui est lié au divertissement et au spectacle : théâtre, cinéma, musée.
- Tous ce qui est touchent les activités socioculturelles.

Parmi tous les types d'équipements culturels, notre choix se porte sur la conception d'un musée, cette institution culturelle, qui devient aujourd'hui indispensable, en matière d'identité culturelle, car elle assure le rapport entre culture, communication et la société et assure la mise en évidence du notre patrimoine riche matériel et immatériel, participe au développement culturel, favorise le tourisme culturel et donc au développement économique du pays.

⁹⁸ Claude Mouillard

6.3 Analyse thématique (Exemple au programme similaire)

Centre culturel Tjibaou :

- **Présentation :**

Le centre culturel Tjibaou réalisé par Renzo Piano en 1998 en Nouvelle Calédonie, est un pôle de développement de la création artistique et un centre de diffusion de la culture contemporaine. Il affirme la culture kanake dans son patrimoine, dans son actualité et ses créations.

- **Programme :**

Le complexe culturel se compose de dix «maisons» en 3 villages, chacune de la taille et de fonction différente, relié par une promenade centrale

- Le « village 1 », pour l'identité et les collections kanakes et océaniques », espace muséographique qui sert à la présentation des cultures traditionnelles et modernes du Pacifique
- Le « village 2 », qui accueille la médiathèque et un centre d'art contemporain
- Le « village 3 » consacré à la « rencontre et la réflexion », à vocation essentiellement pédagogique et orientée vers les jeunes et les enfants

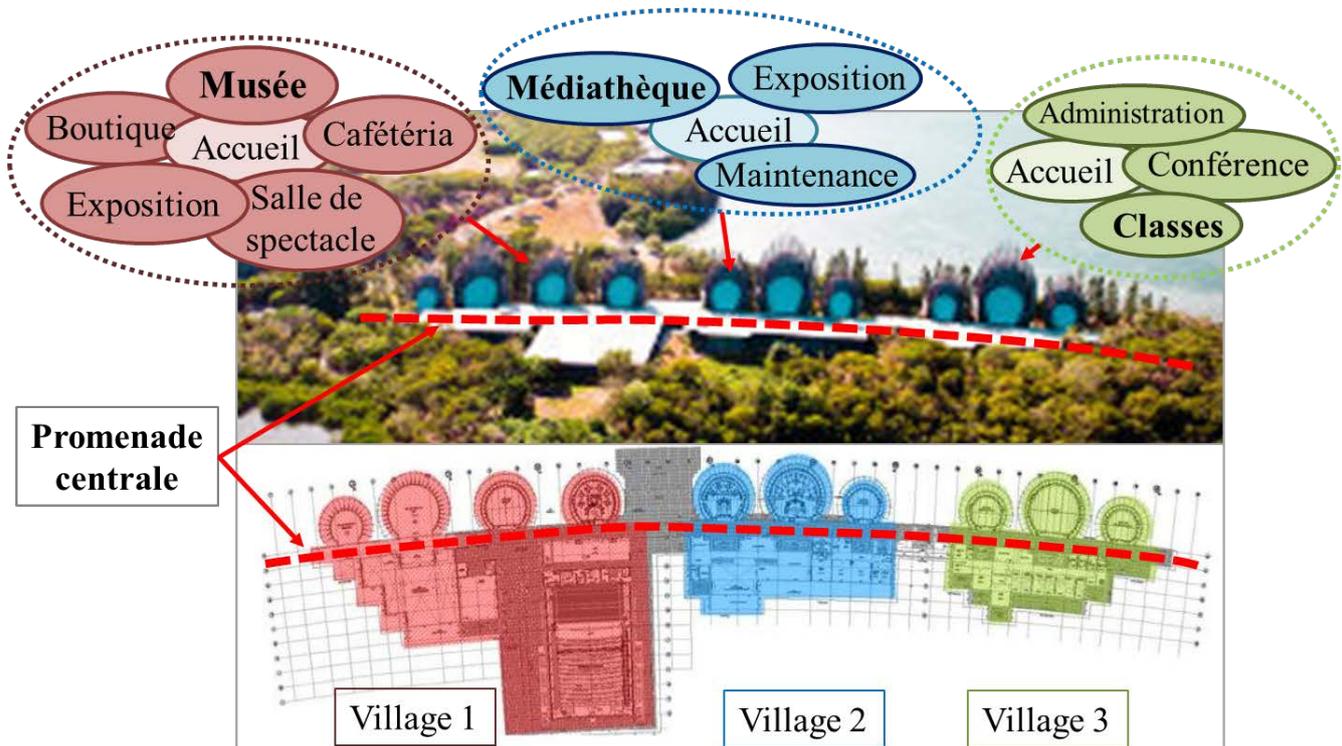


Figure 10 Programme fonctionnel du centre Tjibaou

Source : Site web : Archdaily, modifié par l'auteur⁹⁹

⁹⁹ Site web : <https://www.archdaily.com/600641/ad-classics-centre-culturel-jean-marie-tjibaou-renzo-piano> (Consulté le 2 Mars 2019)

Centre culturel Georges-Pompidou :

- **Présentation :**

- Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre de la Culture, réalisé par Renzo Piano et Richard Rogers en 1977 (Paris)
- Il présente le prototype d'une nouvelle génération de musées et de lieux de culture.

- **Programme**¹⁰⁰:

Le centre multifonctionnel est composé de :

- 1) le musée national d'Art moderne et le Centre de création industrielle : au sein du musée, une librairie, un espace de consultation documentaire multimédia sur les collections et deux galeries d'expositions temporaires, les galeries du musée et d'art graphique
- 2) la Bibliothèque publique d'information : elle regroupe deux salles de cinéma, une Grande salle de spectacles, des espaces pédagogiques, ateliers, librairie et des expositions temporaires
- 3) l'Atelier Brancusi, sur la piazza : est une reconstitution fidèle de l'atelier du sculpteur de l'impasse Ronsin
- 4) Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) : Un bâtiment spécifique pour les recherches et coordination acoustique avec notamment une salle à jauge et acoustique variable, des studios, une chambre anéchoïque et une médiathèque.

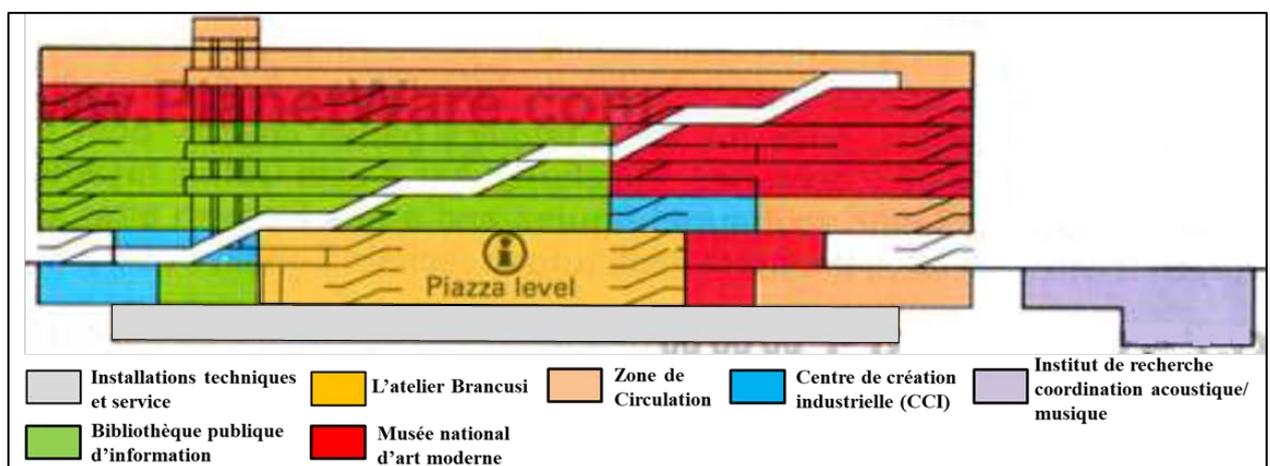


Figure 11 Coupe fonctionnelle du centre Pampidou

Source : Site officiel du centre pampidou¹⁰¹

¹⁰⁰ Site web : https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_national_d%27art_et_de_culture_Georges-Pompidou (Consulté le 2 Mars 2019)

¹⁰¹ Site web : <https://www.centrepompidou.fr/fr> (Consulté le 2 Mars 2019)

7. Programme quantitatif (programme spécifique) :

Bloc A : Centre culturel

Fonctions	Espace	Sous espace	Surface	Nb	S. totale
Accueil	Hall d'accueil	- Hall d'accueil - Renseignement/ billetterie - Exposition temporaire	200 m ² 30 m ² 200 m ²	1 1 1	430 m ²
Culturelle	Bibliothèque (190 pers) Médiathèque (34 pers) Musée (258 pers)	<u>Section enfants:</u> (50pers) - Espace petite enfance - Section lecture - Section cours <u>Section jeunes:</u> (70pers) - Rayonnage - Espace de lecture <u>Section chercheurs:</u> (70pers) - Rayonnage - Espace de lecture <u>Section multimédia</u> (34pers) <u>Musée d'histoire:</u> - Exposition temporaire - Section antiquité - Section moyen âge - Section ottomane - Section espagnole - Section coloniale	80 m ² 70 m ² 50 m ² 100 m ² 200 m ² 100 m ² 170 m ² 170 m ² 100 m ² 125 m ² 543 m ² 80 m ² 150 m ² 190 m ²	1 1 1 1 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1	2128 m ²
Détente et loisir	Cinéma (48 places) Air de jeu	- Sas d'entrée (Billetterie) - Bureau de projection - Salle de projection - Espace de jeu	54 m ² 20 m ² 147 m ² 260 m ²	1 1 1 1	480 m ²
Consommation	Cafétéria avec terrasse	- Cuisine - Terrasse	25 m ² 260 m ²	1 1	285 m ²
Service	Sanitaire Monte charge Dépôt	- Homme - Femme - Ascenseur - Espace de décontamination - Dépôt Bibliothèque + musée	18 m ² 18 m ² 26 m ² 45 m ² 200 m ²	8 8 5 1 1	663 m ²
Technique	Locaux techniques	- Local de chaufferie - Bâche à eau - Atelier d'entretien - Local d'électricité	50 m ² 50 m ² 45 m ² 35 m ²	1 1 1 1	180 m ²
Surface : 3736 m²			Circulation (20%): 747,2m²		Surface totale : 4483,2 m²

Bloc B : Annexe de l'ENCRBC

(École Nationale de Conservation et de Restauration des Biens culturels)

Fonctions	Espace	Sous espace	Surface	Nb	S. totale
Accueil	Hall d'accueil	- Hall d'accueil	55 m ²	1	177 m ²
		- Exposition permanente	70m ²	1	
		- Exposition temporaire	40 m ²	2	
		- Boutique	12 m ²	1	
Gestion	administration	- Secrétaire	25 m ²	1	55 m ²
		- Directeur	30 m ²	1	
Formation	Ateliers	- Atelier de restauration	120 m ²	1	558 m ²
		- Atelier d'art plastique (10 pers)	95 m ²	1	
		- Atelier de maquette (10 pers)	70 m ²	1	
		- Atelier de photographie	53 m ²	1	
	Salles	- Salle d'enseignement (60 pers)	50 m ²	2	
		- Salle informatiques (16pers)	35/45m ²	2	
		- Salle de réunions (30pers)	40 m ²	1	
Consommation	Cafétéria avec terrasse	- Cafétéria	45 m ²	1	145m ²
		- Terrasse	100 m ²	1	
Service	Sanitaire	- Homme	18 m ²	3	223 m ²
		- Femme	18 m ²	3	
	Dépôt	- Dépôt	115 m ²	1	
Technique	Locaux techniques	- Local de chaufferie	30 m ²	1	100 m ²
		- Bâche à eau	35 m ²	1	
		- Local d'électricité	35 m ²	1	

Surface : 1258 m²

Circulation (20%): 251,4 m²

Surface totale : 1509,4 m²

Bloc C : Annexe du CFPA

(Centre de formation professionnelle)

Fonctions	Espace	Sous espace	Surface	Nb	S. totale
Accueil	Hall d'accueil	- Hall d'accueil	45 m ²	1	135 m ²
		- Exposition permanente	15 m ²	2	
		- Exposition temporaire	30 m ²	2	
Gestion	Administration	- Secrétaire	25 m ²	1	55 m ²
		- Directeur	30 m ²	1	
Formation	Section scientifique	- Salle de cours (18pers)	50 m ²	4	550 m ²
		- Salle informatique (8pers)	35 m ²	2	
		- Atelier de dessin (6pers)	55 m ²	1	
	Section artistique	- Atelier de peinture (7 pers)	50 m ²	1	
		- Atelier de sculpture (7pers)	50 m ²	1	
		- Atelier de poterie (5 pers)	35 m ²	2	
		- Atelier de couture (6 pers)	55 m ²	1	
Consommation	Cafétéria avec terrasse	- Cafétéria	68 m ²	1	146 m ²
		- Terrasse	78 m ²		
Service	Sanitaire	- Homme	18 m ²	3	218 m ²
		- Femme	18 m ²	3	
	Dépôt		110m ²	1	
Technique	Locaux techniques	- Local de chaufferie	30 m ²	1	87 m ²
		- Bâche à eau	25 m ²	1	
		- Local d'électricité	32 m ²	1	

Surface : 1191 m²

Circulation (20%): 238,2 m²

Surface totale : 1429,2 m²

Bloc D: Centre commercial

Fonctions	Espace	Sous espace	Surface	Nb	S.totale
Accueil	Hall d'accueil	- Hall d'accueil	300 m ²	1	300 m ²
Commerce	Boutiques	- Supermarché - Boutiques	140 m ² 25/30 m ²	1 12	490 m ²
Consommation	Cafétéria Restauration	- Cafétéria (16 pers) - Restaurant (20 pers)	50 m ² 70 m ²	2 2	240 m ²
Loisir	Divertissement	- Salle des jeux	140 m ²	1	140 m ²
Service	Sanitaire Dépôt	- Homme - Femme	17 m ² 17 m ² 85 m ²	3 3 1	187 m ²
Technique	Locaux techniques	- Local de chaufferie - Bâche à eau - Local d'électricité - Local d'entretien	35 m ² 50 m ² 35 m ² 30 m ²	1 1 1 1	150 m ²

Surface : 1507 m²

Circulation (20%): 301,4m²

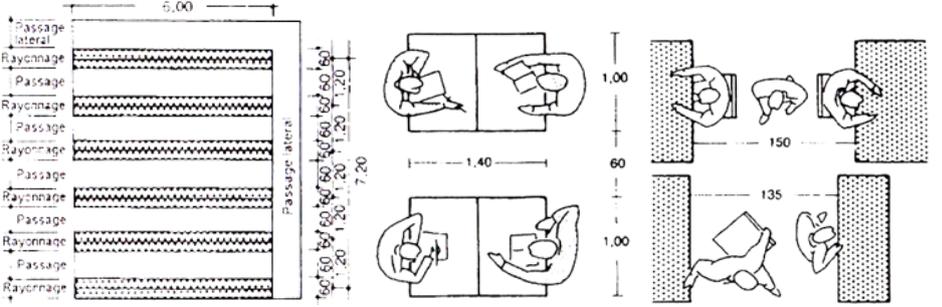
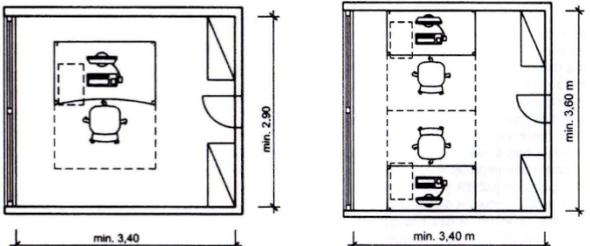
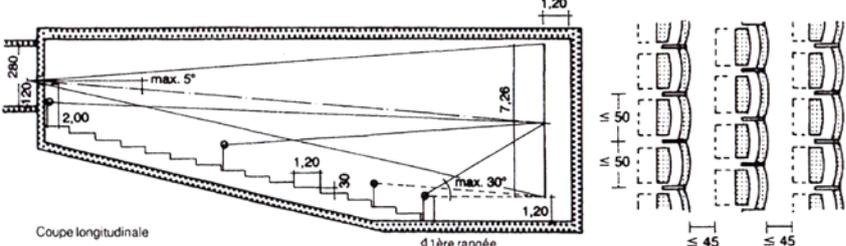
Surface totale : 1808,4 m²

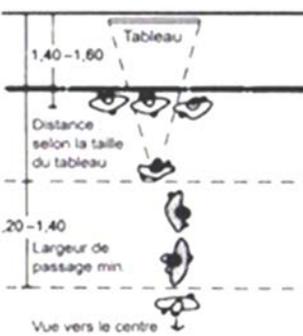
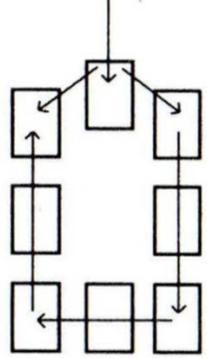
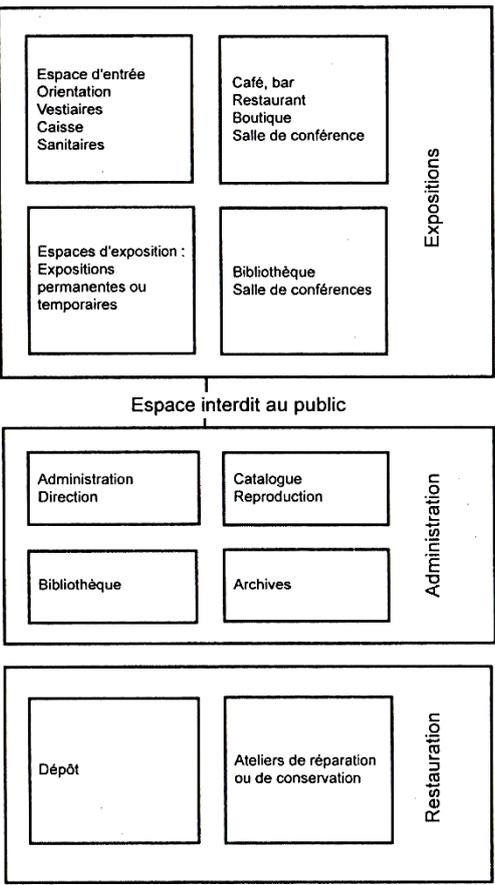
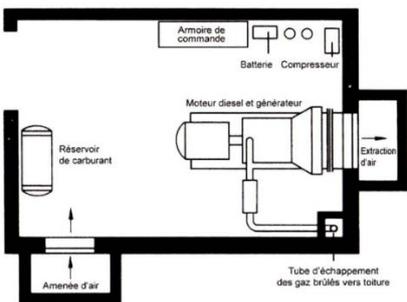
Bloc E : Parking

Fonctions	place
parking	150

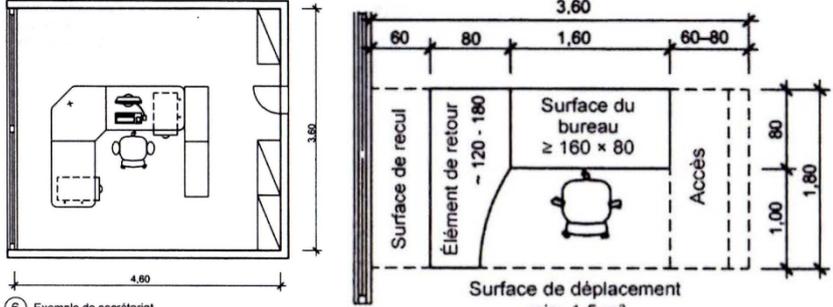
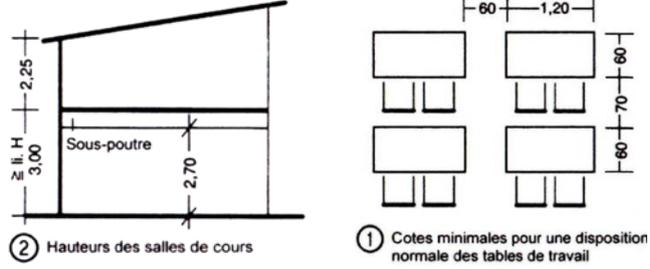
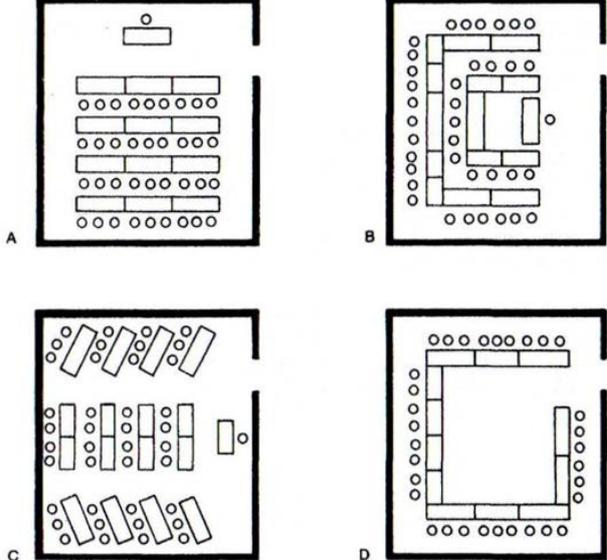
8. Programme qualitatif :

Bloc A : Centre culturel

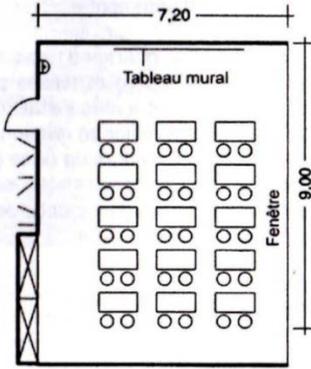
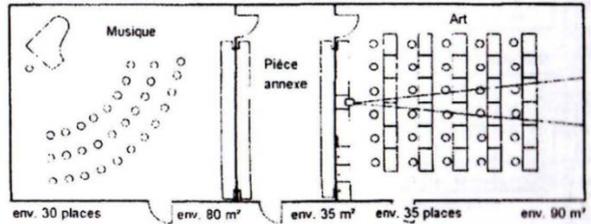
Espace	Sous espace	Exigences
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Hall d'accueil - Renseignement 	<ul style="list-style-type: none"> -L'articulation entre l'intérieur et l'extérieur. -La lisibilité en proposant divers parcours à suivre. -La transparence afin d'attirer le flux de l'extérieur vers l'intérieur. -Il doit présenter Une hauteur très importante permettant un renouvellement d'air rapide et un éclairage zénithal.
Bibliothèque (0,35 à 0,55 m ² par élève)	<ul style="list-style-type: none"> -Section enfants -Section jeunesse -Section chercheurs 	 <p>Surfaces pour rayonnages Distance minimale entre les tables</p> <p><u>Éclairage</u> de la salle de consultation : env. 250-300 lux en règle générale, 500 lux pour les postes de lecture/travail, catalogues sur fiches, renseignements, prêt.</p> <p><u>Climat Intérieur</u> de la salle de consultation : 20 ± 2 °C. 50 ± 5 % humidité relative, renouvellement de l'air (flux d'air neuf) 20 m³/h.</p>
Médiathèque	-Section multimédia	
Cinéma	<ul style="list-style-type: none"> - Billetterie -Cabine - Salle de projection - Espace de jeu 	 <p>Coupe longitudinale 4^{ème} rangée</p> <p><u>Cabine de projection</u> : Dimension minimale de cet espace : L=6,50 x l=2,80 x H=2,80m avec fenêtre de projection environ. 150/250 x 50 cm (pour 1 ou 2 appareils de projection)</p>

<p>Musée</p>	<p>-Musée d'histoire</p> <p>(1 pers. /5 m² accessibles au public)</p>	 <p>⑨ Visibilité et circulation pour tableaux au mur</p> <p>Le parcours en boucle ramène à l'entrée</p>  <p>⑥ Parcours en boucle (loop)</p> <p>Espace public, contrôlé</p>  <p>① Schéma fonctionnel</p> <p>Eclairage : La lumière du jour directe ne doit jamais frapper les pièces de musée, qui pourraient ainsi être endommagées. C'est pourquoi les salles d'exposition doivent être équipées de systèmes d'éclairage flexibles : absence de luminaires encastrés, de luminaires fixes muraux ou en plafond.</p>																				
<p>Locaux Techniques</p>	<p>-Local de chaufferie - Bâche à eau - Atelier d'entretien - Local d'électricité</p>	 <p>① Local pour un groupe électrogène diesel avec amenée et extraction d'air séparées</p> <table border="1" data-bbox="1037 1422 1524 1646"> <thead> <tr> <th>Puissance du groupe électrogène en kVA</th> <th>20-60</th> <th>100-200</th> <th>250-500</th> <th>650-1500</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dimensions local en m</td> <td>5,0-4,0</td> <td>6,0-4,5</td> <td>7,5-5,0</td> <td>10,5-5,5</td> </tr> <tr> <td>Hauteur local en m</td> <td>3,0</td> <td>3,5</td> <td>4,0</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>Largeur porte ou portail en m</td> <td>2,0-1,5</td> <td>2,0-1,5</td> <td>2,2-2,0</td> <td>2,2-2,0</td> </tr> </tbody> </table> <p>② Dimensions d'un local pour groupe électrogène diesel</p>	Puissance du groupe électrogène en kVA	20-60	100-200	250-500	650-1500	Dimensions local en m	5,0-4,0	6,0-4,5	7,5-5,0	10,5-5,5	Hauteur local en m	3,0	3,5	4,0	4,0	Largeur porte ou portail en m	2,0-1,5	2,0-1,5	2,2-2,0	2,2-2,0
Puissance du groupe électrogène en kVA	20-60	100-200	250-500	650-1500																		
Dimensions local en m	5,0-4,0	6,0-4,5	7,5-5,0	10,5-5,5																		
Hauteur local en m	3,0	3,5	4,0	4,0																		
Largeur porte ou portail en m	2,0-1,5	2,0-1,5	2,2-2,0	2,2-2,0																		

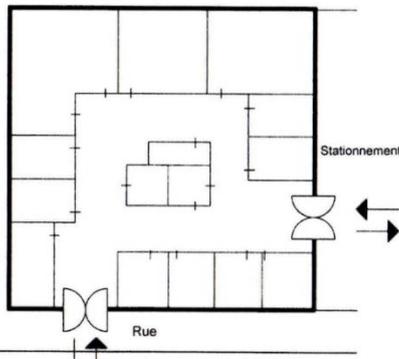
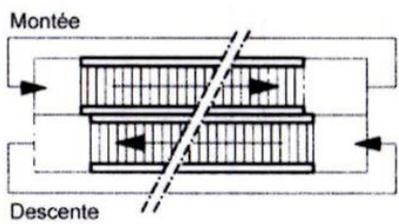
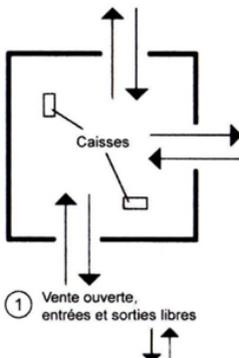
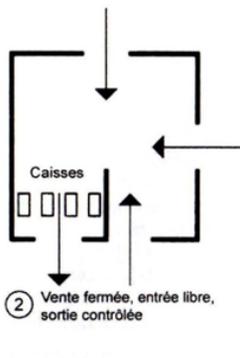
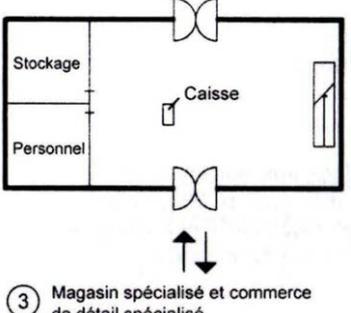
Bloc B : Annexe de l'ENCRBC

Espace	Sous espace	Exigences
administration	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire - Directeur 	 <p>⑥ Exemple de secrétariat</p> <ul style="list-style-type: none"> -Eclairage d'une intensité de 500 lux pour les bureaux. -L'éclairage naturel assurera une grande partie de l'éclairage.
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de restauration - Atelier d'art plastique - Atelier de maquette - Atelier de photographie 	 <p>② Hauteurs des salles de cours</p> <p>① Cotes minimales pour une disposition normale des tables de travail</p> <p><u>studio photo</u> : avant-pièce pour les prises de vues et les cours + une chambre noire avec une partie pour le tirage et une partie pour le développement des films + une pièce ou une alcôve pour charger les appareils.</p>  <p>① Pièces pour séminaires, disposition variable des sièges.</p>
Salles	<ul style="list-style-type: none"> - Salle d'enseignement - Salle informatiques - Salle de réunions 	

Bloc C : Annexe du CFPA

Espace	Sous espace	Exigences
Section scientifique	- Salle de cours - Salle informatique	 <p>Le nombre maximal d'élèves par classe est de l'ordre de 30</p>  <p>④ Profondeur maximale des salles de cours à éclairage naturel unilatéral</p> <p>⑧ Musique et art.</p>
Section artistique	- Atelier de dessin - Atelier de peinture - Atelier de sculpture - Atelier de poterie - Atelier de couture	

Bloc D : Centre commercial

Espace	Sous espace	Exigences
Accueil	Hall d'accueil	  <p>⑩ Centre commercial</p> <p>⑥ Disposition simple en parallèle des escaliers roulants</p>
Boutiques	- Supermarché - Boutiques	   <p>① Vente ouverte, entrées et sorties libres</p> <p>② Vente fermée, entrée libre, sortie contrôlée</p> <p>③ Magasin spécialisé et commerce de détail spécialisé</p>

<p>Cafétéria Restauration</p>	<p>- Cafétéria - Restaurant</p>	<p>1. Groupe de production en bloc</p> <p>2. Cuisine pour restaurant de 60 à 100 places.</p> <p>3. Répartition parallèle des tables.</p>
<p>Divertissement</p>	<p>- Salle des jeux</p> <p>- Air de jeu</p>	<p>4. Dimensions de base pour tennis de table.</p> <p>5. Dimensions de base et écartements du billard.</p> <p>10. Bac à sable (bois rond).</p> <p>13. Balançoires.</p> <p>14. Toboggan.</p> <p>18. Maison à grimper et glisser.</p>

Bloc E : Parking

Espace	Exigences		
<p>Parking</p>	<p>Plan d'étage</p> <p>Disposition avec niveaux inclinés sans perte de place. Pente $\le 6\%$</p> <p>Coupe</p>	<p>2. Rampe longitudinale.</p>	<p>3. Rampe transversale.</p> <p>7. Largeur mini. des rampes droites.</p>

III. Approche architecturale :

1. Introduction :

Après l'élaboration des exemples thématiques et la programmation qui nous a permis de qualifier les fonctions adéquates qui conjuguent une réponse optimale à la problématique posée nous avons pu éclaircir les principales orientations sur lesquelles va se baser notre solution architecturale, réponse de notre problématique spécifique. Donc l'approche suivante sera consacrée à la définition du processus de conception du projet architectural : le parti architectural, le principe de composition (la genèse du projet) et les références stylistiques.

2. Le site d'intervention :

2.1 Analyse du site :

Le site est investi d'une valeur patrimoniale indéniable, l'élaboration de ces principes devra prendre en compte la sensibilité de l'intervention.

2.1.1 Situation géographique :

Notre site d'intervention est situé aux limites Nord-Ouest de la ville.

Il occupe une position charnière entre la citadelle et le port



Photo 8 Vue aérienne du site d'implantation

Source : Google Earth modifié par l'auteur

2.1.2 Délimitation et forme du terrain :

Notre site d'implantation s'étend sur une assiette de 13 000 m² avec une forme irrégulière.

Il est limité par :

- Au Nord : le port et Djebel El Menzeh
- Au Sud : La citadelle
- A l'Est : habitations
- A l'Ouest : Habitations et équipements sportifs

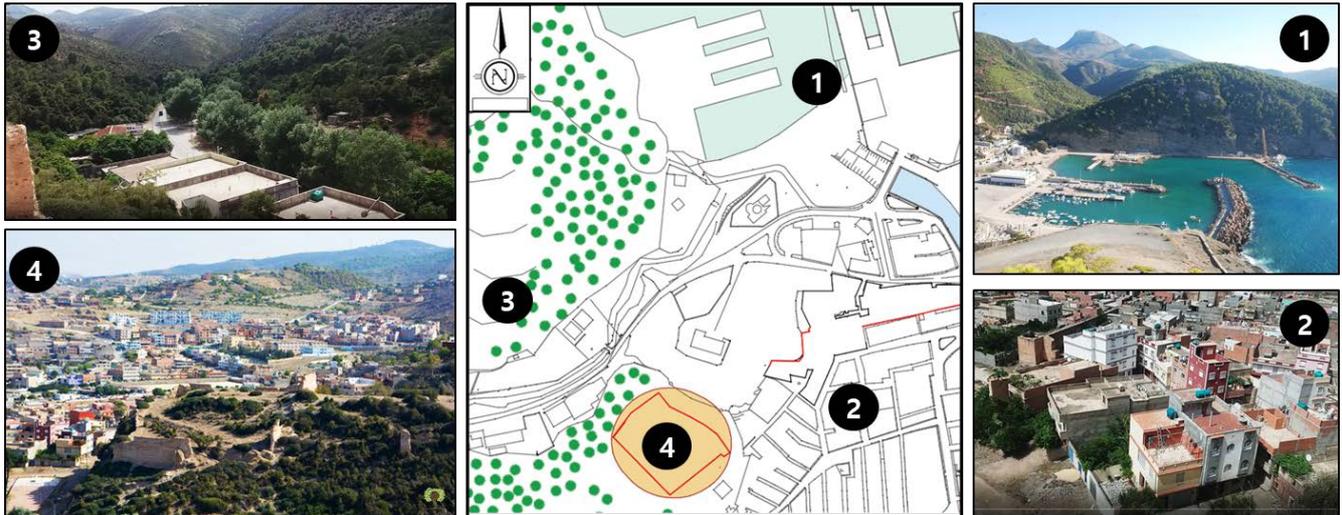


Photo 9 Etat de fait

Source : Carte du Pdau / photo prise par l'auteur

2.1.3 La topographie du terrain :

- La zone d'étude est positionnée sur un support peu accidenté.
- Le dénivelé Total est de 6 m Est-Ouest.

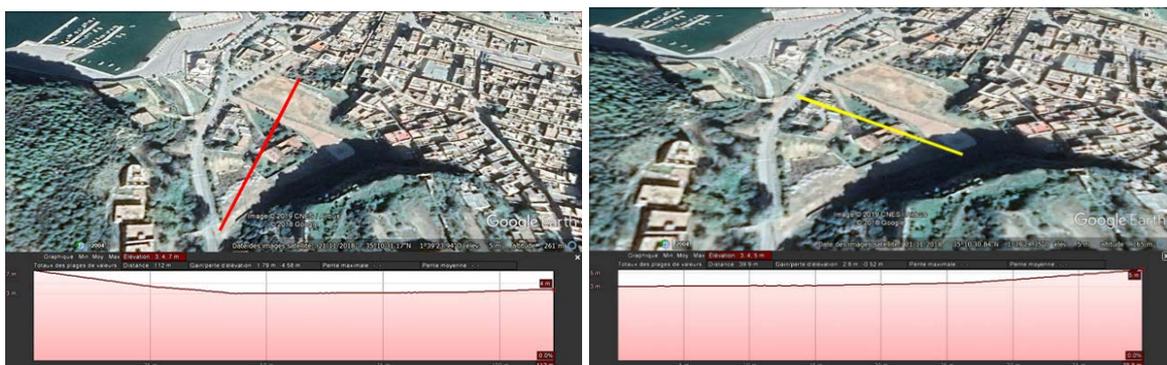
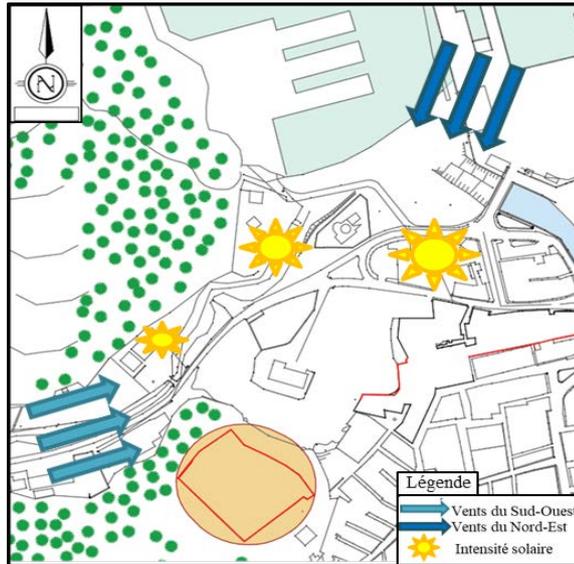


Photo 10 Topographie du terrain

Source : Google Earth

2.1.4 Ensoleillement et Vent dominant¹⁰² :

- Notre projet étant orienté Nord, la contrainte du relief (Djbel El Menzeh) ne présente aucune carence en terme d'ensoleillement puisqu'elle est orienté Ouest
- Le site d'implantation est bien ensoleillé du coté Nord-Est
- **Vent dominant :**
 - Pendant l'hiver, les vents sont de direction Sud-Ouest
 - Au printemps et en automne, les vents de Nord-Est sont prépondérants sur la cote
 - Les vents d'Est et d'Ouest sont importants tout au long de l'année



Carte 16 Vent dominant et ensoleillement
Source : Carte du Pdau modifié par l'auteur

2.1.5 Analyse typo-morphologique et fonctionnelle :

a. Accessibilité et flux mécanique :

Le site est accessible à partir de la voie principale (CW104). Par contre la citadelle et Djbel El Menzeh empêche l'accès au côté Sud.



Carte 17 Accessibilité
Source : Auteur sur fond de carte du Pdau

¹⁰² Abderahmane khelifa, « Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen » ; page 65

b. Etat de fait :

- Notre site d'intervention situé entre la citadelle et le port, comporte des superstructures constitué d'une maison et d'une gendarmerie
- Les fortifications arrive jusqu'à la limite Est de terrain

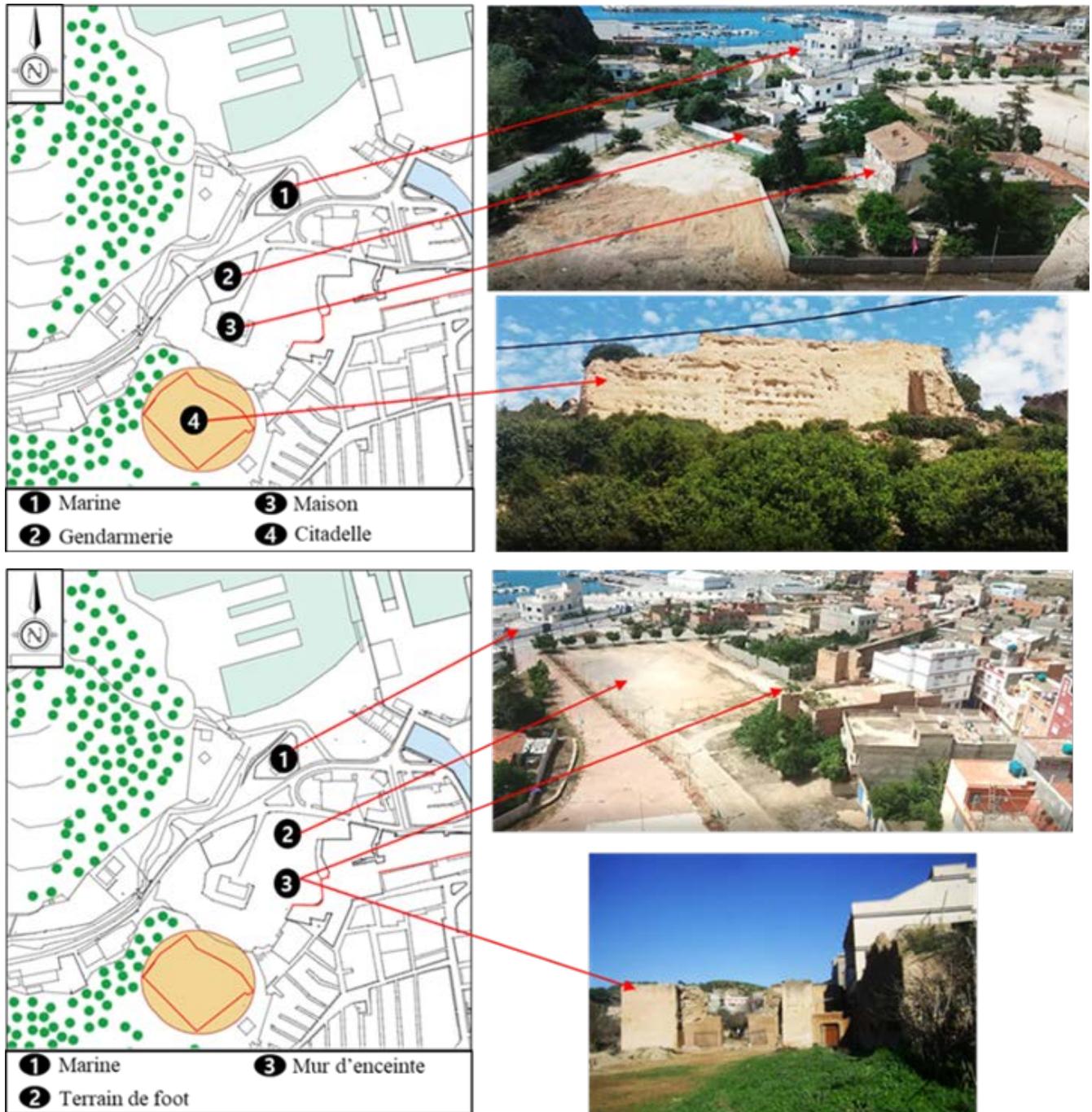


Photo 11 Etat de fait

Source : Carte du Pdau et photos prise par l'auteur

3. Génèse du projet :

3.1 Introduction :

- Le projet comme moyen de connaissance et de production doit se baser sur une idée capable de mettre en interaction le site d'intervention ,le programme, et les références théoriques
- Le projet doit aussi être pensé dans un contexte organisé par rapport aux exigences et s'inscrire dans un processus conceptuel.
- Notre but, c'est d'élaborer un projet qui pourra marquer et témoigner de la richesse patrimoniale de la ville de Honaine.

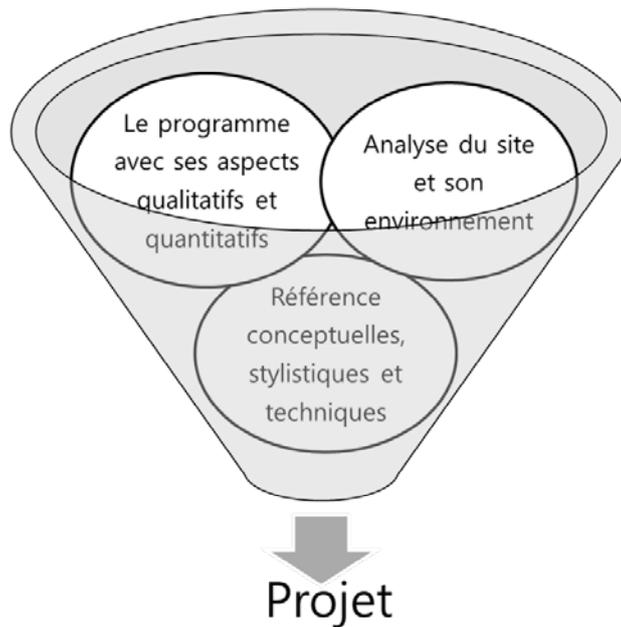


Figure 12 Processus d'élaboration d'un projet

Source : Auteur

- L'intervention s'articule autour de 6 étapes:



Figure 13 Les étapes de la génèse

Source : Auteur

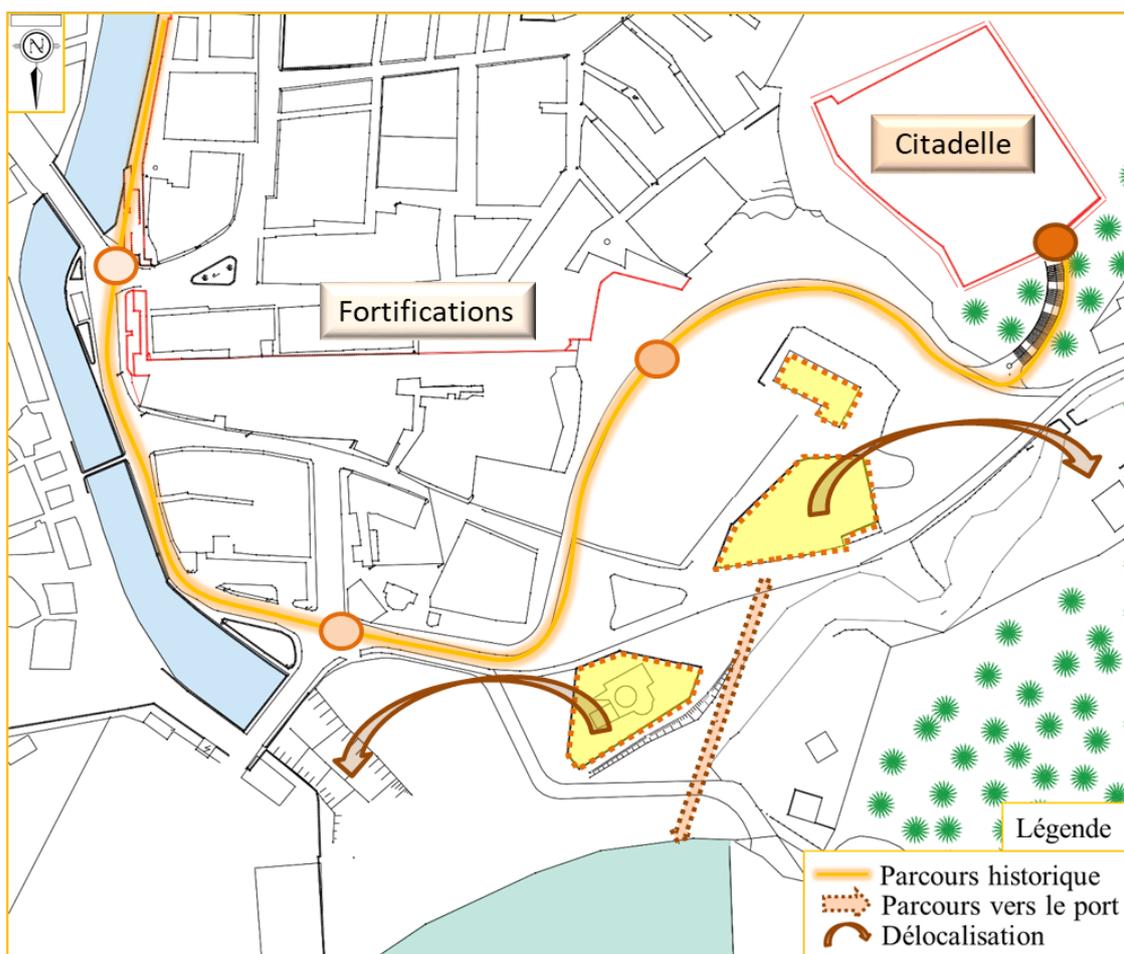
3.2 Génèse de la forme du projet :

La 1ère étape: parcours

- **Principes (1) : le parcours**

Les parcours influent sur l'individu et dévoilent les caractéristiques géométriques spatiales et formelles du milieu dans lequel nous évoluons. Dans un parcours, les images peuvent se distinguer d'après la qualité de leur structure, la façon dont leurs parties sont disposées et liées, donc un espace inconnu exige des éléments de repère et d'ancrage permettant une orientation aisée.

- 1) Le parcours historique piéton projet, outre son intégration dans la stratégie d'intervention a été privilégié par rapport à une voie mécanique projetée dans le PDAU pour ses avantages vis-à-vis du voisinage.
- 2) Afin de garantir l'ouverture de notre site d'intervention vers le port de plaisance et vice versa, certaines actions complémentaires ont été menées :
 - La délocalisation de la gendarmerie et le siège de la marine



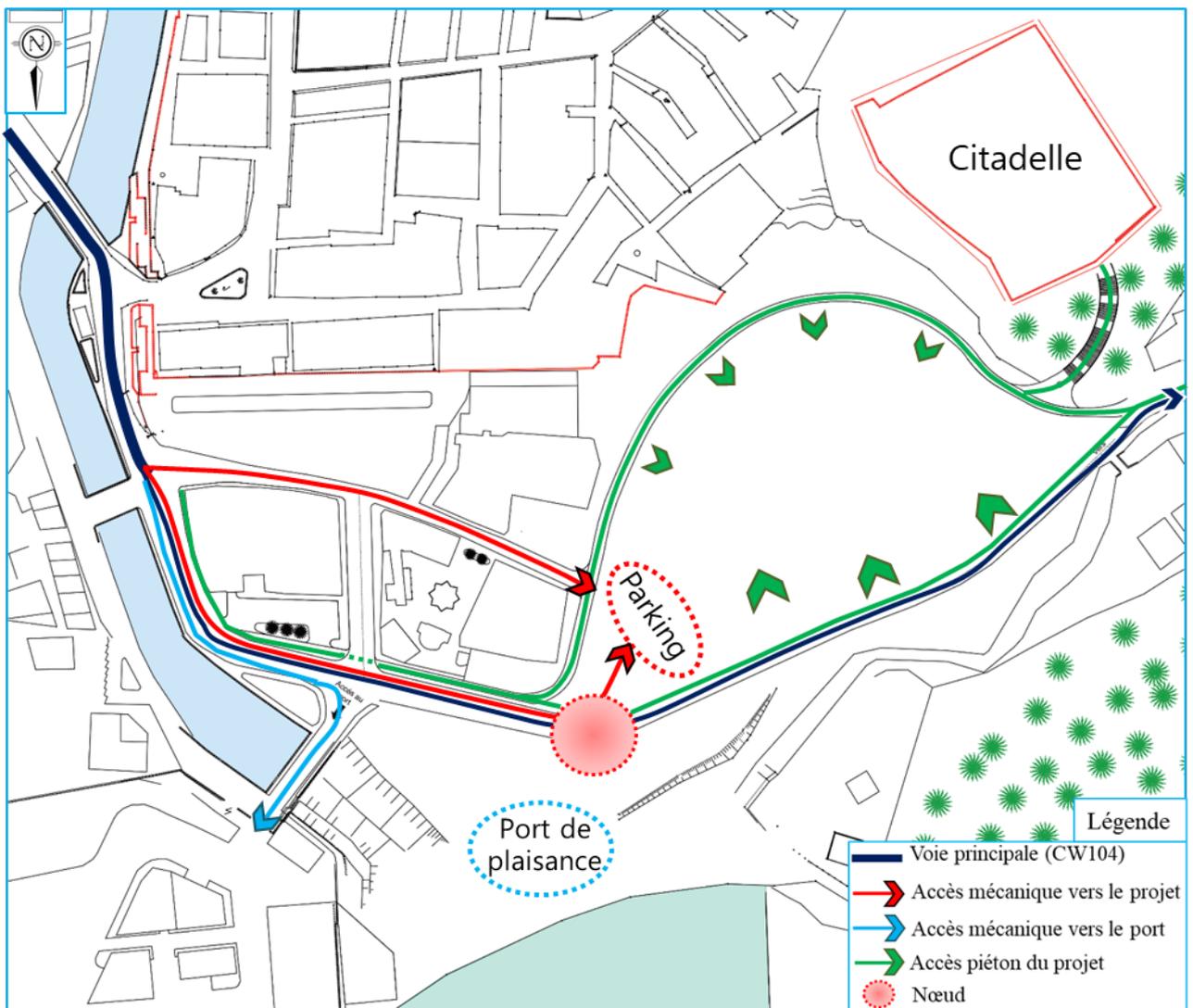
Carte 18 Les parcours

Source : Auteur sur fond de carte du PDAU

La 2ème étape: l'accessibilité

L'accessibilité au site a constitué une préoccupation majeure ou Il a été visé une accessibilité mécanique et piétonne. En effet :

- 1) le projet est accessible par une voie piétonne périphérique
- 2) La jonction des deux voies mécaniques a débouché sur un résultat qui est la création d'un parking au niveau de l'intersection
- 3) Création d'un nœud pour une meilleure fluidité de circulation



Carte 19 L'accessibilité

Source : auteur sur fond de carte du PDAU

La 3ème étape: les alternatives d'implantation

- **Principe (2) : La centralité**

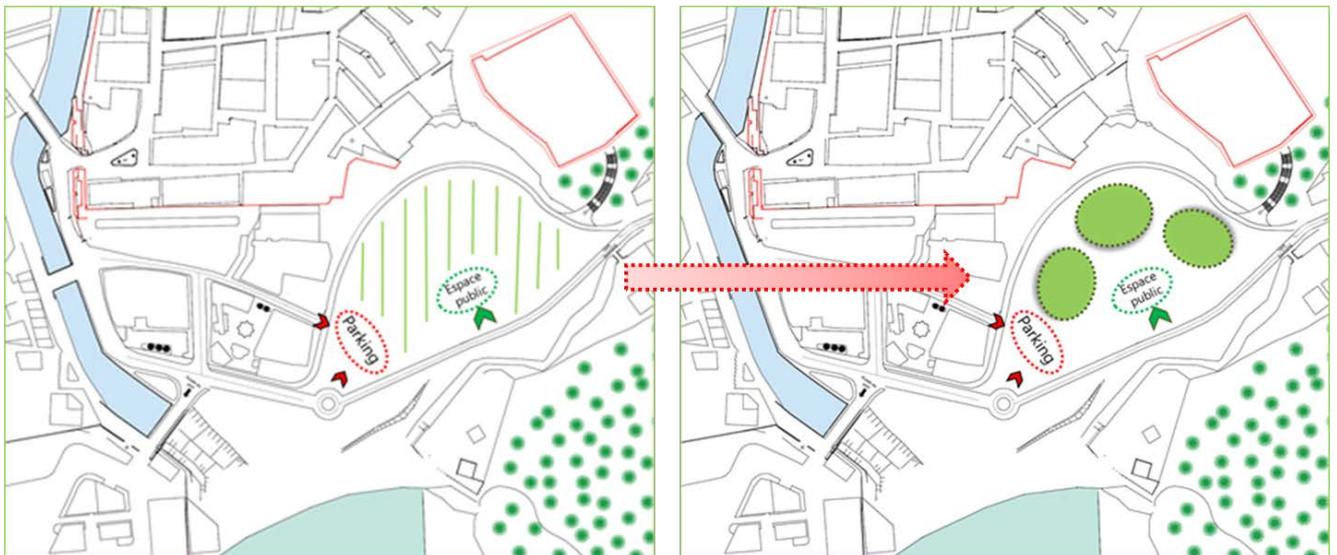
On peut définir l'aspect de la centralité comme un élément articulatoire et organisateur, qui assure les différentes liaisons fonctionnelles et spatiales, c'est pourquoi, nous avons opté à la création d'un **espace centrale** au niveau du projet qui aura pour but :

- La liberté du mouvement.
- Le dégagement visuel.
- L'identification des espaces.
- La lecture rapide de l'espace.

- **Principe (3) : La réversibilité**

En prenant en ligne de compte l'aspect historique du site (ancien port de la ville) et dans un soucis de besoins d'exploration éventuelles du site (découverte des fouilles archéologiques), le principe de la réversibilité a été adopté, ceci nous a dirigé vers un affinement s'articulant autour de :

- 1) Morphologie spatiale : l'ampleur du programme u projet, nous a orienté vers une **forme éclatée** par apport à une forme compacte exigeant à la fois des élévations et des infrastructures profondes importantes.
- 2) Type de structure : ce principe nous a exigé le choix d'une structure réversible (exemple : structure métallique, structure en bois...)



Carte 20 Les alternatives d'implantation
Source : Auteur sur fond de carte du PDAU

La 4ème étape: l'organisation spatiale (zoning)

L'organisation spatiale des fonctions se fait selon la priorité et la relation fonctionnelle entre elles.

Le projet est conçu comme un groupement d'entité

- **Entité « A »**: c'est la partie principale qui regroupe les fonctions culturelles
 - Médiathèque
 - Musée
- **Entité « B »**: la partie qui regroupe les différentes formations
 - CFP (centre de formation professionnelle)
 - Annexe du ENCBC (École Nationale de Conservation et de Restauration des Biens culturels)
- **Entité « C »**: La partie regroupant les fonctions de commerce, restauration et loisir
 - Centre commercial

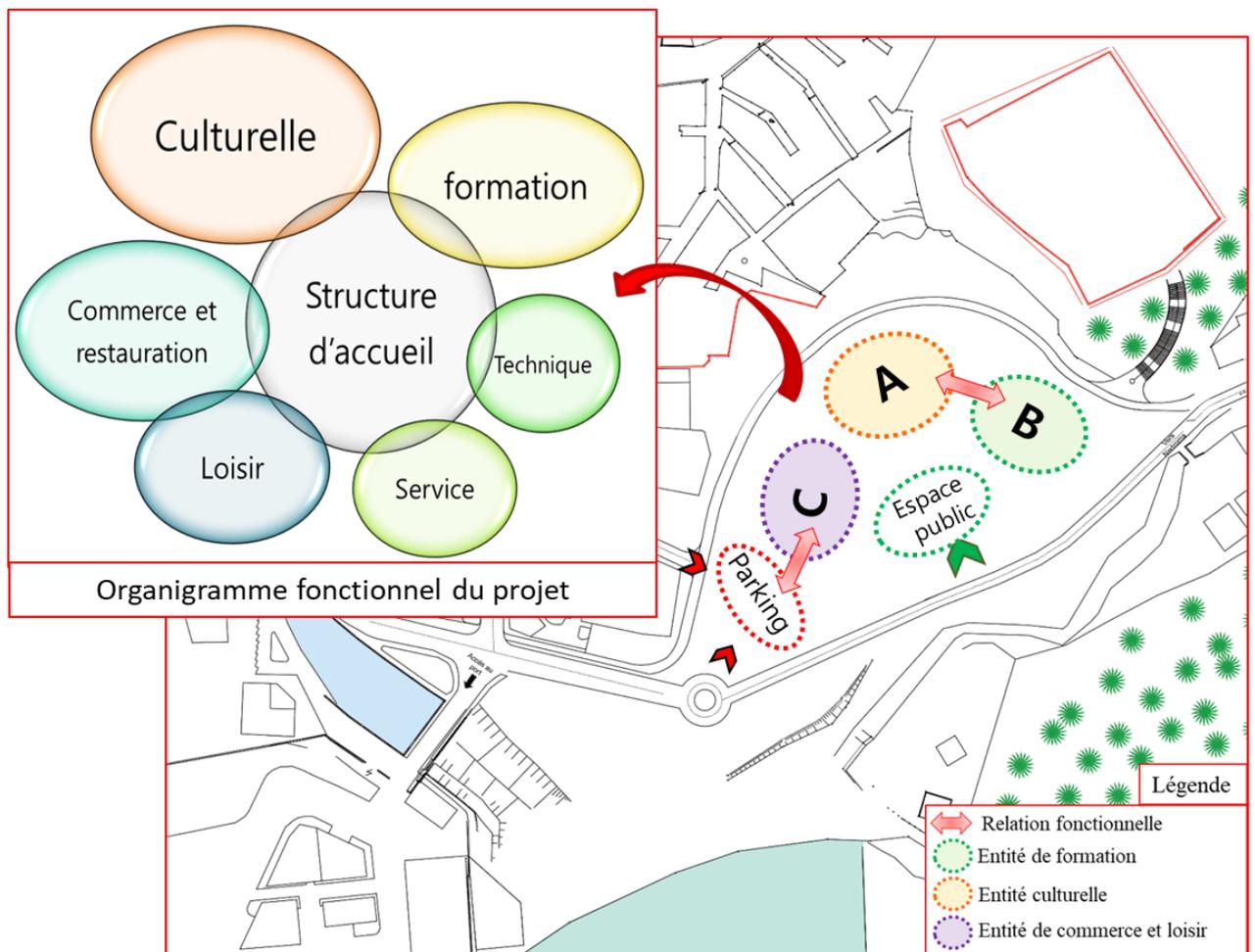


Figure 14 Organisation spatiale

Source : Auteur sur fond de carte du PDAU

La 5ème étape: la forme et la volumétrie

Cette phase a été renforcé par le travail de Said Mazouz dans son livre « élément de conception architectural »

1. Concepts et idées génératrices (la créativité en architecture) ¹⁰³:

D'après Antoniades, les canaux de créativité se divisent en deux catégories, tangibles et intangibles ; c'est-à-dire concret et abstrait. ¹⁰⁴

- Les concepts tangibles ont trait à des projets réalisés souvent désignés par le vocable des précédents dans la littérature architecturale.
- Les concepts intangibles désignent des canaux de créativité abstraits tels que la métaphore, analogies, paradoxe, transformations, poésie et littérature

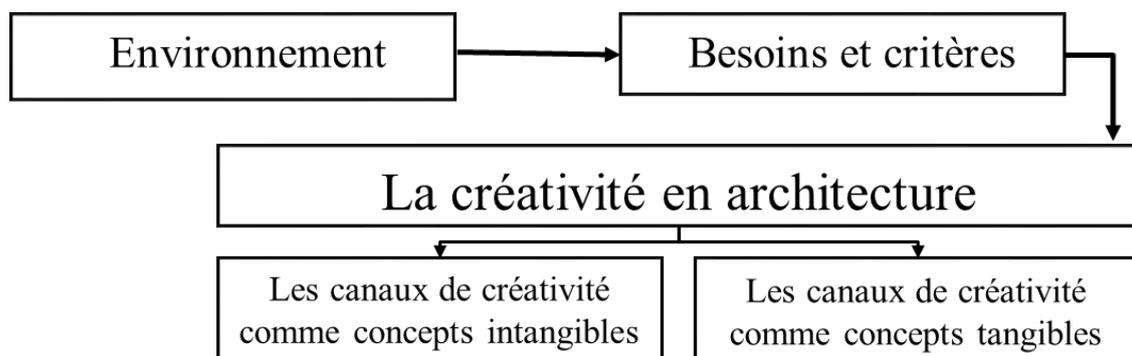


Figure 15 le concept résultant de l'environnement

Source : Livre : Elément de conception architecturale ; page 53

1.1 Le canal de créativité comme concept intangible par analogie ¹⁰⁵ :

- Le raisonnement par analogie est l'une des sources les plus usitées et les plus intarissables du processus créatif en architecture. La nature de par sa richesse, demeure la source première pour les créateurs dans tous les domaines.
- Le raisonnement analogique est pour l'architecte une source inépuisable de créativité, elle diffère de la métaphore par le fait que l'architecte essaye de résoudre son problème en dénichant dans le monde qui l'entoure une solution qui peut, par analogie avec le problème qu'il a sous la main, aider dans le saut créatif escompté.
- Le recours à l'analogie prend trois aspects :
 - L'analogie personnelle : identification personnelle avec un aspect minime du problème.
 - L'analogie directe : avec d'autres aspects de l'art et de la science.
 - **L'analogie symbolique** : ou le problème est appréhendé à travers une signification spéciale.
- **Principe (4) : le symbolisme**

¹⁰³ Said Mazouz ; éléments de conception architecturale ; office de publications universitaires ; Alger ; 2ème édition 2006 ; page 39

¹⁰⁴ Antoniades, 1990

¹⁰⁵ Said Mazouz ; éléments de conception architecturale ; office de publications universitaires ; Alger ; 2ème édition 2006 ; page 48

- Le projet par sa morphologie et sa forme doit être un élément symbolique exprimant une idée philosophique et un message que l'architecte doit faire passer à la population.
- Notre site d'intervention étant situé au bord de la mer et donnant directement sur le port → Notre réflexion s'est portée sur une forme qui dicte et symbolise le lien entre le projet et la mer et qui permet la communication et l'harmonisation du projet avec son milieu naturel, en choisissant **la forme des galets** existantes dans le milieu aquatique de la ville

Analogie avec des éléments de la nature et de l'environnement :



Photo 12 Plage Tafesout

Source : Google image

1.2 Le canal de créativité comme concept tangible par l'utilisation des précédents¹⁰⁶ :

- Il n'existe pas de théorie pouvant assister l'architecte et de manière systématique dans la modélisation du phénomène de changement dans la génération de nouvelles solutions architecturales. En l'absence d'une théorie solide, les chercheurs admettent à priori, la modification et la recombinaison comme des points de repère dans le processus menant à l'innovation.

Globalement le schéma général semble se dessiner comme suit :



Figure 16 Schéma général d'utilisation des précédents

Source : Livre « Élément de conception architecturale »¹⁰⁷

- Les recherches cognitives ont permis de déterminer que les architectes utilisent toujours un **générateur primaire** et conçoivent rarement ex-nihilo.

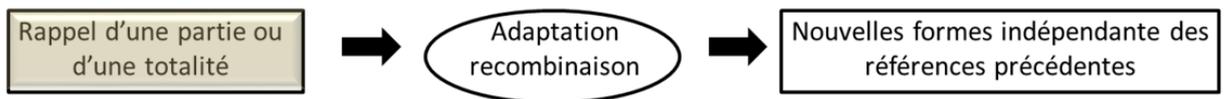
Pourquoi les précédents ?

¹⁰⁶ Said Mazouz ; éléments de conception architecturale ; office de publications universitaires ; Alger ; 2ème édition 2006 ; page 61

¹⁰⁷ Ibid ; page 40

- Comme le stipule Antoniade (1994) Venturi (1984), l'étude des précédents en richit la mémoire est appelée à produire des solutions dans des situations similaires
- La tâche analytique devra, entre autres, étudier les caractéristiques régionales (climat, matériaux, particularités régionales), la structure, le contexte socioculturel et tous les autres facteurs tangibles et intangibles ayant participé à la génèse du précédent.
- Le schéma classique dans l'utilisation des précédents comprend schématiquement plusieurs phases dont les plus importants ont été énumérés par Karima Moraes Zarzar (2003) et qui viennent comme suit ¹⁰⁸:
- Les architectes rappellent seulement certains éléments ou composantes d'expériences passées, qu'ils soient d'ordre « configurationnel » ou « structurel ».
- Les précédents peuvent étre décrits par leur performance, opérations ou morphologie.
- L'utilisation de plusieurs précédents dans un seul projet si d'éventuelles contradictions ne font pas obstacle à leur fusion.

Etape (1) : Rappel d'une partie ou d'une totalité



a. Centre culturel verbania (Italie) ¹⁰⁹:

• Principe de la forme :

- La pierre du lac est le symbole même du projet et l'élément déclencheur du Centre.
- Son architecture découle de la relation unique entre la montagne, la ville et le lac
- Quatre grands volumes aux formes douces et courbes inspirées des pierres du lac et reliés par un volume prismatique faisant face au lac Maggiore de Verbania.



Photo 13 Centre culturel Verbania

Source : Site web : Archdaily

¹⁰⁸ Ibid ; page 41

¹⁰⁹ Site : <https://www.archdaily.com/787401/verbania-cultural-centre-and-teather-studio-bargone#>

b. Batumi aquarium (Géorgie) ¹¹⁰:

• **Principe de la forme:**

- L'aquarium de Batoumi est inspiré des **galets** caractéristiques de la plage de Batoumi
- Le bâtiment sera situé dans le port géorgien de Batoumi et se présentera comme une formation rocheuse emblématique - visible de la terre et de la mer.
- L'expression significative du bâtiment, inspirée par la nature, fera de l'Aquarium de Batoumi un nouveau monument spectaculaire en Géorgie



Photo 14 Batumi aquarium

Source: Site web: Archdaily

c. Comic and Animation Museum (Chine)¹¹¹:

• **Principe de la forme :**

- le Musée de la bande dessinée et de l'animation à Hangzhou, en Chine, s'intègre dans son environnement par sa forme fluide et organique



Photo 15 Comic and Animation Museum

Source: Site web: Archdaily

¹¹⁰ Site : <https://www.archdaily.com/73022/batumi-aquarium-henning-larsen-architects>

¹¹¹ Site : <https://www.archdaily.com/133569/mvrdv-win-competition-for-comic-and-animation-museum-in-china>

d. Centre d'art du spectacle TPAC (Taipei)¹¹² :

• **Principe de la forme :**

- La proposition de l'architecte François Blanciak pour le concours du centre d'art en Taipei s'inspire de l'assemblage d'un **cairn**

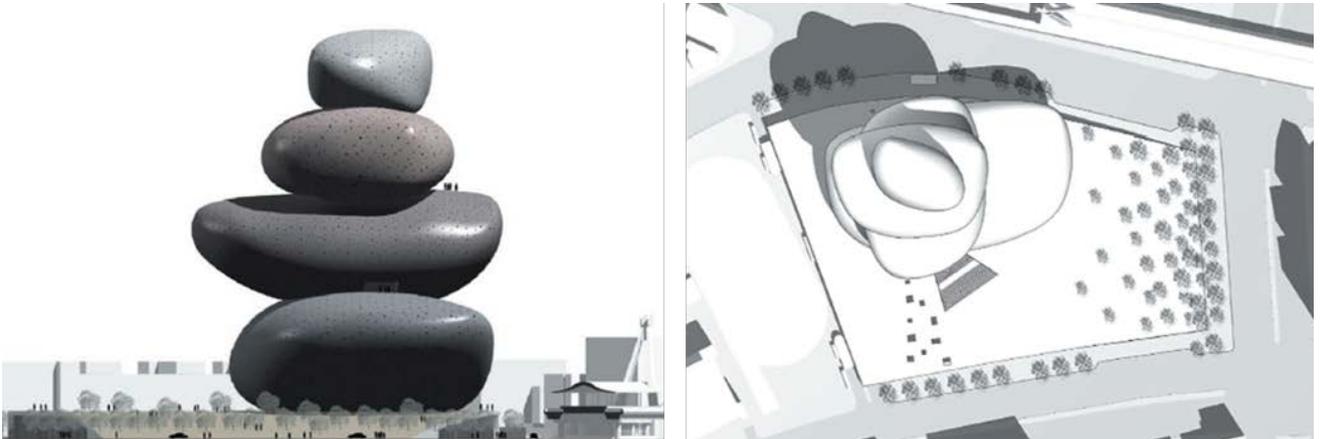


Photo 16 Centre d'art de Taipei (Proposition)

Source : Site web : Archdaily

e. Dubaï blue :

• **Principe de la forme :**

- L'emplacement et ses caractéristiques naturelles ont eu un impact direct sur le développement du concept



Photo 17 Dubai Blue

Source : Exposition Dubai 2020

¹¹² <https://www.archdaily.com/20783/taipei-performing-arts-center-proposal-by-francois-blanciak-architect>
(Consulté le 5 janvier 2019)

Etape (2) : Adaptation / recombinaison



Figure 17 Schéma général d'utilisation des précédents

Source : Livre « Elément de conception architecturale »

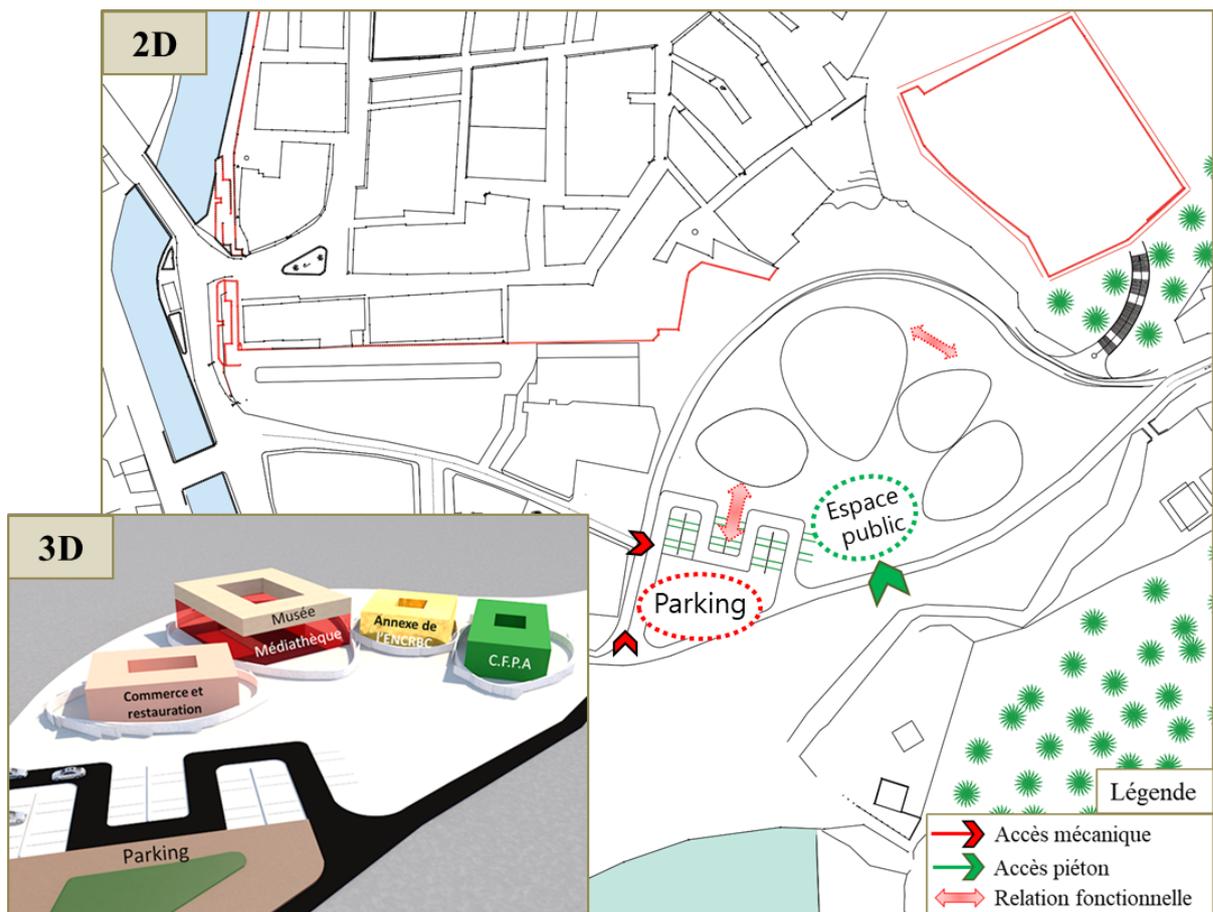
- Le symbolisme choisie (galet) caractérisant du milieu marin de la ville a été en parfaite adéquation avec les exigences du site cité précédemment.

Principe (5) : Fluidité et lisibilité

- La qualité visuelle, la clarté apparente ou lisibilité se conjuguent pour créer une structure globale du projet qui lui permet d'être lisible à l'intérieur et se laisse découvrir à l'aide de sa fluidité.

Principe (6) : Fonctionnalité

- Afin d'avoir un bon fonctionnement, les différentes disciplines, seront disposées suivant leurs relations et leurs caractéristiques, pour obtenir une continuité et une complémentarité.



Carte 21 La forme et la volumétrie

Source : Auteur

Etape (3) : Nouvelle forme indépendante des références précédentes

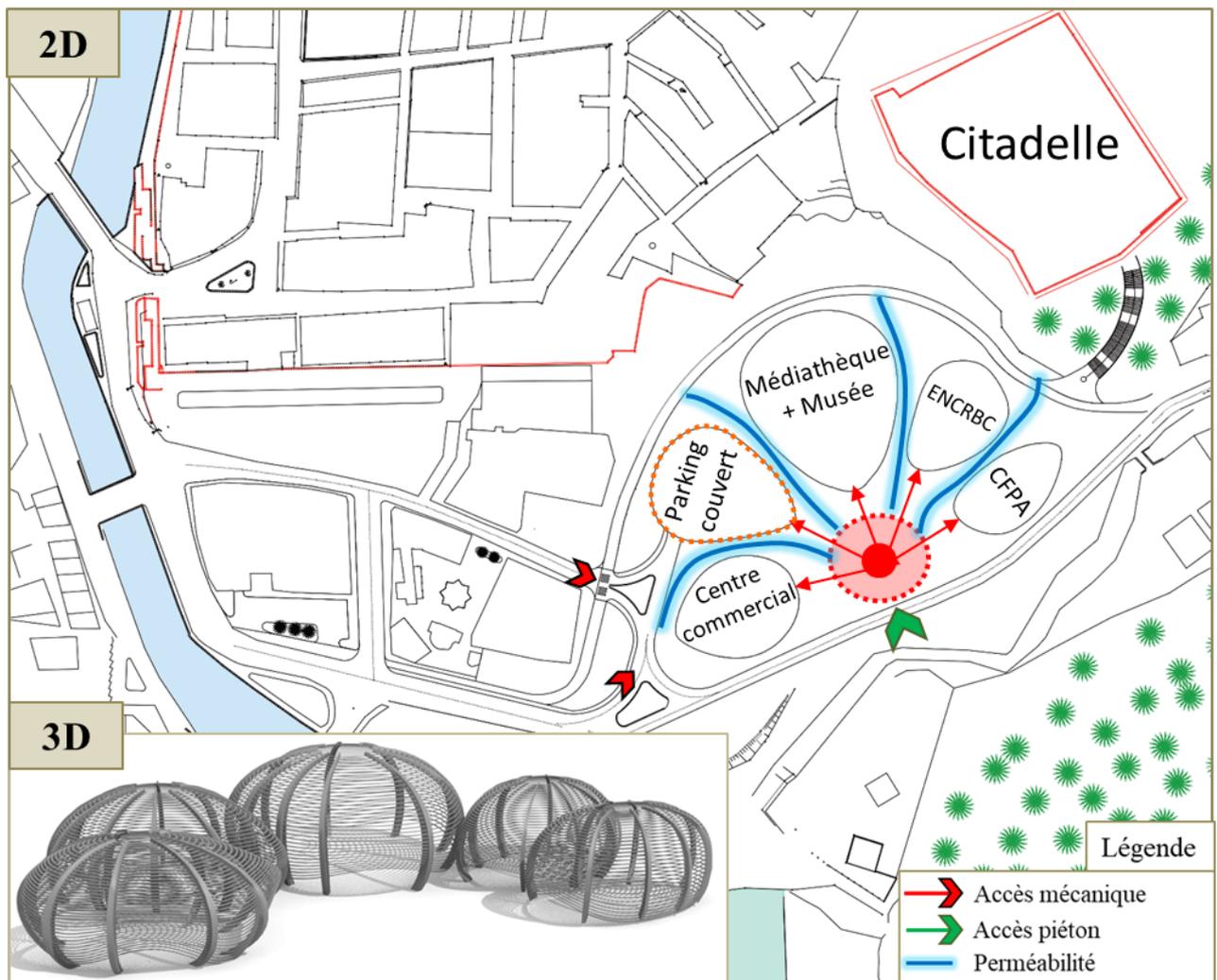


- **Principe (7) : Unicité**

- Elle consiste à unir les différentes parties du projet afin d'avoir une image cohérente de ce dernier
- Pour cela, nous avons opté pour la Couverture du parking par une 5^{ème} pierre pour garantir l'homogénéité et l'unité du projet.

- **Principe (8) : La perméabilité**

- Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ces différents accès (piéton et mécanique) et les relations fonctionnelles entre les différentes entités internes. Elle peut se traduire aussi à travers les relations visuelles internes et externes de l'équipement.



Carte 22 La forme finale

Source : Auteur

La 6ème étape: le plan de masse

Le résultat final tient compte des principes suivants :

- **Maximiser les vues sur la mer :**
 - La conception finale doit tirer profit du paysage offert par la baie de Honaine. Conséquemment l'orientation des blocs ainsi que le positionnement des ouvertures peut donner un cadre de vie plus agréable et un projet plus attractif.



Photo 18 Vue aérienne du projet

- **Aménagement extérieur :**
 - L'aménagement extérieur a été préconisé par des formes **fluides** tout en favorisant le traitement minéral (l'eau) sur le traitement végétal, pour illucider l'image des **pierres sur l'eau**

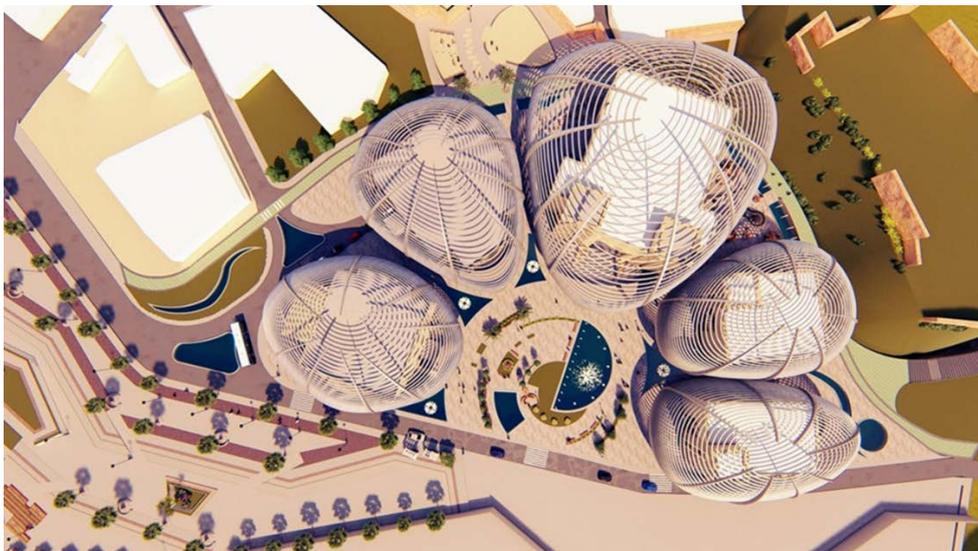


Photo 19 Vue d'en haut du projet

- **Aménagement d'un espace centrale :**

- Un espace communautaire a été prévue pour la **détente** des visiteurs ainsi que pour l'**articulation** et la liaison entre les différentes fonctions.



Photo 20 Espace central du projet

- **Création d'un théâtre en plein air :**

- Un théâtre en plein air qui aura comme objectif la **mise en scène des fortifications** situé près du site.



Photo 21 Théâtre en plein air

- La coque extérieure sera exploitable comme des extensions aux espaces des blocs intérieurs (exemple : air de jeu pour l'espace enfant et des terrasses pour les cafétérias)



Photo 22 Terrasse pour cafétéria

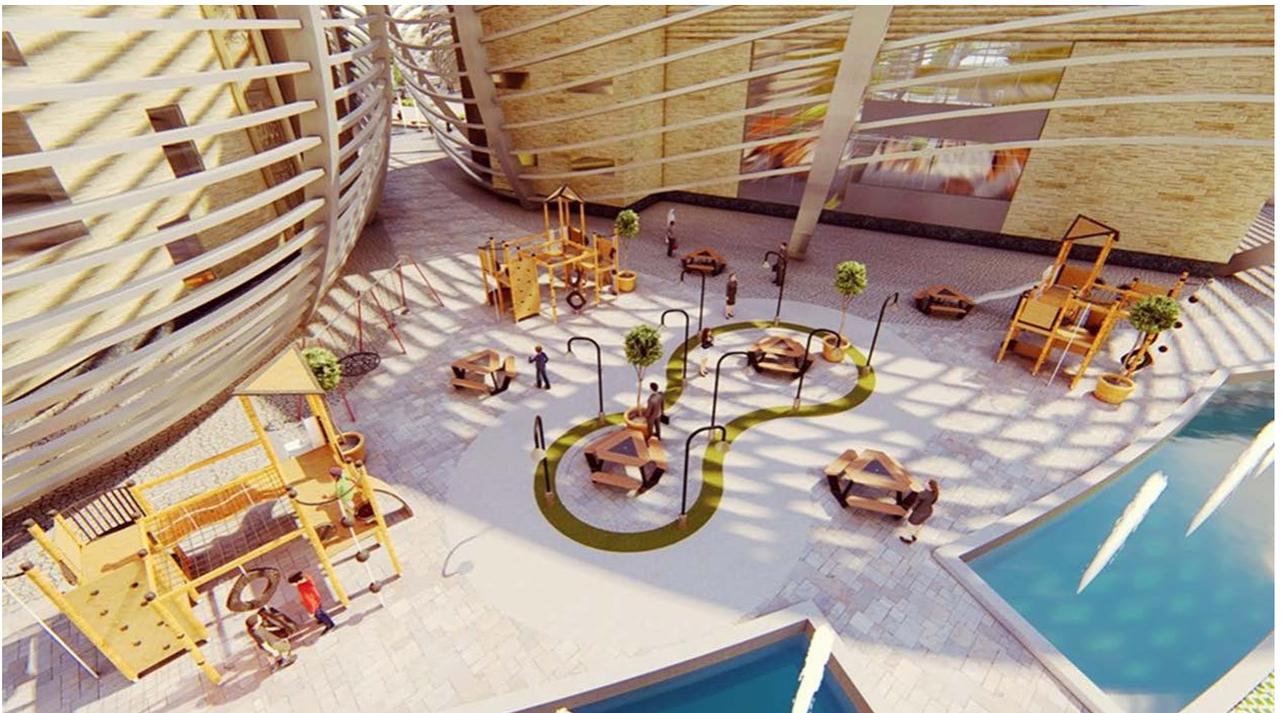


Photo 23 Air de jeu pour enfants

- **Espace communautaire :**

- Afin de démocratiser la vue sur la mer, des espaces communautaires bénéficieront d'emplacements privilégiés dans le projet (au niveau du port).
- Ces espaces auront comme objectif principale, le renforcement de la **cohésion social**.

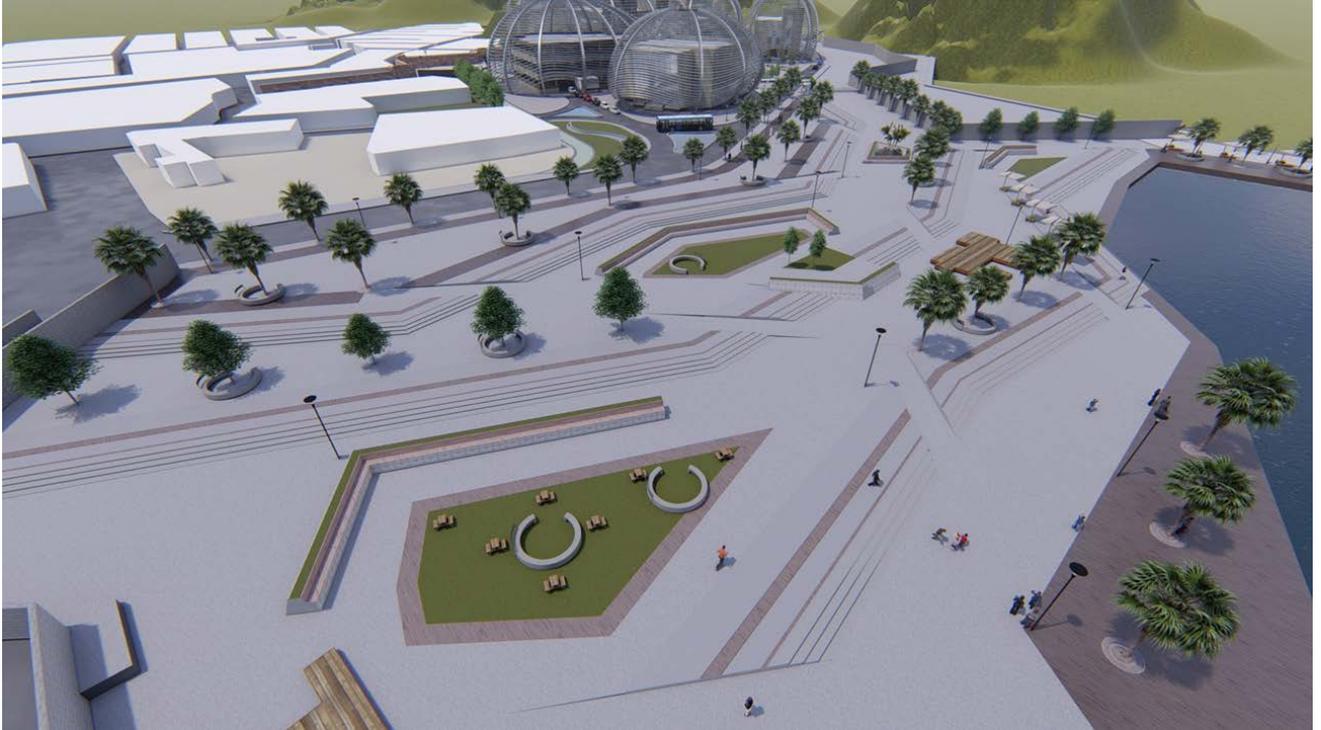


Photo 24 Aménagement du port de plaisance

- Intégration des rampes pour un meilleur **respect au personnes à mobilité réduite**.

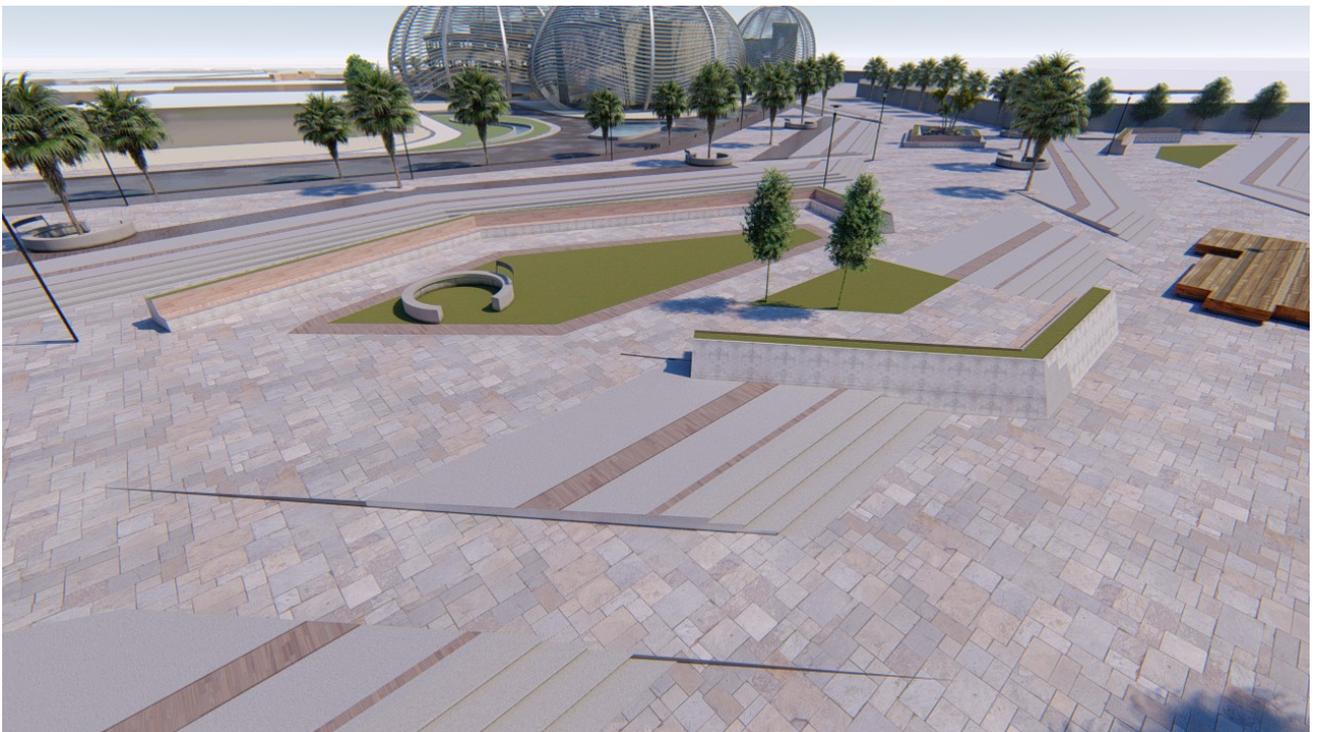


Photo 25 Espace communautaire du port de plaisance

- **Aménagement d'un port de plaisance :**

Le port de plaisance permettra de :

- Reconquête portuaire et la reconnection de la ville à la mer.
- Assurer une meilleure attractivité au projet et par conséquent, une attractivité à la citadelle et à la fortification (découverte du patrimoine)



Photo 26 Vue du projet à partir du port

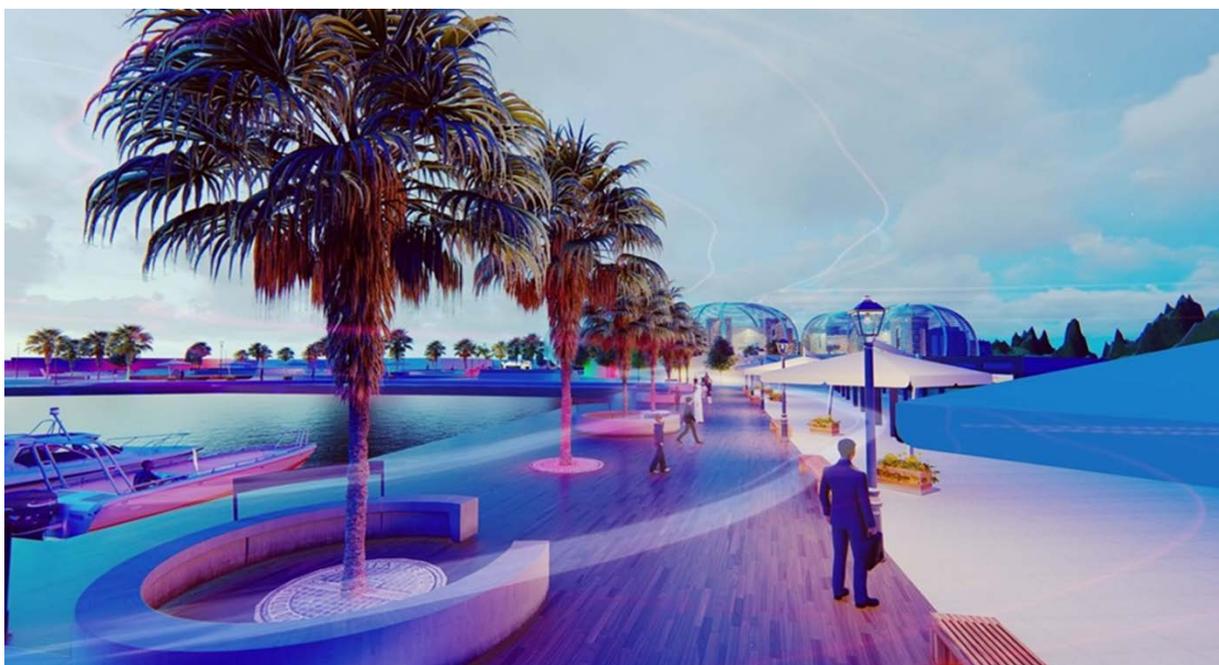


Photo 27 ambiance nocturne du projet

4. Référence stylistique du projet :

Des références stylistiques ont été adoptées pour une meilleure intégration naturelle et historique du projet.

La coque extérieure :

- La forme ondulante de la peau s'est inspirée des galets de la mer matérialisée par une structure métallique reflétant **la légèreté** et **la transparence**.
- Elle se soulève doucement du sol pour créer l'entrée au bloc
- Une ouverture au sommet de la coque pour matérialiser le patio des blocs intérieurs et pour une raison structurel, minimiser l'effort de compression au sommet.

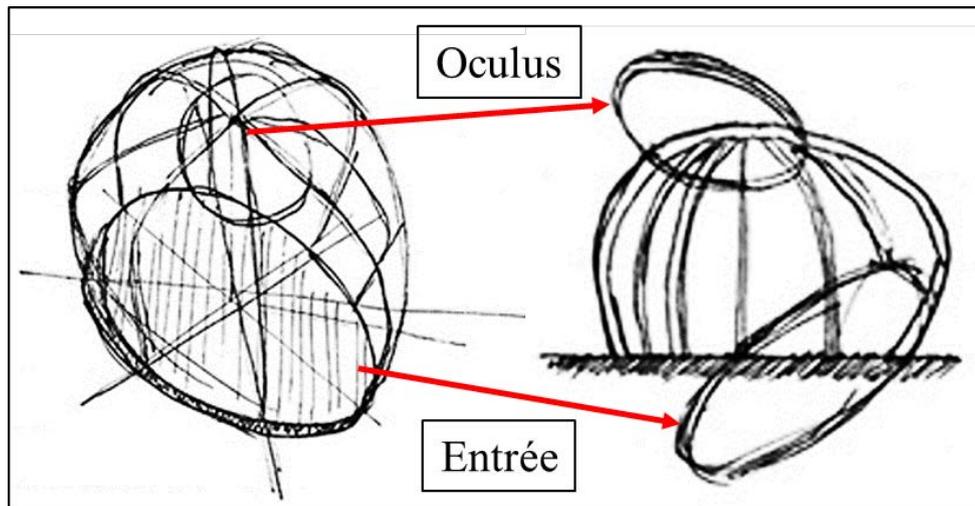


Figure 18 Croquis de la coque extérieur

Source : Auteur

• Source d'inspiration:

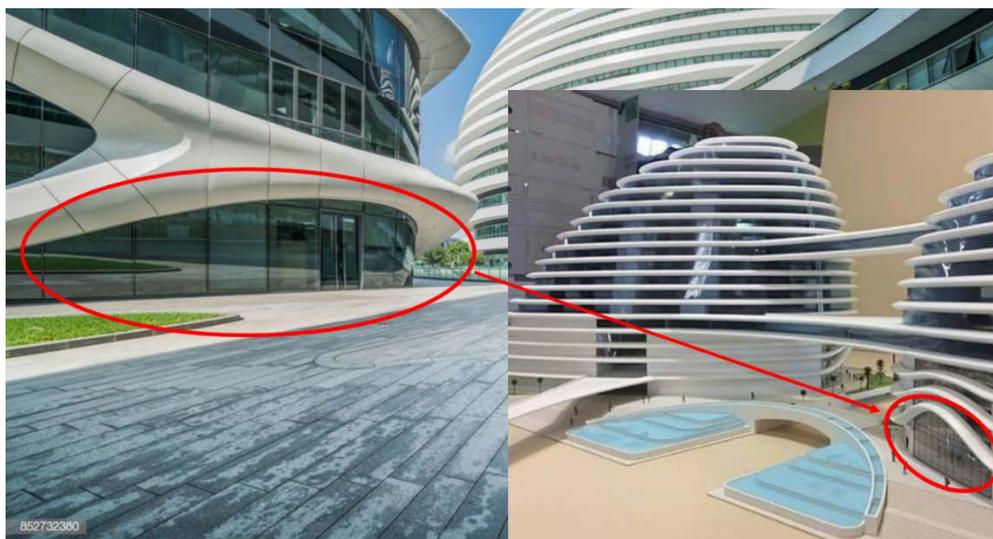


Photo 28 Galaxy Soho, Zaha Hadid

Source : pinterest

Facade des blocs intérieurs:

- Les **facades des blocs A, B et C** respectivement les facades du centre culturel, de l'école de restauration et de l'annexe du CFPA seront traitée suivant le même principe qui est :

- **Principe (10): Le contraste**

D'après Pierre Von Mies « *le contraste sert à donner une identité immédiate, le contraste est un principe pour ordonner notre environnement, le sens d'une forme et mise en valeur par son contraste* »

- Le patrimoine historique monumental de la cité de Honaine est essentiellement constitué d'éléments de défense (fortifications) construit en pisé

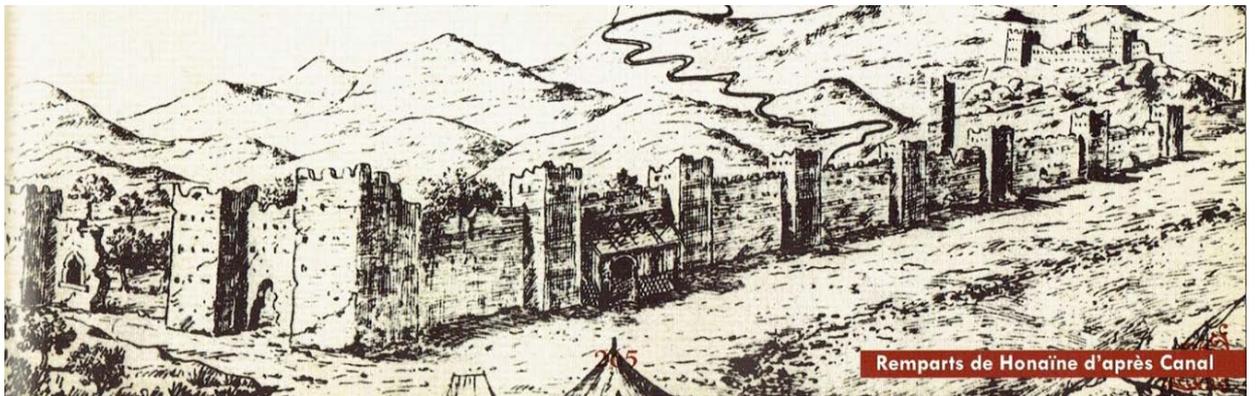


Photo 29 Rempart de Honaine, période Ottomane

Source : Livre d'Abderahmane Khelifa « honaine, ancien port de tlemcen »

- **Contraste entre le nouveau et l'ancien :**

⇒ Un contraste a été créé entre l'enveloppe extérieure du projet (coque en forme de galet) et l'enveloppe intérieure (les blocs intérieurs), ceci pour donner l'image du **nouveau qui protège l'ancien**

- 1) Intégration naturelle est assurée par la forme des galets qui s'intègre avec le contexte marin de la ville de Honaine.
- 2) Tenant compte de l'intégration historique, nous avons retenu un certain nombre de dispositions :

Rappel des tours de défenses : un réhaussement des cages d'escaliers a été adopté en adéquations harmoniques avec les tours de défenses

- **Principe (11) : Identité**

- Le projet doit refléter la société et la ville par conséquent dont il fait partie. Chaque personne doit s'identifier par rapport à ce dernier ce qui induit qu'il faut composer au maximum avec son contexte et les groupes sociaux afin de ne pas les bousculer.
 - ⇒ Pour une mise en valeur de l'apogée historique de la ville de Honaine et en guise de mémoire relative aux conquêtes musulmanes, une deuxième touche stylistique a été insérée aux tours faisant fonction d'escalier, il s'agit d'une **calligraphie islamique**



Photo 30 Référence du traitement de facade

- Le traitement du reste de la facade s'est inspiré des murailles en ciblant l'aspect matériaux et donc un revêtement en **texture de pisé**
- **Facade du bloc A :**

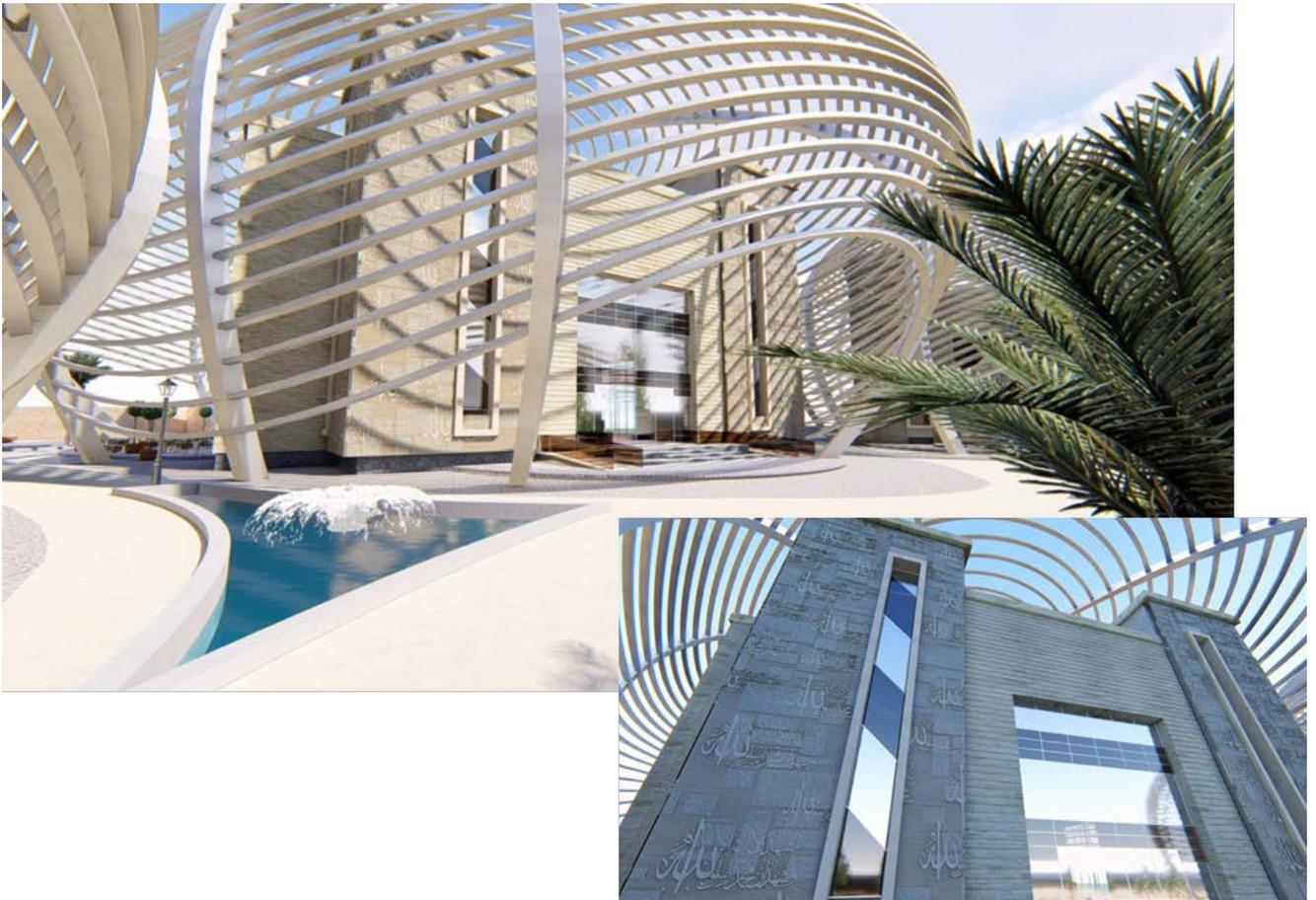


Photo 31 Facade principale du centre culturel

- **Facade du Bloc B :**

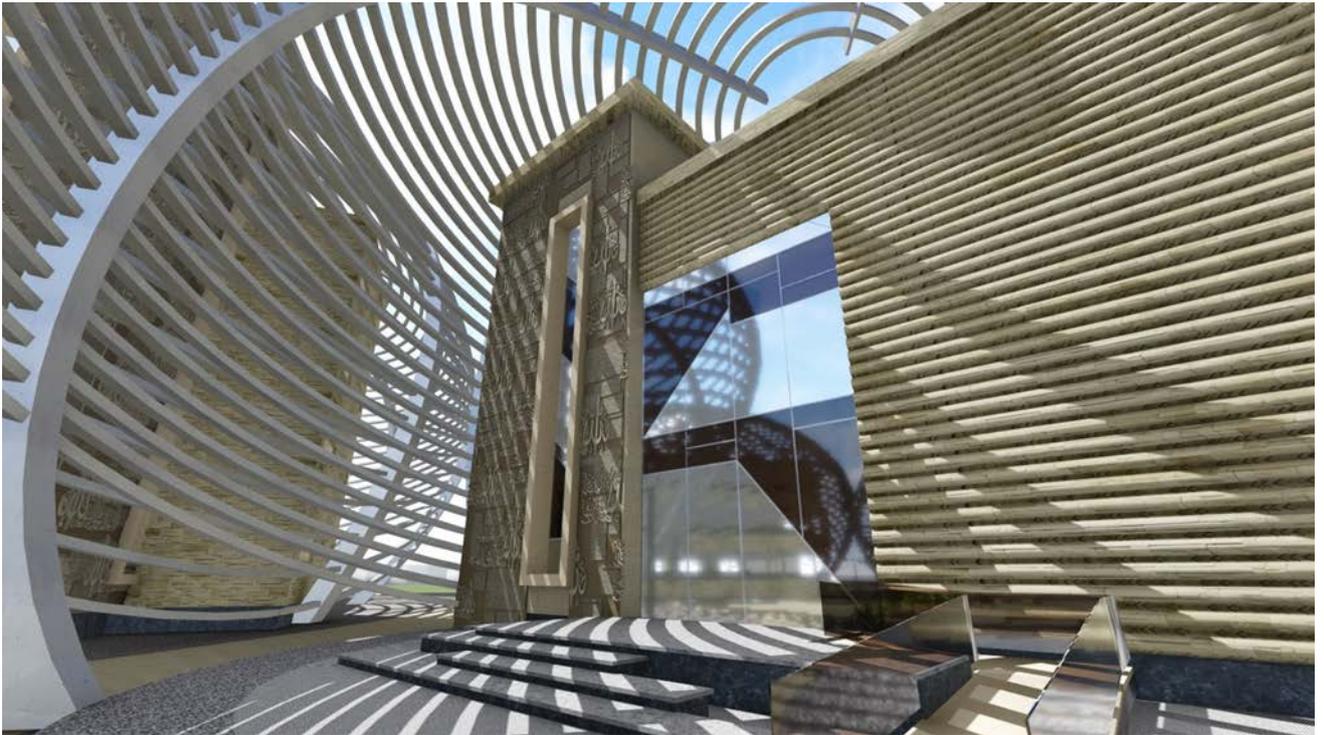


Photo 32 Facade principale de l'école de restauration

- **Facade du Bloc C :**



Photo 33 Facade principale de l'école du CFPA

- **Facade du Bloc C :**

Cette facade est dicté par le principe de **la transparence**, ou a lumière et l'ombre sont les haut- parleurs de cette architecture, qui permet de :

- Créer une **relation entre l'intérieur et l'extérieur** pour pouvoir se sentir à l'intérieur du projet avant d'avoir franchi ses portes.
- Favoriser le contact de l'homme avec son environnement. La transparence donnera aux utilisateurs de l'espace cette sensation de liberté et de communion, avec la nature qu'on a reproduit par la végétation et les plans d'eau.

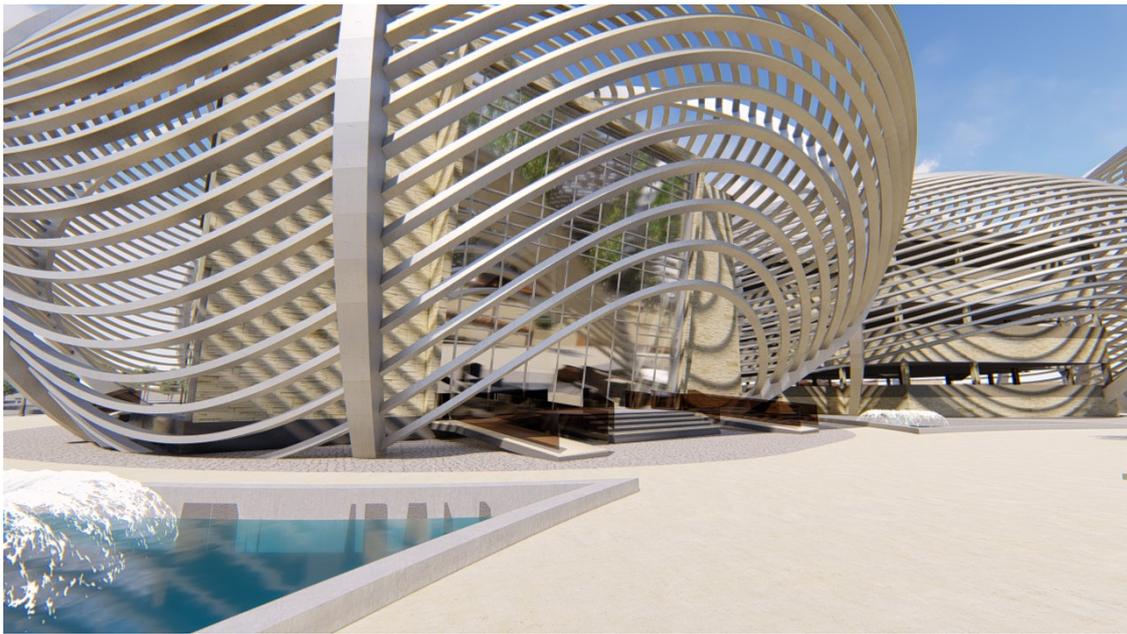


Photo 34 Facade principale du Centre commercial

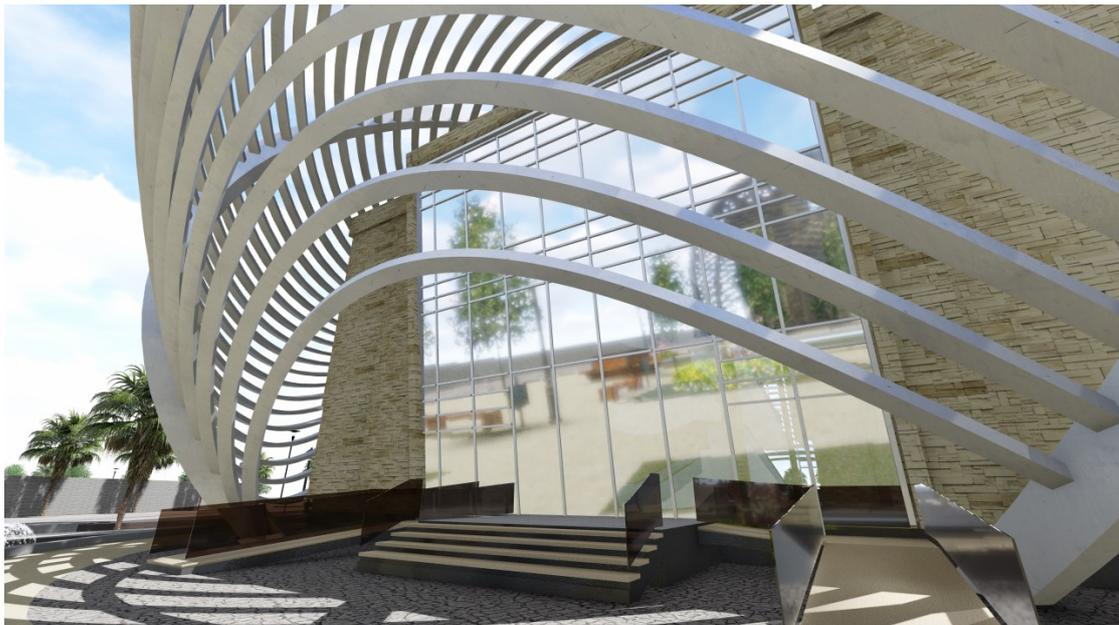


Photo 35 Entrée du centre commercial

5. Description des plans :

- Schéma fonctionnelle :

L'organigramme 3D permet de mieux comprendre l'articulation des espaces

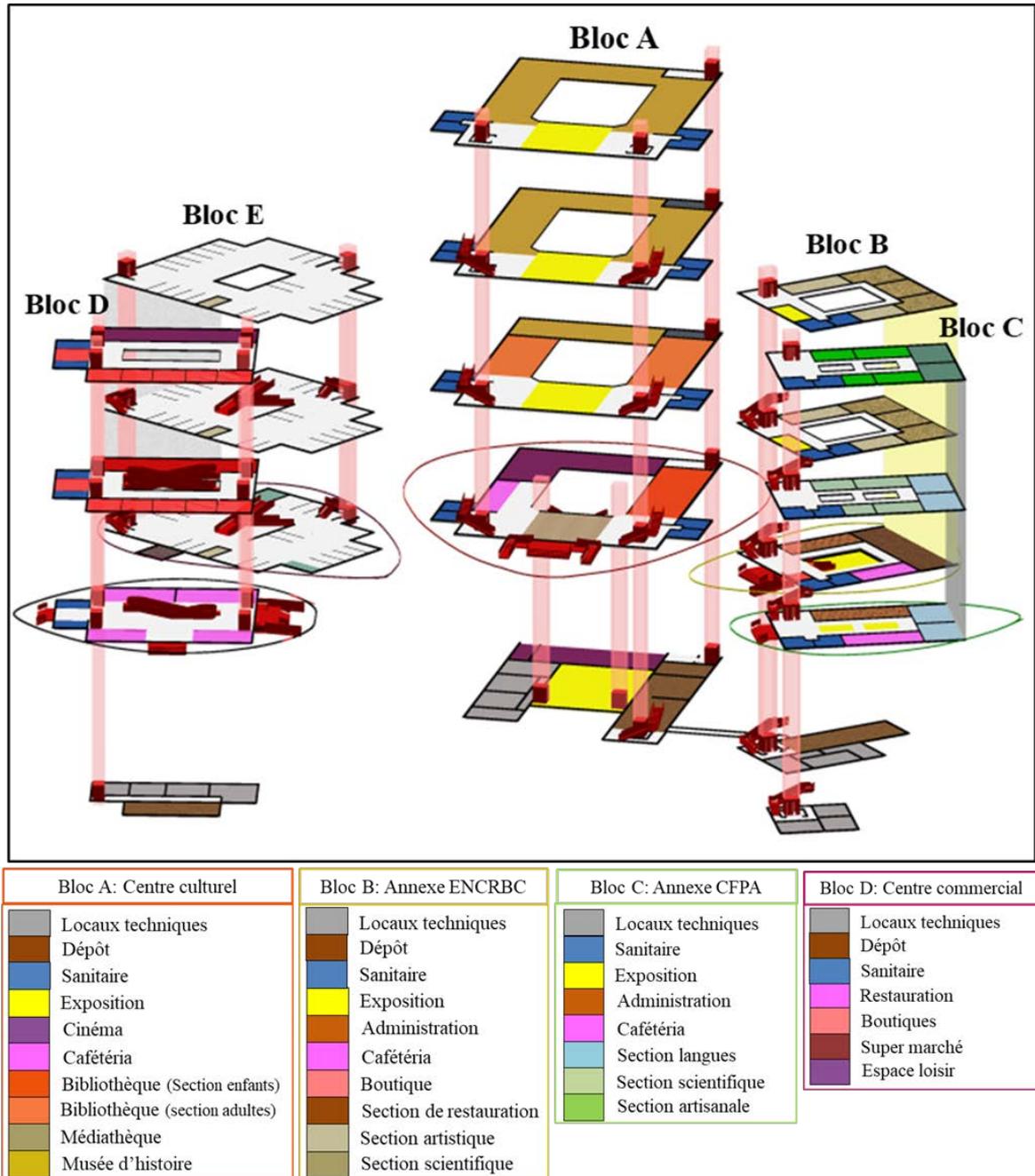


Figure 19 Organisation fonctionnelle

Source : Auteur

Les blocs intérieurs n'ont pas épousés la forme extérieure (forme des galets) qui a substitué par la forme rectangulaire garantissant une meilleure fonctionnalité et meilleur stabilité de la structure

Bloc A : Centre culturel

Ce bloc est composé de :

- Locaux techniques, dépôts au Niveau (-1) qui sont commun à tous les blocs.
- Au RDC : le hall d'accueil permet la régulation du flux et permet de desservir à un hall d'exposition permanente situé au niveau inférieur
- Sur l'aile gauche du Niveau (0), un cinéma et une cafétéria sont insérés pour une meilleure animation du bloc.
- Des bibliothèques sont projetées pour différentes types de tranche d'âge
- L'étage supérieure a été réservé pour le musée d'histoire organisé en un **circuit en boucle** et qui balaye la chronologie historique de la ville (de l'antiquité jusqu'à la période coloniale).

Bloc B : Annexe du ENCRBC

Ce bloc est relié avec le bloc A par l'intermédiaire du dépôt.

- Cette liaison assure le transit des articles restaurés ou des œuvres d'art vers le musée du Bloc A
- Au RDC : Ce bloc comprend une administration pour la gestion de l'école, une cafétéria pour la détente des occupants et l'atelier de restauration
- Au niveau des étages supérieures, des ateliers s'organisent pour différentes activités (scientifique- artistiques) relative à la formation.

Bloc C : Annexe du CFPA

- Ce bloc est prévu pour un centre de formation fonctionnel pour répondre au besoins en infrastructure de la ville

Bloc D : Centre commercial

- L'animation ainsi que l'attractivité du projet ont exigé l'intégration d'un centre commercial au niveau du Bloc D

Bloc E : Parking couvert

- Afin d'assurer la prise en charge des visiteurs, un parking a été programmé.

- **Conclusion :**

Notre projet architectural s'est basé sur une idée qui témoigne de la symbiose entre le site, le programme de l'intervention et les références théoriques et stylistiques.



Photo 36 Vue globale du projet



Chapitre IV:
Approche technique

I. Introduction :

Nous associons à la plupart des bâtiments des caractéristiques de stabilité et de pérennité. Pourtant et suivant certaines circonstances, le projet doit être prêt à recevoir des changements et avoir un nouvel aspect pour répondre à de nouvelles exigences créant ainsi une architecture mobiles, réversibles, évolutives.

Ce principe nécessite la participation de plusieurs intervenants dans plusieurs disciplines dont l'ingénieur en fera partie. Néanmoins, nous allons présenter dans ce chapitre le système constructif de notre projet et sa manière de fonctionner pour assurer la stabilité globale.

II. Définition des concepts :

1. La structure :

- Selon Larousse : « c'est une Constitution, disposition et assemblage des éléments d'un bâtiment et plus spécialement actifs (porteur) qui forment son ossature¹¹³.
- De manière la plus simple : c'est la partie d'un bâtiment qui résiste aux différentes charges (permanentes, surcharges d'exploitations) auxquelles elle doit résister¹¹⁴.
- La structure est un assemblage d'éléments structuraux, c'est-à-dire porteurs, qui assurent l'intégrité d'une construction et le maintien des éléments non structuraux¹¹⁵.

a Classification des structures :

Selon le système constructif	Selon la forme ¹¹⁶	Selon les matériaux
- Structure traditionnelle	- Les structures pleines	- Structure en béton
- Structure en poteaux poutre	- Les structures à ossature	- Structure en bois
- Structure spatiale	- Les structures à coque	- Structure métallique
- Structure gonflable	- Les structures combinées	- Les structures mixtes
- Structures des tours		
- Structure tendue		
- Structures à coque		
- Structure des ponts		

Tableau 3 Classification des structures

Source : Auteur

¹¹³ Dictionnaire : Larousse

¹¹⁴ Aurelio Muttoni ; L'art des structures ; Une introduction au fonctionnement des structures en architecture ; structure 2^{ème} Edition (2004) ; page 269

¹¹⁵ Mr OUCI, Mr RACHEDI ; Cour atelier de construction M1

¹¹⁶ Les structures dans le monde ; chapitre 10

2. La réversibilité :

- Peut se définir comme « la capacité programmée d'un ouvrage neuf à changer facilement de destination grâce à une conception qui minimise, par anticipation, l'ampleur et le coût des adaptations. En phase d'études et une fois construit, un immeuble réversible se prête avec souplesse à la modification de son programme et aux transformations induites, ce qui peut favoriser la participation du maître d'ouvrage ou des futurs usagers à l'élaboration du projet ¹¹⁷»

Structure réversible = modulaire + flexible + démontable

2.1 Principes de la réversibilité :

- La réversibilité est assurée par le respect de 3 concepts, qui sont :

a) Modularité ¹¹⁸:

- Caractère de ce qui est modulable
- Architecture : soumis aux règles d'emploi du module

b) Flexibilité ¹¹⁹:

- Qualité de ce qui est flexible, souple
- Qui se plie aux diverses circonstances, aux influences
- Architecture : Aptitude d'un espace construit à se plier à une utilisation évolutive ou différente

c) Préfabrication ¹²⁰:

- Une technique de construction qui consiste à fabriquer à l'écart du site de construction même les éléments d'un ouvrage qui sont traditionnellement construits sur place, puis à les assembler sur le site de l'ouvrage pour le former.
- **Type de préfabrication**¹²¹ :
 - Préfabrication légère : correspond à la construction **métallique** dont le poids élémentaire ne dépasse pas les 300 kg
 - Préfabrication lourde : dont les éléments pèsent environ sept à huit tonnes (emploi du béton)

¹¹⁷ Canal architecture ; construire réversible

¹¹⁸ Petit Larousse 2017

¹¹⁹ Ibid

¹²⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9fabrication> (Consulté le: 8 avril 2019)

¹²¹ SIMON, L'industrialisation de la construction. Paris: Editions du Moniteur des travaux publics, 1962. p. 39.

2.2 Chronologie :

- Les 3 notions sont toutes à intégrer dès l'esquisse du projet et se manifestent à différents moments de la vie du bâtiment

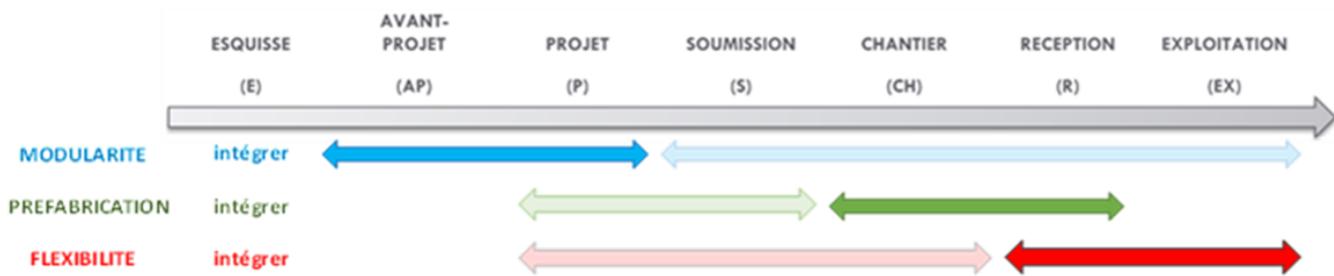


Figure 20 Chronologie d'intégration des différents concepts

Source : Auteur

2.3 Avantages des 3 principes :

	Modularité	Préfabrication	Flexibilité
Gestion (dechets – Démolition/construction)	-Limitations des chutes	-Optimisation de la matière	-Maintenance des éléments structurels -Démontage aisé d'éléments non porteur
Innovation	-Support de composition	-Qualité d'exécution	-Evolution des technologies
Nature	-Hiérarchie constructive	-Faible impact sur le site -limitation des nuisances	-Réaffectation
Matiere –Matériaux	Standardisation et gestion des ressources		
Matiere – Adaptabilité	/	-Liaisons sèches	-Transformation simplifiée
Energie	-Gestion adaptée par module	-Forte isolation -Méthode économique	/

Tableau 4 Avantages de la réversibilité¹²²

Source : Auteur

¹²² CERAA, Benoît THIELEMANS, Eco-construction modulaire et préfabriquée ; Définition et contexte général, 07 février 2012

III. Etude du système constructif choisi :

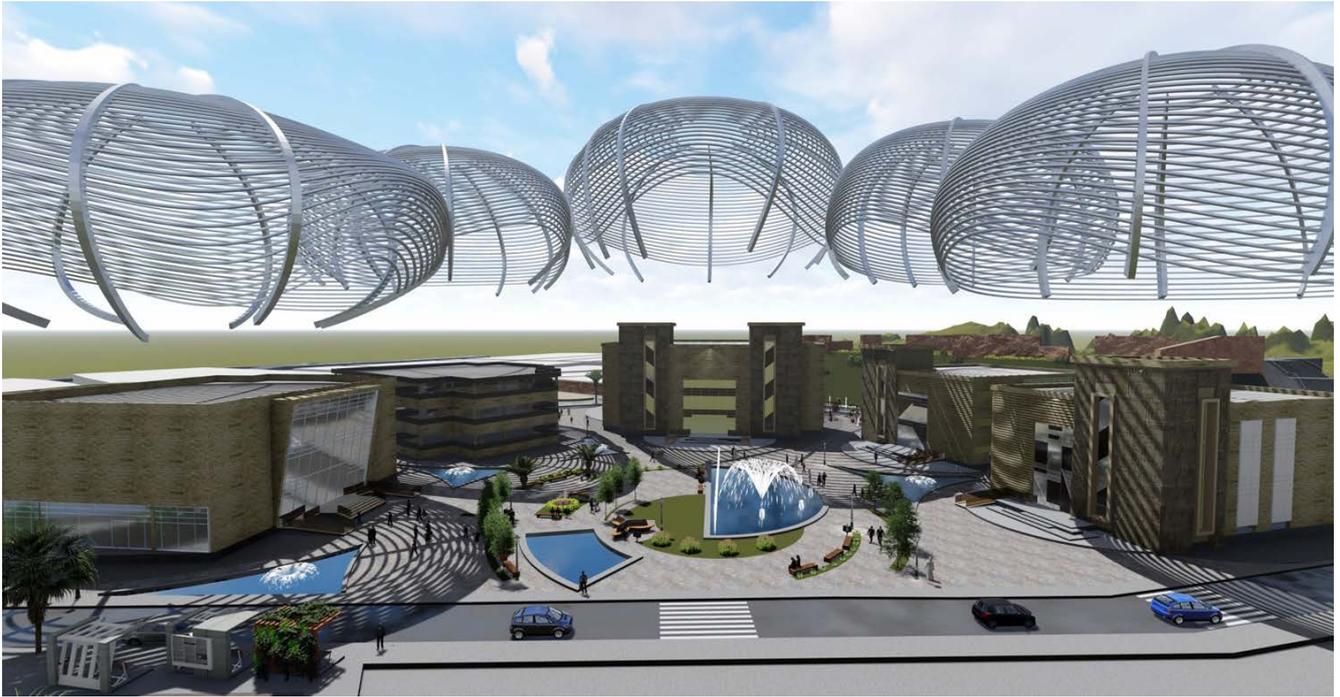


Photo 37 détachement de la coque extérieur

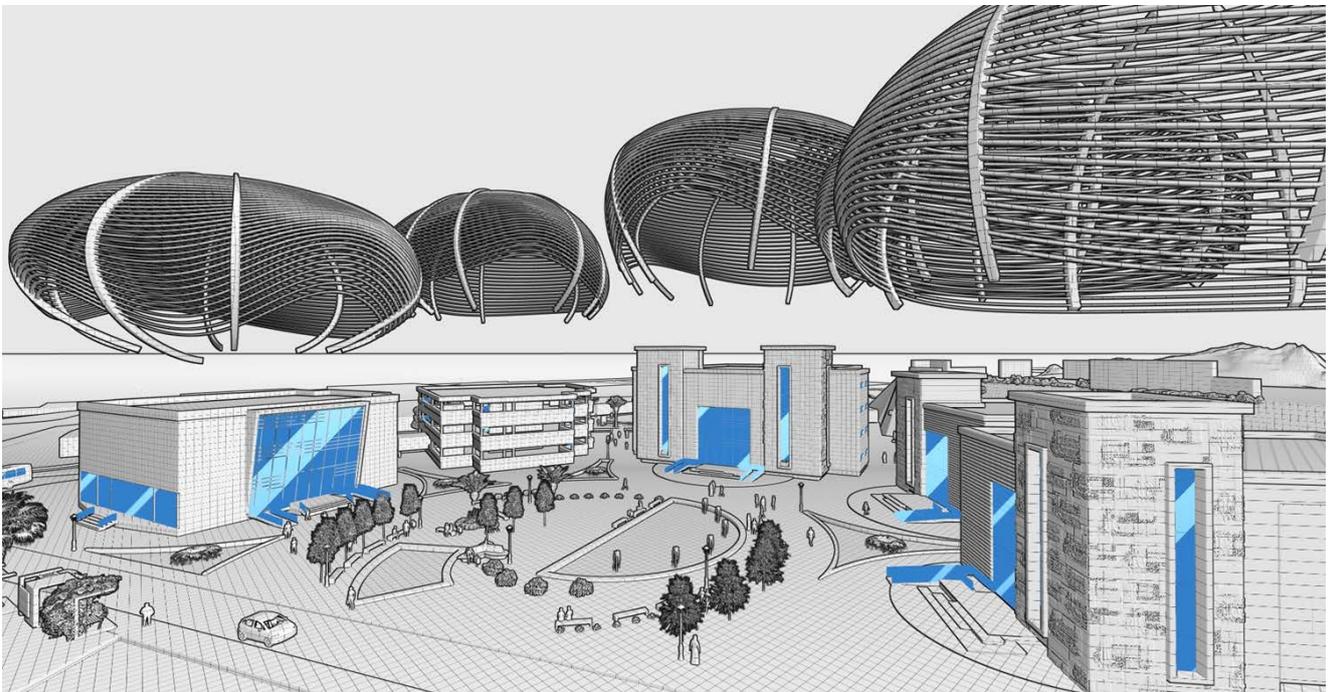


Photo 38 détail du concept structurel

1. Introduction :

- Le système structurel est un résultat des principes générateurs du projet. En effet, la volonté de réaliser un projet réversible, nous a mené à travailler avec une structure à ossature métallique dont la forme se différencie selon l'objectif recherché.
- Une structure intérieure basique (poteaux/poutres) pour une meilleure résistance et un bon fonctionnement + une structure extérieure couvrant le projet et créant l'effet de pierre voulue.

2. Structure métallique :

2.1 Définition :

Une ossature métallique est une structure dans laquelle les appuis, les poteaux, les poutres sont réalisés en acier. Ces éléments de construction "**rigides**" permettent de dégager de grands espaces utiles au sol grâce à leur **portée** qui atteint plusieurs dizaines de mètres avec un poids très réduit et **allégé**

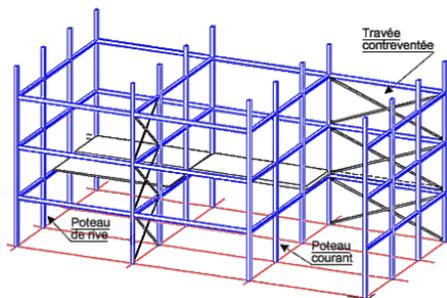
2.2 Types de structures métalliques :

- **La structure bidimensionnelle** (figure 1):

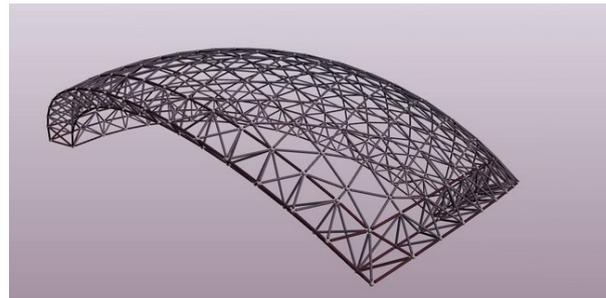
Structure qui se développe suivant deux dimensions de l'espace

- **La structure tridimensionnelle** (figure 2):

La structure tridimensionnelle est utilisée pour obtenir de moyenne et de grande portée, il s'agit de superposer deux grilles bidimensionnelles liaisonnées entre elle par des éléments diagonaux formant autant de poutres treillis.



Structure bidimensionnelle



Structure tridimensionnelle ¹²³

¹²³ http://www.archistruktures.org/r_coupole%20agadir.htm (Consulté le: 12 avril 2019)

- **Avantages et Inconvénients :**

Avantages	Inconvénient
<ul style="list-style-type: none"> - Une grande liberté architecturale - Utilisation optimale de l'espace grâce aux grandes portées - Poids réduit de la structure - Economique avec un délai d'exécution réduit. - Facilité d'adaptation aux changements d'affectation grâce à des assemblages démontables et à l'intégration de nouveaux éléments et installations - Chantier sec et peu bruyant - Possibilité de démontage, réutilisation - Economies importantes grâce au poids réduit de la structure et à des fondations minimales - Ecologie exemplaire: matériau recyclable à plus de 90%, 	<ul style="list-style-type: none"> - Une durabilité insuffisante : elle se détériore à l'humidité. - Isolation thermique et phonique faible. - Une déformation excessive.

Tableau 5 Avantages et inconvénients d'une structure métallique

Source : Auteur

Structure interne (structure 1):

1. Présentation :

Cette structure bidimensionnelle est soumise aux règles d'emploi du module ou nous avons choisi le « **rectangle** » **comme module**, pour la raison suivante :

- ⇒ Une trame rectangulaire répond au mieux aux exigences d'une ossature en acier et permet la réalisation de constructions plus économiques qu'une trame aux champs carrés

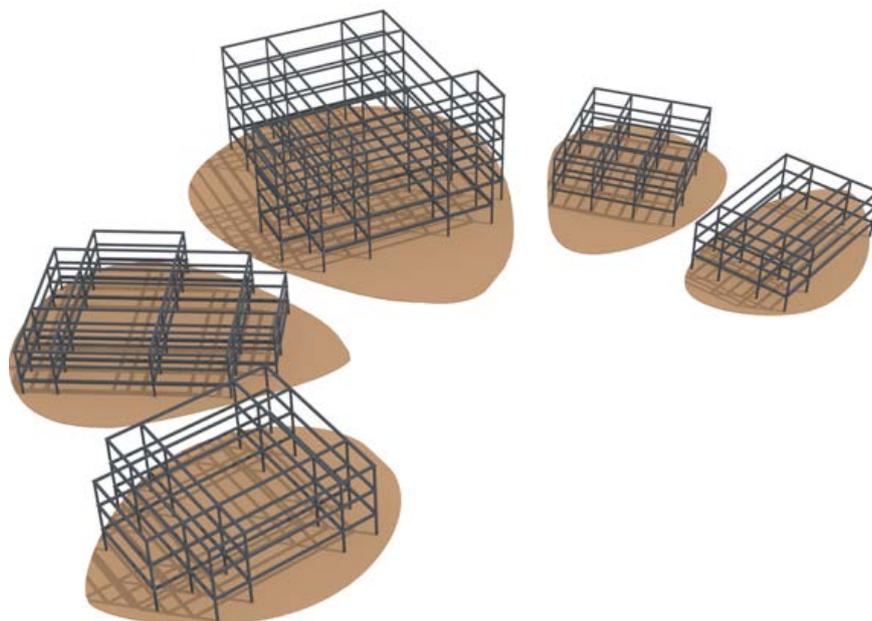


Photo 39 Structure des blocs intérieurs (Vue d'EST)

Source : Auteur

2. Les composants de la structure (1):

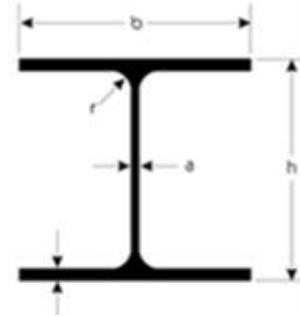
2.1 Poteaux :

Contrairement aux éléments du béton qui permettent d'avoir des formes très diverses, l'utilisation de l'acier restreint et limite l'emploi de formes; ceci tient à la standardisation de ces éléments (profilés issus du laminage des hauts fourneaux)

a. Choix du profilé :

Les principales familles de profilés sont les suivantes:

- Profilés de types IPE-IPN.
 - Profilés de types **HEA**- HEB- HEM.
 - Profilés de types UPN – UAP.
 - Profilés de types cornière L.
 - Profilés de types tubulaires ou creux
- ⇒ Nous avons choisi de travailler avec le profilé **HEA** qui convient bien en tant que poteaux, grâce à leurs ailettes larges, ils ont une plus grande inertie.



b. Avantage :

- Les profils HEA, les plus légers, présentent le meilleur rapport performance/poids
- Grâce à leurs ailettes larges, ils ont une plus grande inertie et donc une meilleure rigidité.
- Convient particulièrement au raccordement de poutres dans les deux directions
- Toutes les parties se prêtent aux assemblages boulonnés
- Une plus grande capacité portante.
- En raison de leurs larges ailes, ces profilés conviennent également aux sollicitations excentrées (flexion simultanée selon les deux axes).

c. Prédimensionnement des poteaux HEA :

- Les poteaux sont dimensionnés en **Flambement**
- Les Tables de dimensionnement C4/06 du SZS (Centre Suisse de la construction métallique) permettent la définition directe des profilés pour les poteaux soumis à compression centrée, à condition que les forces agissantes et les longueurs de flambage soient connues.

HEA	Poids (Kg/m)	Dimensions (mm)					V (m ² /m)	F (cm ²)	I _{x-x} (cm ⁴)	W _{x-x} (cm ³)	i _{x-x} (cm)	I _{y-y} (cm ⁴)	W _{y-y} (cm ³)	i _{y-y} (cm)
		h	b	a	e	r								
300	90,0	290	300	8,5	14,0	27	1,720	113,0	18263	1260	12,70	6310	421	7,49
320	99,5	310	300	9,0	15,5	27	1,760	124,0	22929	1480	13,60	6985	466	7,49
340	107,1	330	300	9,5	16,5	27	1,790	133,0	27693	1680	14,40	7436	496	7,46
360	114,2	350	300	10,0	17,5	27	1,830	143,0	33090	1890	15,20	7887	526	7,43
400	127,4	390	300	11,0	19,0	27	1,910	159,0	45069	2310	16,80	8564	571	7,34
450	142,7	440	300	11,5	21,0	27	2,010	178,0	63722	2900	18,90	9465	631	7,29
500	158,0	490	300	12,0	23,0	27	2,110	198,0	86975	3550	21,00	10367	691	7,24
550	169,2	540	300	12,5	24,0	27	2,210	212,0	111932	4150	23,00	10819	721	7,15
600	181,4	590	300	13,0	25,0	27	2,310	226,0	141208	4790	25,00	11271	751	7,05
650	193,7	640	300	13,5	26,0	27	2,410	242,0	175178	5470	26,90	11724	782	6,97

Tableau 6 Dimensionnement des profilés HEA

Source : Catalogue Mottard

⇒ Le projet est composé de 5 blocs avec des élévations non uniformes et dans le cadre d'un prédimensionnement usuel, nous avons adopté les dimensions

HEA 300 : Annexe de l'ENCRBC + annexe du CFPA

HEA 400 : Parking Couvert + Centre commercial

HEA 600 : Centre culturel

⇒ Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'octroyer des dimensions au niveau de la phase technique et c'est le rôle de l'étude Génie civil de confirmer ces dimensions et d'aller dans le détail en fonction des descentes de charge et sollicitations réelles.

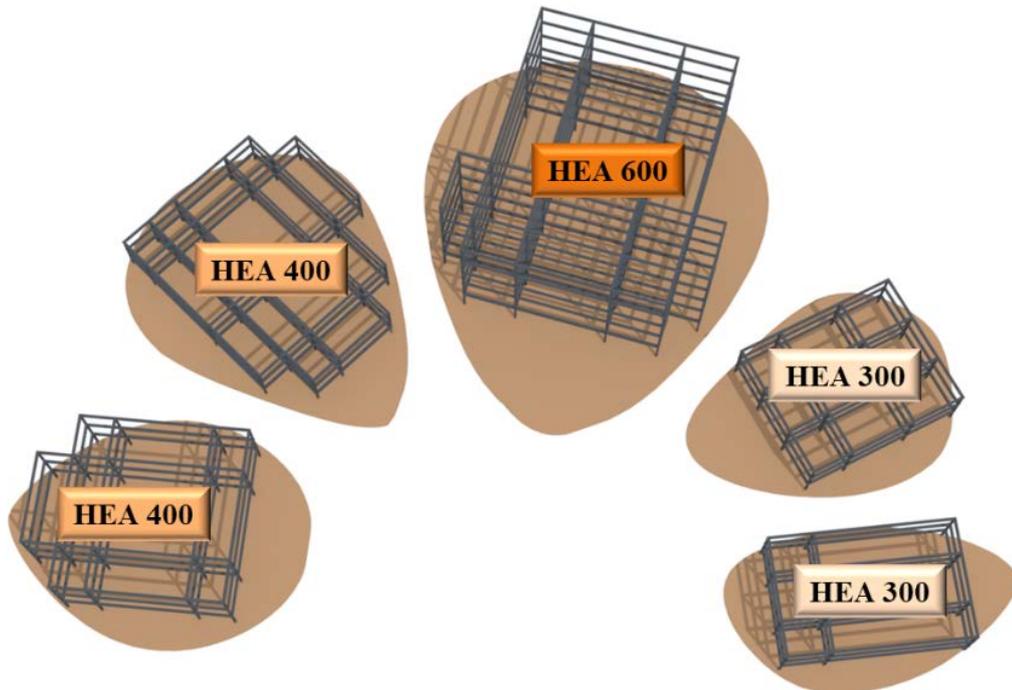


Photo 40 Positionnement des profilés

Source : Auteur

d. Type d'assemblage :

- Assemblages articulés:
 - Ils transmettent les efforts normaux et tranchants
 - Pour la réalisation d'une articulation seule les âmes des profilés sont attachées.
- Assemblages encastrés:
 - Ils transmettent en plus les moments
 - Pour la réalisation d'un encastrement les âmes et les semelles des profilés sont attachés.

e. Mode de fixation :

On distingue quatre modes de fixations utilisés:

Rivetage - Boulonnage - Soudage - Collage

- **Choix d'un type d'assemblage:**

- Critères structurels: résistance, comportement
- Critères de fabrication: faisabilité, maîtrise des tolérances
- Critères propre au montage sur site: faisabilité, possibilités de réglages...
- Critères économiques
- L'Encastrement est utilisé dans la construction d'ouvrage de grande dimension.
- La structure doit être rigide pour supporter son propre poids, c'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec un ancrage par encastrement pour augmenter la rigidité

- **Encastrement de pied de poteau :**

Un platine est soudé en pied de poteau et l'ensemble est fixé au sol par 4 tiges d'ancrage.

Remarque: Si la platine est de grande dimension (> 300 mm), elle doit avoir une épaisseur suffisante pour ne pas se déformer. On peut utiliser des raidisseurs pour rigidifier l'ensemble

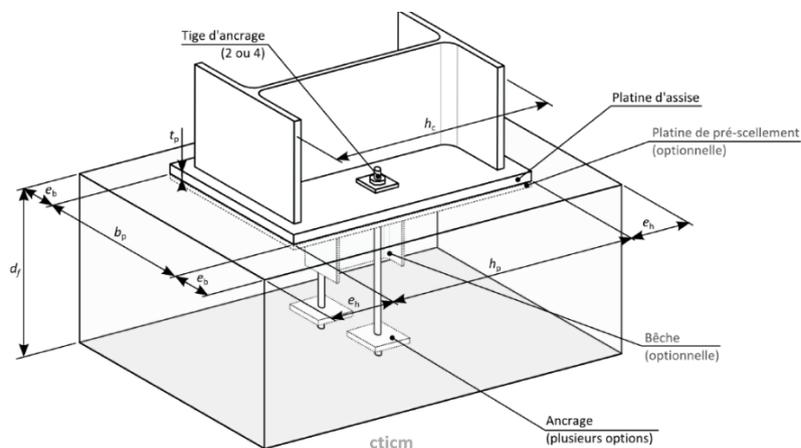


Figure 21 Conception d'un pied de poteau par encrage

Source : Centre Technique Industriel de la Construction Métallique

2.2 Poutre :

On appelle poutres les éléments porteurs horizontaux qui transmettent les charges des planchers et de la toiture vers les appuis. Appelées aussi, Pannes, Frames...

Dans le choix des poutres en acier, en plus de considérations d'ordre statique et constructif, il faut tenir compte:

- Des conduites situées dans la zone des planchers
- Des conditions d'éclairage
- De l'apparence et de la protection contre l'incendie

a. Choix du profilé :

Dans la construction métallique, on utilise généralement trois types distincts de poutres.

Les poutres à Ame Pleine Ajourées

Les poutres en Treillis

Les poutres à Ame Pleine : constituées par des profilés laminés à chaud de type IPE, IPN et profilés laminés à larges ailes HEA, HEB, HEM pour une utilisation ordinaire (surcharge d'exploitation modérée)

⇒ Nous avons choisi de travailler avec le **profilé HEA** (On aurait pu utiliser un profilé IPE, mais pour une portée de 10 mètres, on arrive à la limite de ce type de profilé, c'est pourquoi le choix s'est porté vers un profilé HEA)

b. **Avantage :**

- Poutre pour reprise d'efforts importants avec hauteur minimale
- Profilé économique
- Caractéristiques mécaniques équivalentes, mais plus légers que les profilés IPN et permettent des raccords plus faciles.

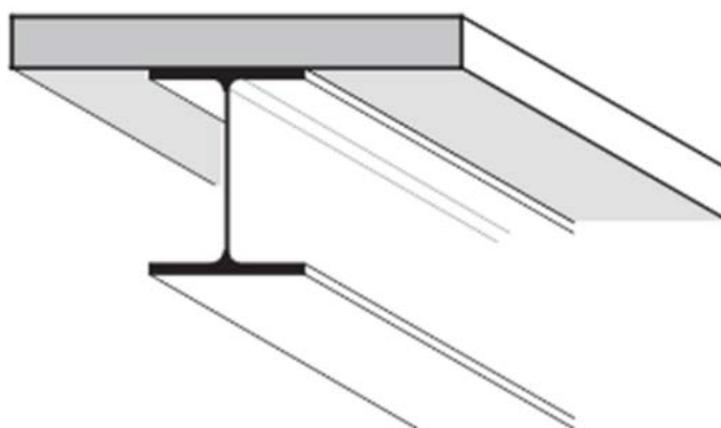


Figure 22 Poutre à profilés laminés à larges ailes HEA

Source : Documentation technique du Centre Suisse de la construction métallique¹²⁴

c. **Prédimensionnement des poutres en acier :**

Les poutres sont dimensionnées en **deversement par flexion**

Recommandations pour les poutres HEA:

- Evidements de l'âme possibles dans une mesure limitée, $x = 0,5 H$ maximum
- Portées recommandées: jusqu'à 9 m (planchers), jusqu'à 16 m (toitures)
- Hauteur des poutres $H = 1/18$ (poutres simples) jusqu'à $1/30$ de la portée (poutres continues)
- Il faut choisir une hauteur importante pour des poutres simples fortement chargées; une hauteur faible convient aux poutres continues faiblement chargées

¹²⁴ Concevoir et Construire ; Documentation technique du Centre Suisse de la construction métallique ; Bases conceptuelles des charpentes métalliques: 01/06 steeldoc ; page 19

→ On peut estimer les dimensions des éléments lors de la conception à travers le graphe suivant :

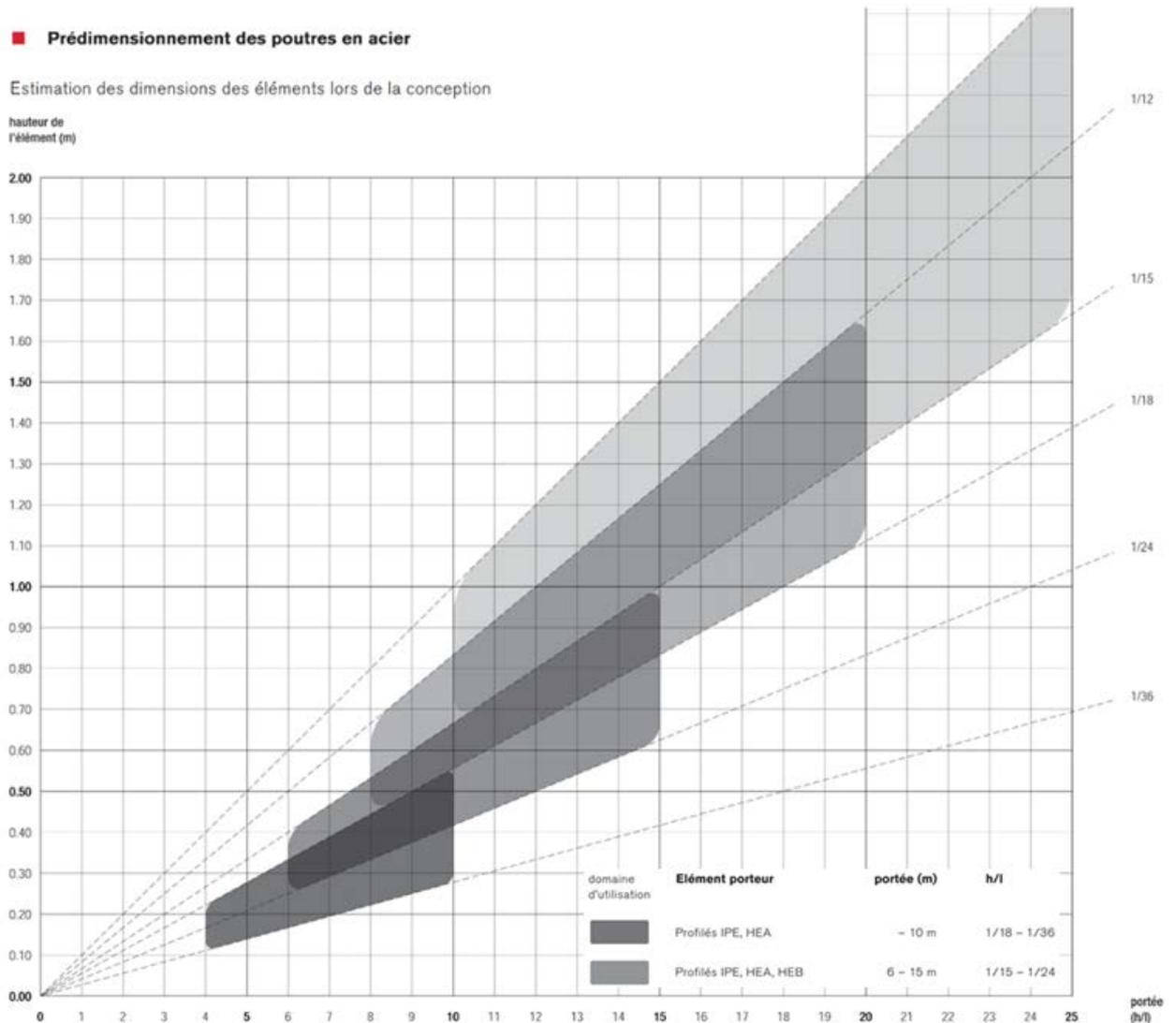


Figure 23 Prédimensionnement des poutres en acier

Source: M. Dietrich: Ecole d'ingénieur Burgdorf, 1990¹²⁵

d. Type d'assemblage :

Les études de résistance des matériaux nous indiquent que pour une poutre en **I**:

- L'âme reprend essentiellement les efforts tranchants
- Les ailes reprennent les moments fléchissants
- L'effort normal est repris par les deux parties du profil
- Un "nœud" est la jonction de plusieurs éléments de la structure

¹²⁵ Concevoir et Construire ; Documentation technique du Centre Suisse de la construction métallique ; Bases conceptuelles des charpentes métalliques: 01/06 steeldoc ; page 11

- **Liaison encastrement entre un poteau et une poutre.**

- Une platine est soudée en bout de poutre (L'âme et les ailes sont reliées à la platine par soudage), puis boulonnées sur le poteau (2 files de 4 boulons).
- Il n'y a pas de jeu entre la poutre et le poteau.

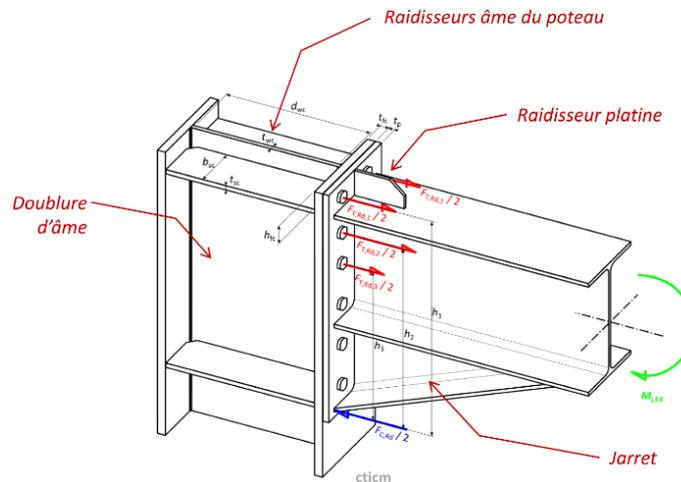


Figure 24 Assemblage poteaux-poutres

Source : Centre Technique Industriel de la Construction Métallique

2.3 Plancher :

Le plancher est une aire horizontale séparant deux niveaux ayant un rôle structurel de transmettre les charges et surcharges de fonctionnement du bâtiment aux éléments principaux de l'ossature et participe aussi à la stabilité globale du bâtiment.

a. Choix du plancher :

- ⇒ Par critère de réversibilité, notre choix s'est porté sur **le plancher sec**.
- En opposition avec les différents types de plancher qui font appel au coulage d'une dalle en béton et comportent une phase humide, le plancher sec est réalisé par l'assemblage mécanique de matériaux industrialisés (plancher préfabriqué).

b. Avantage et inconvénients:

Avantages : Ses caractéristiques essentielles sont :

- La légèreté : il est cinq fois moins lourd qu'une dalle de 20 cm en béton armé
- La rapidité de montage (assemblage mécanique de ses composants)
- L'absence d'étaieement freinant l'avancement du chantier et utilisation immédiate après le montage
- La flexibilité
- Les performances acoustiques obtenues, qui sont celles de la NRA (Nouvelle réglementation acoustique).
- L'autonomie thermique des locaux, puisque le plancher intègre un isolant.
- Les espaces creux sont utilisés pour faire circuler des gaines techniques ou incorporer un film chauffant électrique.

Inconvénients :

- Il est néanmoins souvent nécessaire de prévoir un contreventement horizontal complémentaire, ce type de plancher ne pouvant pas généralement assurer cette fonction (Ce type est interdit en vide sanitaire).

c. Prédimensionnement :

- Le plancher sec est constitué d'un bac métallique qui repose sur les poutres et qui assure seul la fonction portante.
- Les portées peuvent aller de 2 à 6 m. Dans le cas d'une portée de 6 m, la hauteur du bac est de 20 cm.

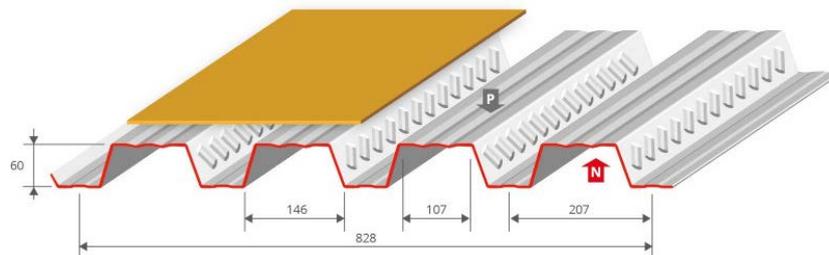


Figure 25 Dimensions d'un plancher sec (WOODEO 60)

Source : Entreprise Bacacier¹²⁶

d. Composants :

Sur un plancher sec de type PCIS, on pose au-dessus du bac :

- Un résilient
- Un panneau de bois de particules solidarisé avec le bac en acier
- Deux plaques de plâtre ou un panneau de bois

Et en sous-face du bac :

- Une couche de laine minérale
- Une ou deux plaques de plâtre, ou une plaque de silicate de calcium.

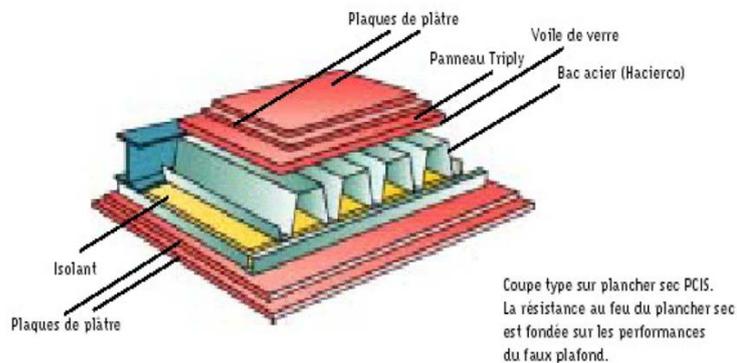


Figure 26 Coupe type sur plancher sec

Source : Corps d'état technique

¹²⁶ Site web : <https://www.bacacier.com/fr/store/planchers-secs/348-1167-woodeo-60.html#/34-epaisseur-de-1-acier-075-mm> (Consulté le: 20 avril 2019)

e. Assemblage :

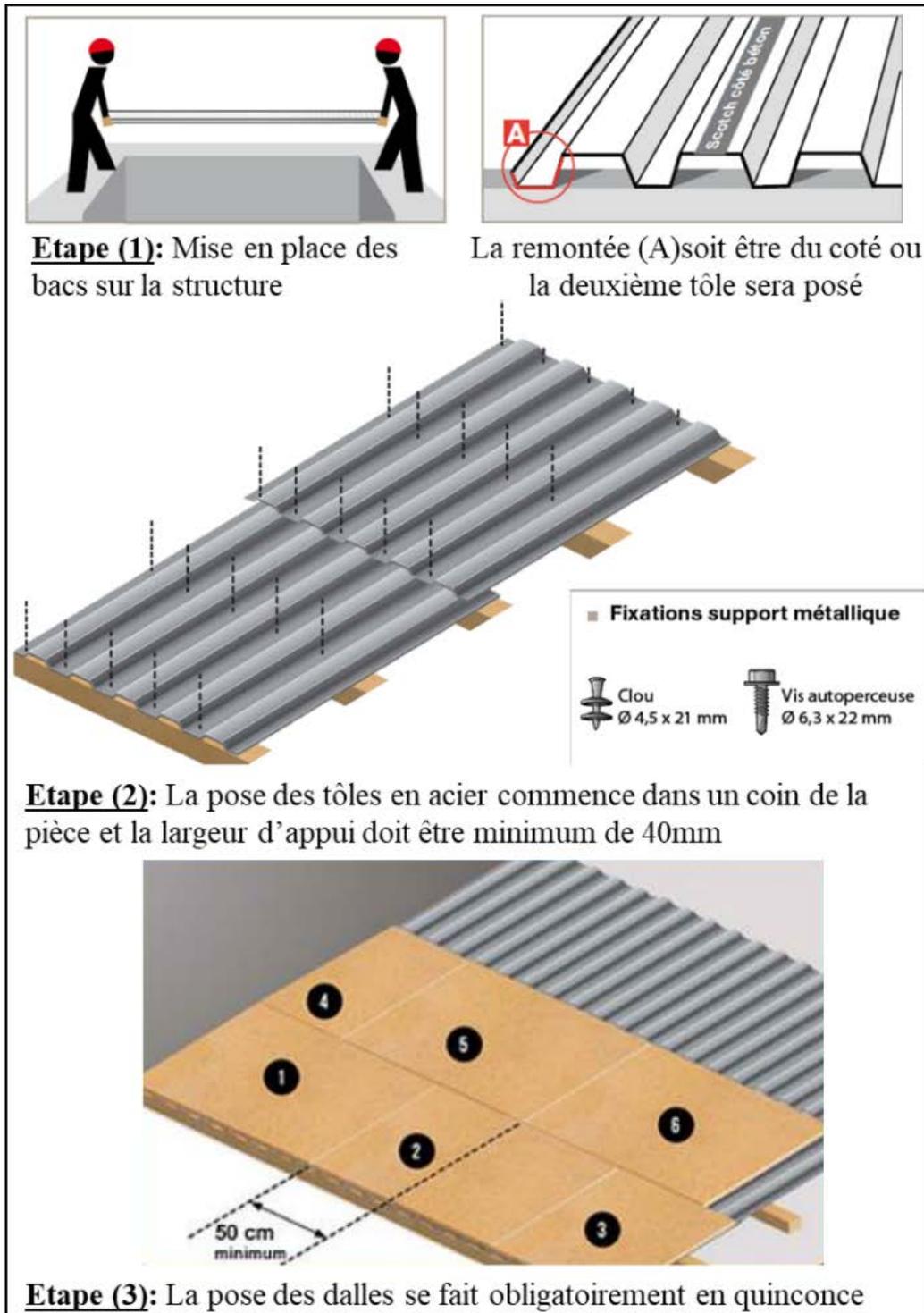


Figure 27 Etape de mise en œuvre d'un plancher sec

Source : Guide de mise en œuvre (Entreprise BACACIER)¹²⁷

¹²⁷ Plancher d'étages Sec ; Guide de Mise en Œuvre

Site web : <http://www.plancher-metal-60.com/> (Consulté le: 25 avril 2019)

2.4 Fondations :

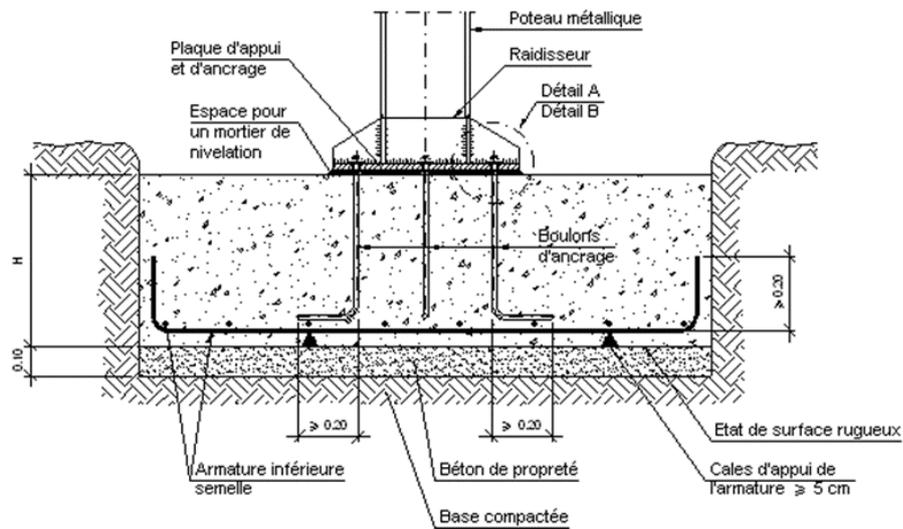


Figure 28 Base, en fondation, de poteau (HEA). Union rigide.

Source : Bibliothèque de Détails Constructifs¹²⁸

2.5 Les palplanches¹²⁹

- Utilisé dans notre projet pour contenir la poussée de talus
- Ces produits sont réalisés directement au laminage ou à partir de tôles profilées.
- La section en U ouvert est la plus courante et les palplanches sont solidarisées les unes aux autres par un joint à double recouvrement.

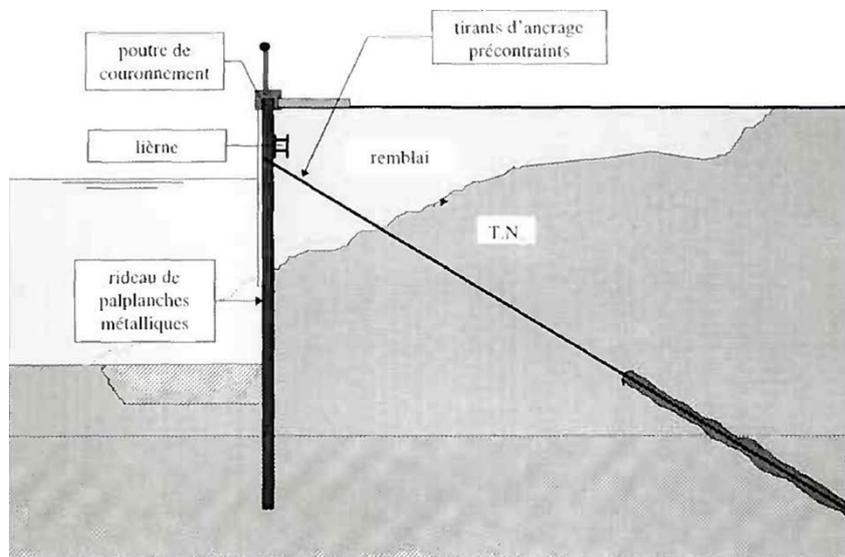


Figure 29 Éléments constitutifs d'un rideau de palplanches

Source : Les ouvrages de soutènement et ancrages de sol¹³⁰

¹²⁸ Site web : <http://detailsconstructifs.cype.fr/EAC003.html> (Consulté le: 20 avril 2019)

¹²⁹ Marc Landowski, Bertrand Lemoine ; Concevoir et construire en acier ; Collection Mémentos acier

¹³⁰ JLB; Les ouvrages de soutènement et ancrages de sol ; Lycée Adolphe Chérioux

2.6 Contreventement :

- En génie civil, un contreventement est un système statique destiné à assurer la stabilité globale d'un ouvrage vis-à-vis des effets horizontaux issus des éventuelles actions sur celui-ci (par exemple : vent, séisme, choc, freinage, etc.).
- Il sert également à stabiliser localement certaines parties de l'ouvrage (poutres, poteaux) relativement aux phénomènes d'instabilité (flambage ou déversement).
- Un contreventement peut être réalisé par des voiles (contreventements verticaux) ou des plaques (contreventements horizontaux)

- **Choix du contreventement :**

On distingue trois types essentiels de contreventements:

Triangulation (treillis): il s'agit du type le plus fréquent ; les treillis en N conviennent bien lorsqu'il n'y a pas d'inversions d'efforts. Lorsque l'on est en présence d'inversions d'efforts possibles on préfère les croix de saint André

Rigidification des nœuds (cadre-portique): ils se justifient pleinement lorsque l'on doit laisser le passage libre, ou pour éviter des diagonales inesthétiques, ou bien parfois pour laisser une plus grande liberté pour une modification de la structure.

Remplissage (voile, diaphragme) : on utilise des voiles en béton pour les fortes sollicitations. Pour les faibles sollicitations des voiles en maçonnerie conviennent. Lorsqu'il existe un noyau ou un mur de refend celui-ci peut bien sur servir de contreventements (il s'agit surtout d'un cas pour les bâtiments à étages).

- **Principes de base :**
- **Contreventement de facade :** par rigidification des noeuds
- **Contreventement de toiture** transmet les efforts horizontaux d'une direction qui lui est perpendiculaire au contreventement vertical de la facade

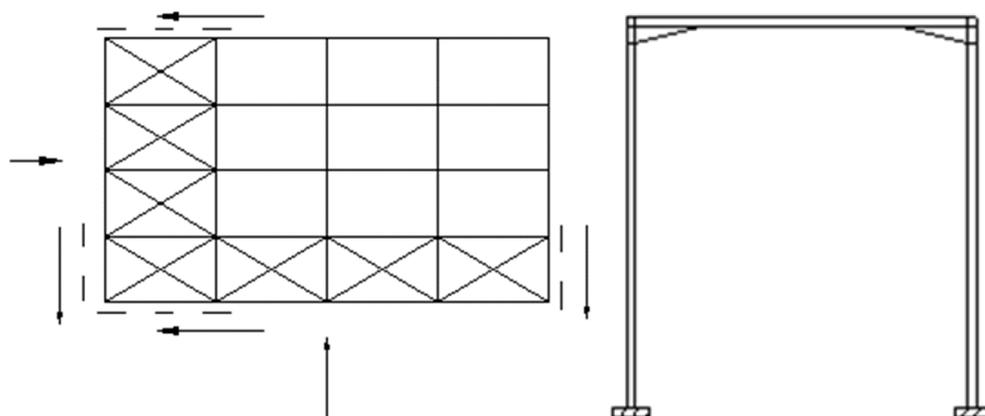


Figure 30 Contreventement de toiture et facade

Source : Notes sur les pratiques techniques¹³¹

¹³¹ Site web: <https://notech.franceserv.com/contreventements.html> (Consulté le: 20 avril 2019)

- Le même principe a été appliqué sur la toiture du projet (emplacement perpendiculaire aux portiques de la structure)
- Réalisation du contreventement dans un seul coté pour assurer le libre mouvement de la structure → Structure de dilatation

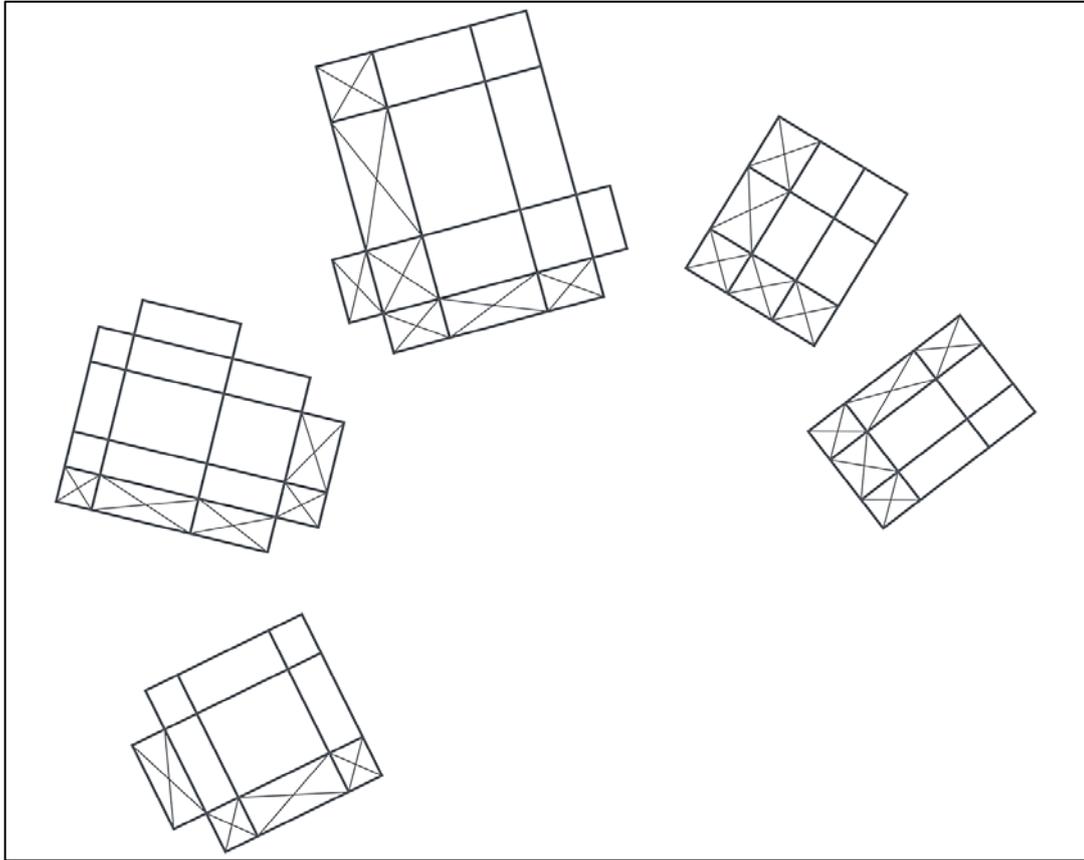
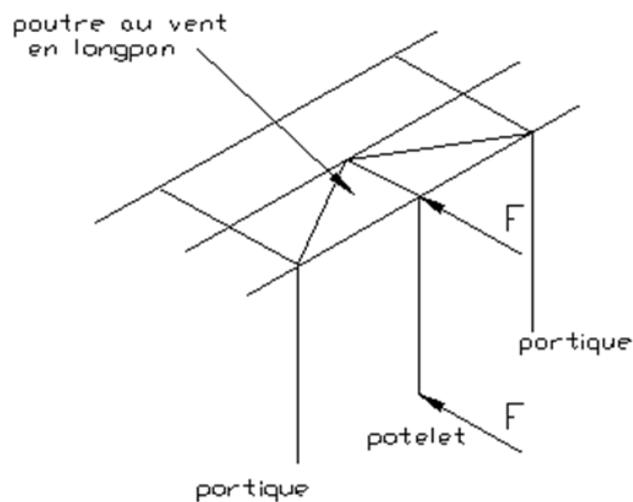


Figure 31 Contreventement de la toiture du projet

Source : Auteur

Remarque : Lorsque la travée est trop grande (cas de la structure du centre culturel), les lisses doivent reposer sur un appui intermédiaire, appuyé en tête contre la panne sablière.



3. Protection de la structure métallique :

L'acier présente quelques inconvénients parmi lesquels on cite la corrosion et le feu, chaque élément doit subir un traitement spécifique contre ces deux facteurs.

3.1 Le feu :

Dans la construction métallique, la protection contre l'incendie est d'une importance capitale. Certes, l'acier n'est pas combustible, mais sous l'effet de la chaleur, sa structure et, par là, sa résistance se trouvent modifiées.

- **Mesure de protection** ¹³²:

Les deux buts fondamentaux de la protection contre l'incendie sont :

- La protection des personnes : nécessite des possibilités de fuite vers l'extérieur.
- La protection de bâtiment et son contenu : Si la structure métallique doit demeurer apparente, sa résistance au feu peut être garantie soit par un surdimensionnement, soit par l'application d'une peinture protectrice qui gonfle en cas d'incendie (peinture intumescence)
- La mesure de protection constructive la plus courante est l'enrobage des éléments en acier, soit directement, soit en laissant un espace, utilisable pour placer les conduites

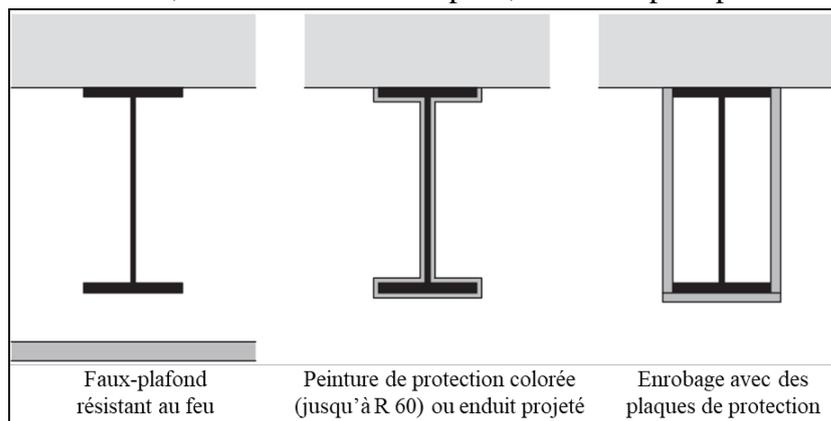


Figure 32 Système de protection passive

Source : Documentation technique du Centre Suisse de la construction métallique

3.2 La corrosion :

Comme tous les matériaux de construction, l'acier tend à se dégrader superficiellement lorsqu'il est soumis à des milieux corrosifs comme le sol, l'air et plus particulièrement le milieu marin. Les techniques de prévention de la corrosion sont diverses : la protection par peinture ou autre revêtement de surface ou la protection cathodique. Le choix de l'une ou de plusieurs de ces techniques dépend de divers paramètres comme l'agressivité du milieu ambiant, la durée de protection envisagée, les possibilités de mise en œuvre et d'entretien.

¹³² Concevoir et Construire ; Documentation technique du Centre Suisse de la construction métallique ; Bases conceptuelles des charpentes métalliques: 01/06 steeldoc ; page 30

Structure externe (structure 2) :

1. Présentation :

La coque extérieure inscrit le projet dans une architecture Blob, fluide et organique reflétant l'aspect des galets de la mer

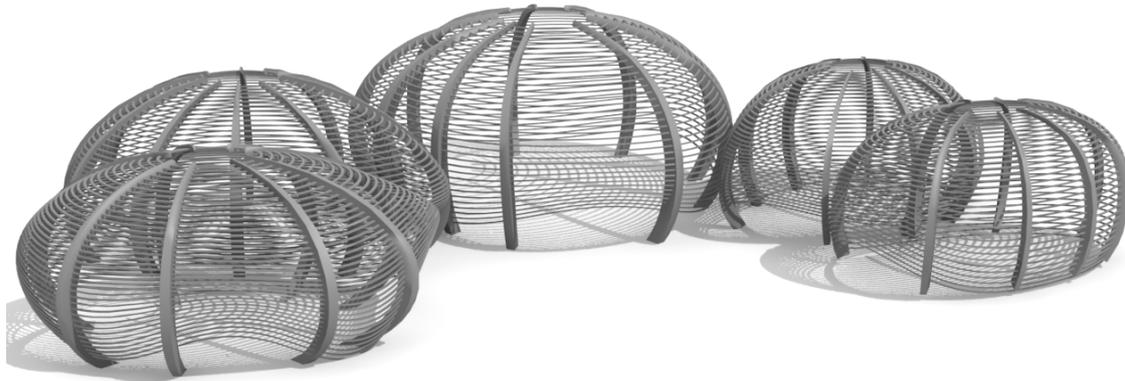


Photo 41 Structure externe du projet (vue de face)

Source : Auteur

2. Composants de la structure :

- La structure métallique autoportante est composée d'arcs transversaux supportant des cerceaux longitudinaux

2.1 Arcs :

- Leur rôle structurel réside dans le support des cerceaux dans la rigidification de la structure

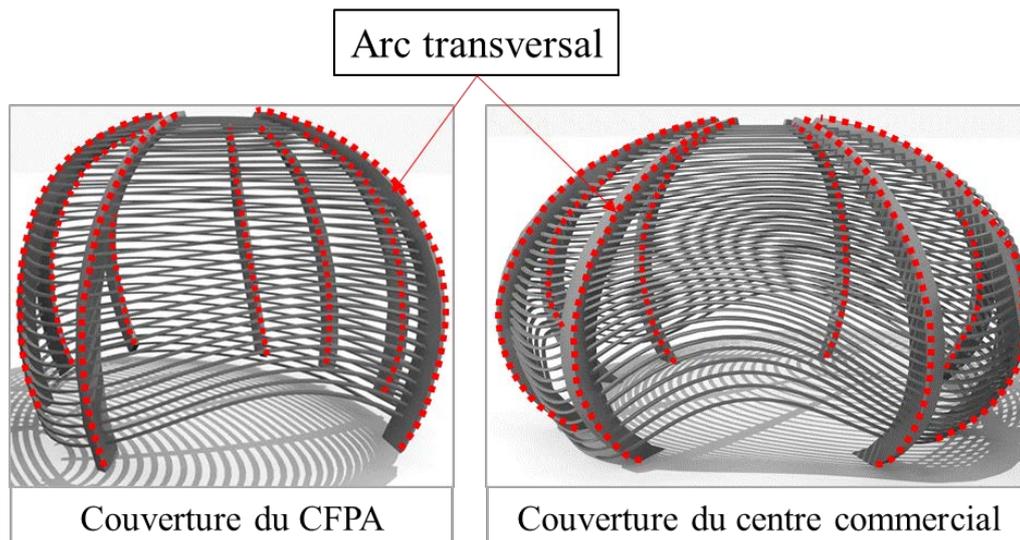


Photo 42 Arcs de la structure

Source : Auteur

2.2 Cerceaux :

- Ils n'ont pas de rôle porteur mais un rôle structurel
- Ils participent seulement au contreventement de la structure.

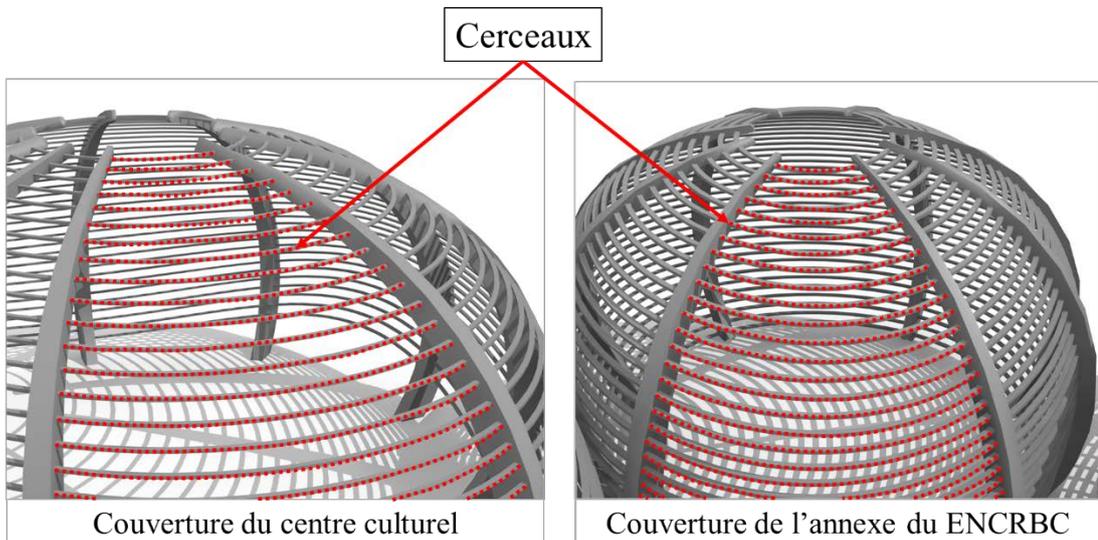


Photo 43 Cerceaux de la structure

Source : Auteur

2.3 Oculus :

- Une ouverture au sommet des coques pour :

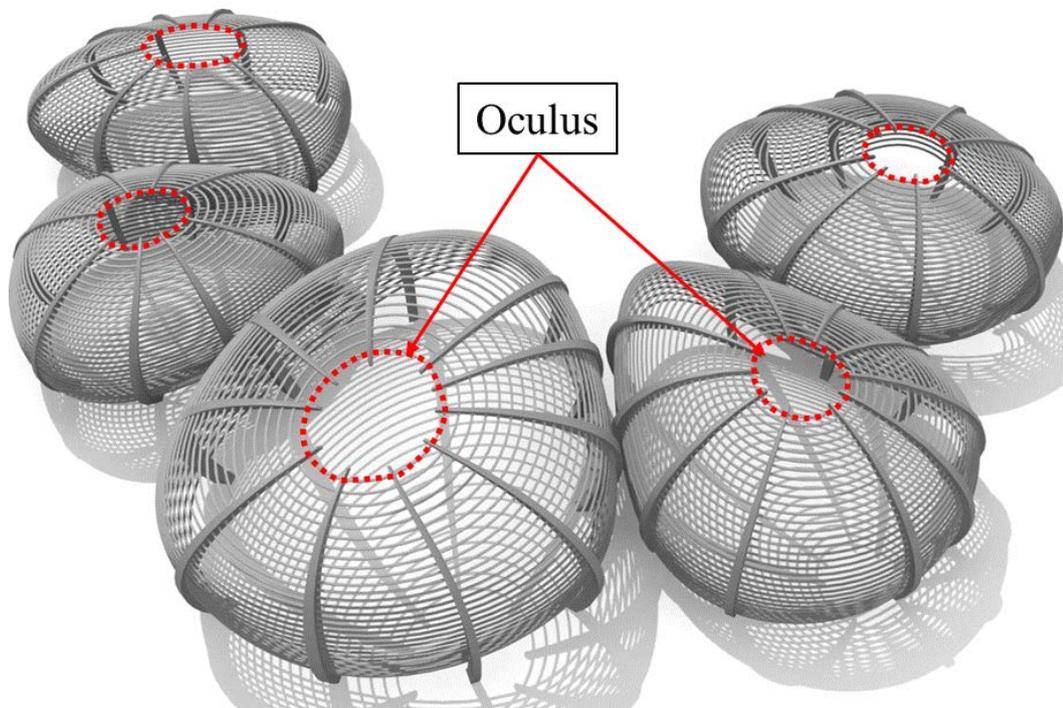


Photo 44 Ouverture de la structure

Source : Auteur

3 Analyse thématique (exemples de structure similaire) :

ROPE pavilion :

- **Présentation :**

Le pavillon ROPE, lauréat du concours Warming Huts 2012, a été construit par Frank Gehry, Patricia Patkau et Antoine Predock.

- **Structure :**

- Une hutte chauffante dont la coquille dense bloque les vents de l'hiver tout en étant perforée à des fins de lumière et de vue.
- Forme de dôme est soutenue par une structure en bois de bouleau qui présente un profil en crans pour maintenir en place les brins de corde de manille enroulée. la forme ondulante de la peau se soulève doucement du sol pour créer l'entrée du pavillon.
- De légères perforations entre l'extérieur strié permettent à la lumière de pénétrer à l'intérieur, tandis que la texture inhérente au matériau ajoute de la chaleur à l'atmosphère interne.



Photo 45 ROPE pavilion

Source : Site web : [archdaily](https://www.archdaily.com/256400/rope-pavilion-kevin-erickson?ad_medium=gallery)¹³³

¹³³ Site web : https://www.archdaily.com/256400/rope-pavilion-kevin-erickson?ad_medium=gallery

Weltstadthaus :

- **Présentation :**

Renzo Piano a conçu le Weltstadthaus de Cologne en Allemagne achevé en 2005. Il est actuellement occupé par les magasins Peek et Cloppenburg.

- L'architecte décrit son projet comme "*un bâtiment moderne, avec toutefois une claire référence à la tradition, grâce à l'utilisation d'arches en bois et de verre*".

- **Structure :**

- l'architecte pousse le style d'**architecture «blob»** vers l'avant par un bâtiment de forme organique qui a un effet harmonisant sur le quartier commerçant, composé de deux parties distinctes :
 - Un bloc de pierre rectangulaire.
 - Une forme de vitrage organique qui s'enroule sur le bâtiment.
- La veste idiosyncratique du bâtiment, faite de verre et de bois, est à la fois une vision architecturale et un défi technique. Afin de combiner cette forme extraordinaire avec un haut degré de fonctionnalité, les concepteurs ont mis au point une construction de façade élaborée de 36m de hauteur fixée par 66 poutres à la poutre faîtière en acier du bloc intérieur.

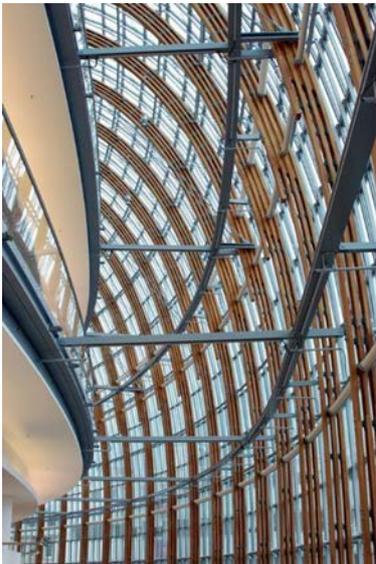


Photo 46 Peek & Cloppenburg Store

Source: Architecture revived

4 Maintien de la structure globale :

Au niveau du dernier étage de chaque blocs intérieur, une poutre est fixé avec la coque extérieure pour les raisons suivantes:

- Augmenter la rigidité de la structure et ainsi diminuer les efforts au niveau des fondations de la structure verticale.
- Diminuer le déplacement en tête des poteaux des portiques.

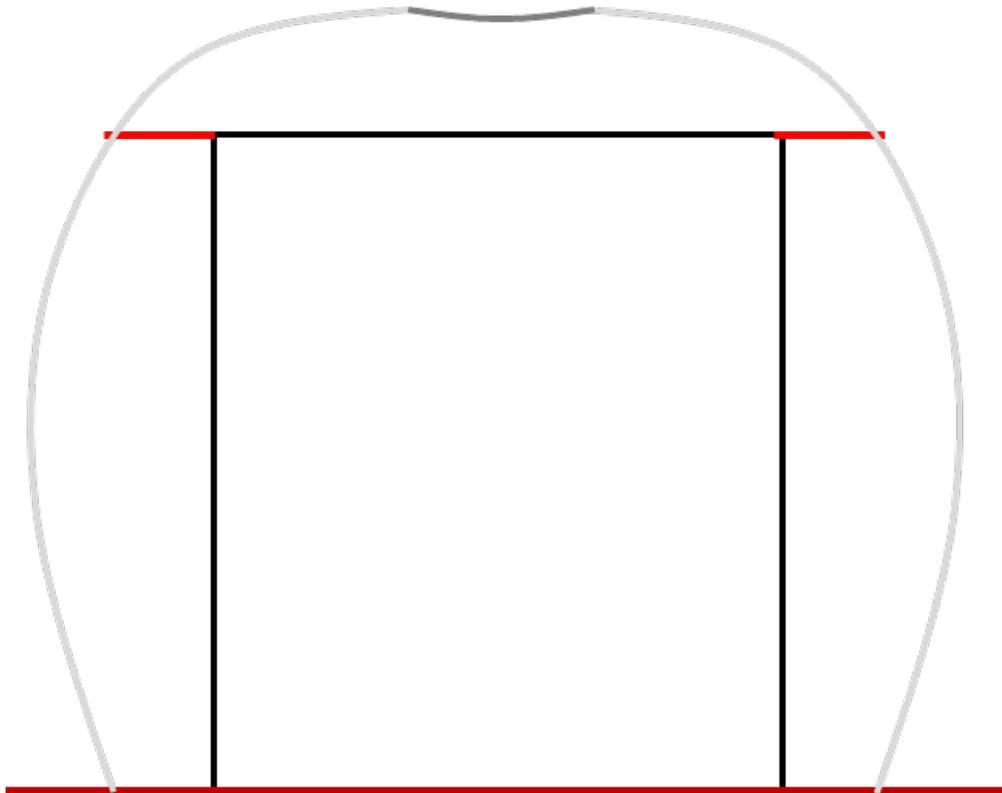


Figure 33 Coupe schématique structurelle

Source : Auteur

Conclusion:

Dans de dernier chapitre, nous avons abordé l'étude technique du projet en expliquant les composants de sa structure et la pertinence de sa faisabilité.

Conclusion générale

Introduction :

Témoin de l'histoire d'un peuple, le patrimoine constitue non seulement une base importante pour la construction des identités mais aussi une assise référentielle pour le changement et le développement de celui-ci. Il permet de comprendre le passé d'une société pour mieux orienter son avenir. Il est l'élément fédérateur entre les générations : passées, présents et futures. Fil conducteur intergénérationnel, le patrimoine attribue aux nations une confiance en soi grâce au lien séculaire qu'elles tissent avec leur territoire. Il leur accorde la capacité de prendre en charge leur propre destin tout en ayant une identité propre puisée dans les legs laissés par les ancêtres.

En effet, les traces du passé laissées par les générations antérieures qu'elles soient matérielles ou immatérielles, orales ou écrites, enfouies ou apparentes, sont les composantes du patrimoine que l'humanité tente de sauvegarder tant bien que mal suivant les ressources que chaque nation possède

Aujourd'hui, ce patrimoine se trouve devant plus de questions que de réponses, plus d'inquiétudes que de certitudes et se trouve face à une marginalisation qui risque d'atteindre sa valeur.

La ville de Honaine constitue un des exemples illustratifs des villes anciennes dont la richesse patrimoniale est mal identifiées et mal caractérisées. Cette dernière qui représente une source inépuisable du potentiel culturel, architectural, urbanistique et économique nous paraît actuellement dans un état assez complexe et chaotique du fait qu'elle soit méconnue.

L'origine de la question principale de ce travail cherchant à découvrir les causes de cette défection ainsi que les principales sources de cette perturbation afin de pouvoir élaborer une alternative d'aménagement contenant des projets urbains et architecturaux, qui vont contribuer à la valorisation et la requalification de ses derniers.

Principaux résultats :

Les monuments historiques de la ville de Honaine possédaient un **caractère exclusif** avant notre réflexion par rapport au milieu urbain que nous avons substitué à travers l'intégration du monument en **caractère inclusif**

- La mise en valeur des vestiges historiques de la ville à travers leur intégration à la vie urbaine, leur animation et leur mise en scène
- La requalification de la zone portuaire grâce au port de plaisance
- Une continuité assurée entre les deux rives de la ville grâce à la création du nœud (place public) à la jonction de ces deux tout en garantissant
- La mise en scène des murailles à travers le dégagement visuel
- L'équilibre fonctionnelle entre les deux rives de la ville est garantie grâce au projet multifonctionnel créé au niveau de la rive gauche de la ville
- Renforcement de l'attractivité du port et garantir sa liaison avec la ville
- Réconciliation des structures de permanences avec la ville à travers le circuit touristique
- Inscire la ville dans une nouvelle perspective de développement économique
- Accroître la fréquentation touristique pendant et en dehors de la saison estivale
- Couvrir la variété du paysage par un ensemble d'activités permettant l'animation durant toute l'année (port de plaisance; parc forestier et zoologique, un centre multifonctionnel...)
- Offrir aux citoyens des espaces de loisir en milieu naturel
- Le projet constitue une zone multifonctionnelle qui va rayonner sur son environnement.
- Exploiter les potentialités du site à travers la projection des fonctions publiques.
- Améliorer la qualité des paysages urbains.

Bibliographie

Ouvrage :

- Myriam Bacha ; Architectures au Maghreb (xixe-xxe siècles) ; Presses universitaires François-Rabelais ; Collection : Perspectives Villes et Territoires ; 2011
- Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 –1930), édition maison des sciences de l’homme. 2004
- Dominique POULOT ; Patrimoine et modernité ; éditions Le Harmattan
- Jean-Pierre BABELON et André CHASTEL, La notion de patrimoine, Paris, L.Lévi, 1994
- Françoise CHOAY, l’Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992
- DAVIE M. F. La maison Beyrouthine aux trois arcs et la construction idéologique du patrimoine. Edition Albalurbama, Paris (France), 2003
- Alois Riegl, le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, édition seuil, paris, mai 1984
- Françoise Choay et Pierre Merlin. Dictionnaire de l’aménagement et de l’urbanisme. PARIS, 1988
- John Ruskin ; Les sept lampes de l'architecture ; 1842
- SITTE C., L’art de bâtir les villes, édition Equerre, Paris, France, 1980
- Gustavo Giovanoni, « L’urbanisme face aux villes anciennes », édition du Seuil, Mai 1998
- François-Yves Le Blanc, les fortifications comme objet muséologique. Rencontres transfrontalières, Vinadio, 25-27 septembre 2003
- Etienne Poncelet, le nord, une région forte, in op cite, quel avenir pour le patrimoine fortifié
- UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008
- BOITO, Camillo. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Besançon : Editions de l'imprimeur, 2000.
- Abderrahmane Khelifa ; Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen
- Said Mazouz ; éléments de conception architecturale ; office de publications universitaires ; Alger ; 2ème édition 2006
-

Dictionnaire et encyclopédie :

- Encyclopédie Universalise 2010
- Le Robert de la langue française
- Le dictionnaire de Larousse
- Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, sous la direction de Françoise Choay et Pierre Merlin.

Chartes et recommandations internationales :

- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003 ; Paris, le 17 octobre 2003
- Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001 ; Paris, le 2 novembre 2001
- Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990) préparée par le comité international pour la gestion du patrimoine archéologique
- ICCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome 1996.

Législation, rapports, instruments d'urbanisme et documents officiels :

- Législation algérienne (www.joradp.dz).
- Journal officiel algérien n°44 de la 37° année du 17 juin 1998. Article 41 de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.
- Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tlemcen ; Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

Revues, conférences et séminaires :

- Thibault Le Hégarat. Un historique de la notion de patrimoine. 2015.
- Groupe conseil pour une politique du patrimoine, Montréal, 2004, énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine.
- Entretien réalisé avec A. MELJSSJNOS, urbaniste-architecte, professeur à l'école de CHAILLOT
- Article : Les abords des biens culturels immobiliers : Entre réalité urbaine et exigences de la protection
- Séminaire Bâtiment Durable/ Economie circulaire et réversibilité des bâtiments, Bruxelles environnement, 9 juin 2017
- Les remparts de Vannes : un patrimoine ignoré hier, médiatisé aujourd'hui (Manuelle AQUILINA)
- Place publique ; revue urbaine ; Rennes

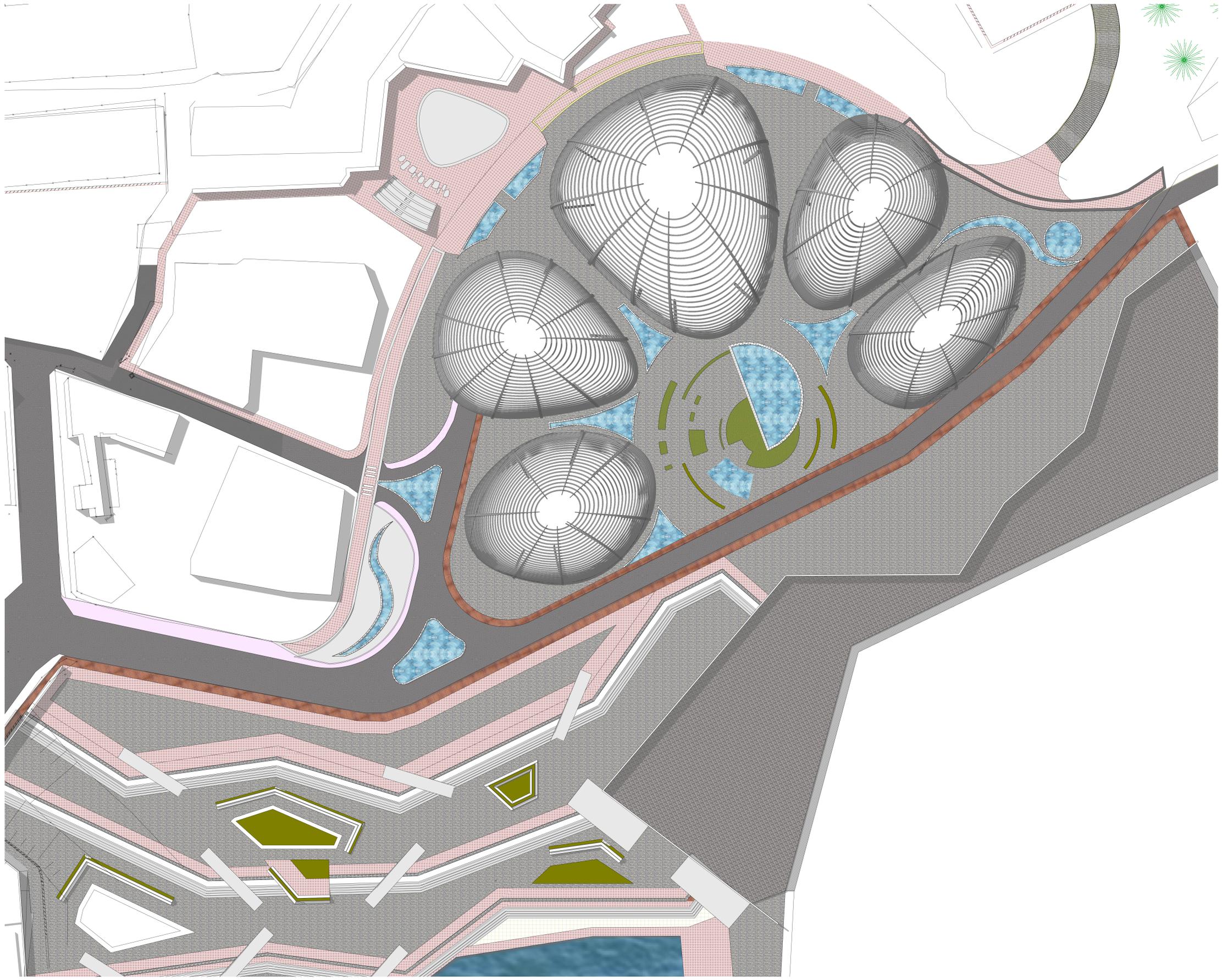
Thèses et mémoires :

- Hamma Walid ; Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils (Le cas de la ville historique de Tlemcen)
- Hamma Walid ; Patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain Le cas de la ville historique de Tlemcen
- Korichi amina ; thèse magister « la sauvegarde et la réutilisation des monuments du système défensif de la ville de bejaia » ; 2011
- Amina Benharkat ; Analyse urbaine .Tlemcen Honaine Nedrouma
- Otmani Salima; Caractérisation génétique de la population du littoral de Honaïne dans l'Ouest Algérien par le polymorphisme des groupes sanguins
- Laurent Antoine ; Aspects théoriques de la restauration du patrimoine

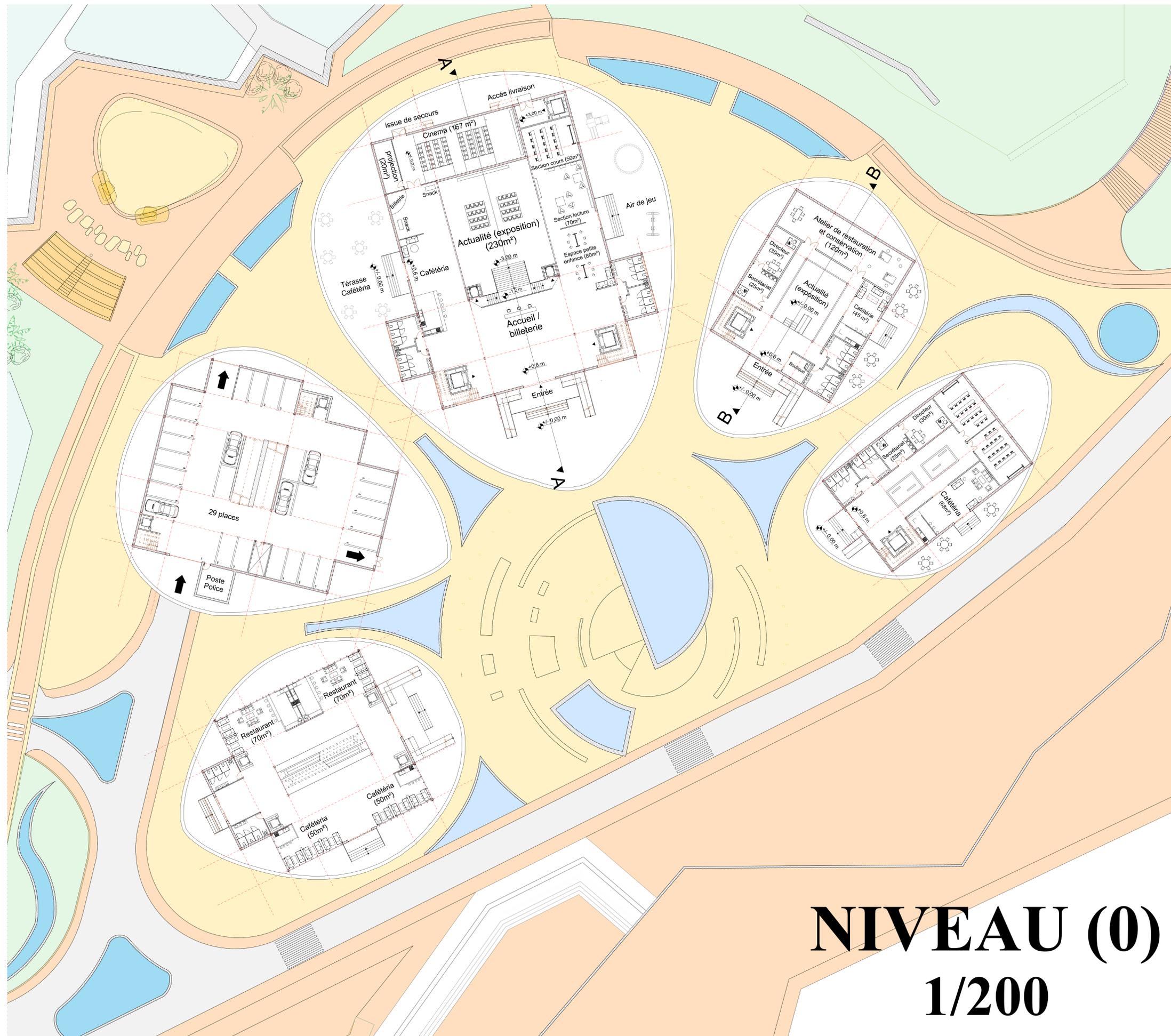
Site internet :

- <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>
- http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=17716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Vestige>
- <https://www.archdaily.com/787401/verbania-cultural-centre-and-teather-studio-bargone#>
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d5/Algerie_-_Massif_des_Trara.svg
- <https://www.petittrain-vannes.com/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_national_d%27art_et_de_culture_Georges-Pompidou
- <https://www.archdaily.com/600641/ad-classics-centre-culturel-jean-marie-tjibaou-renzo-piano>
- <https://www.centrepompidou.fr/fr>
- <https://www.archdaily.com/73022/batumi-aquarium-henning-larsen-architects>
- <https://www.archdaily.com/133569/mvrdv-win-competition-for-comic-and-animation-museum-in-china>
- <https://www.archdaily.com/20783/taipei-performing-arts-center-proposal-by-francois-blanciak-architect>

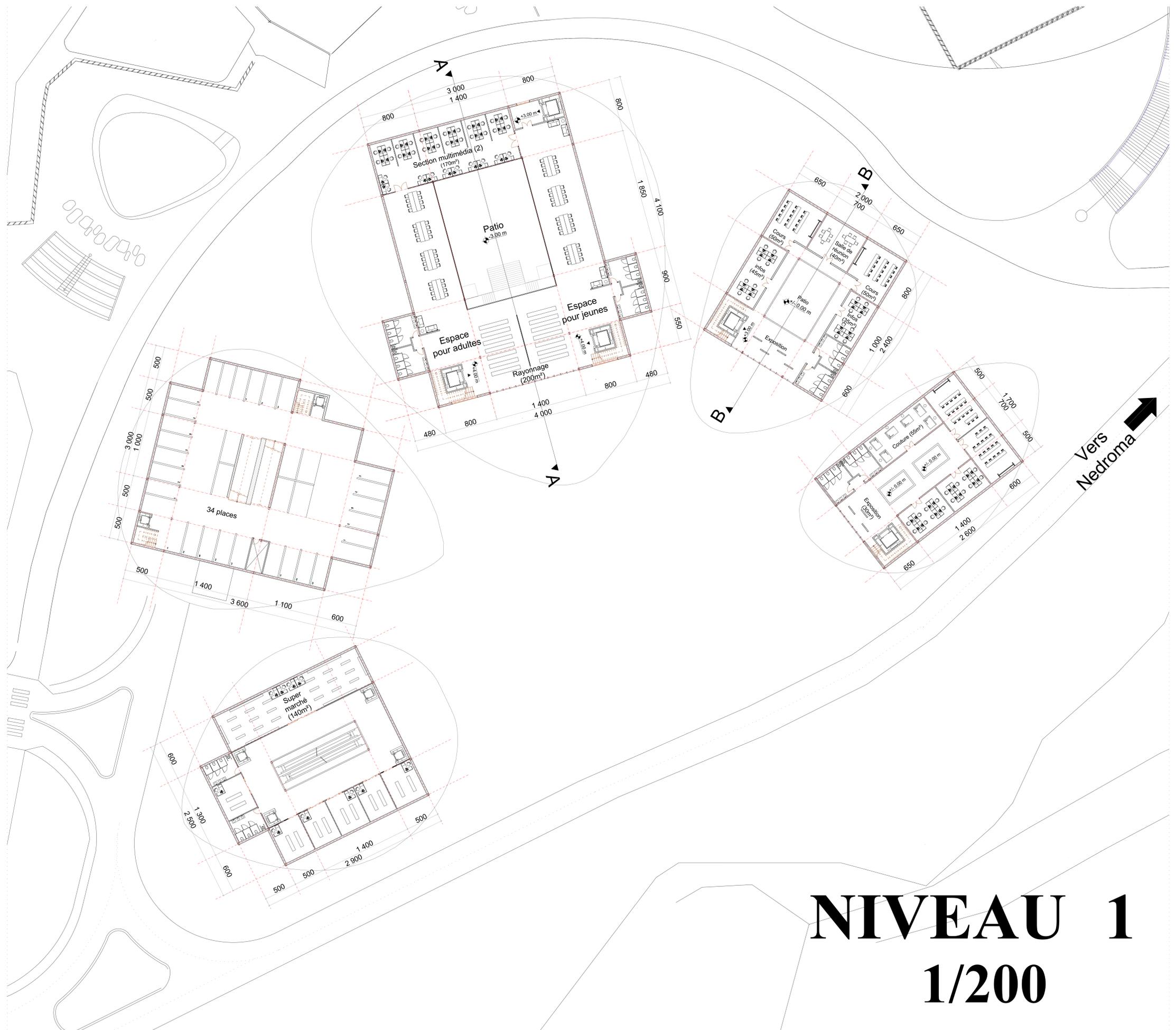
Annexes

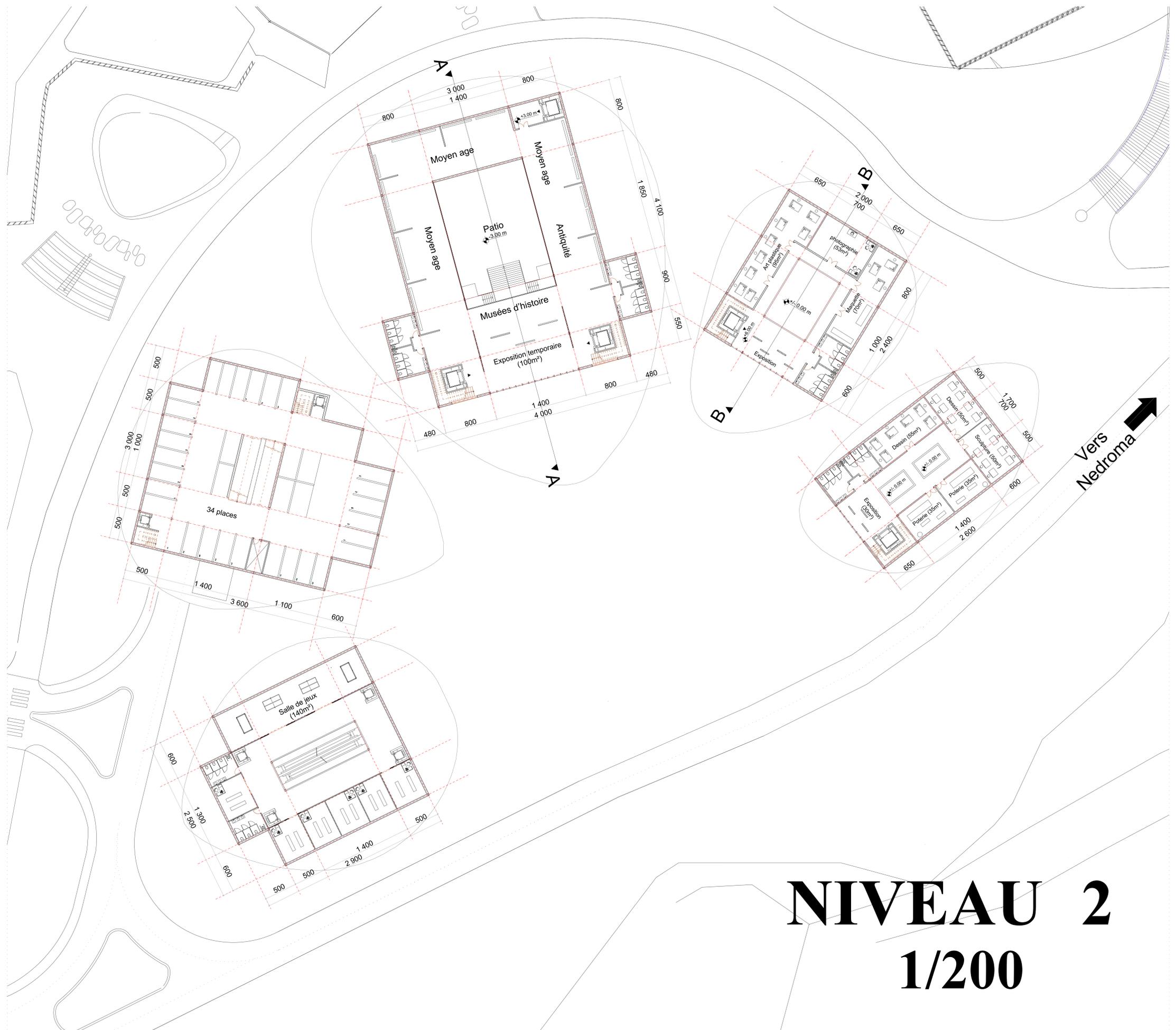


de **e**
1/ 00

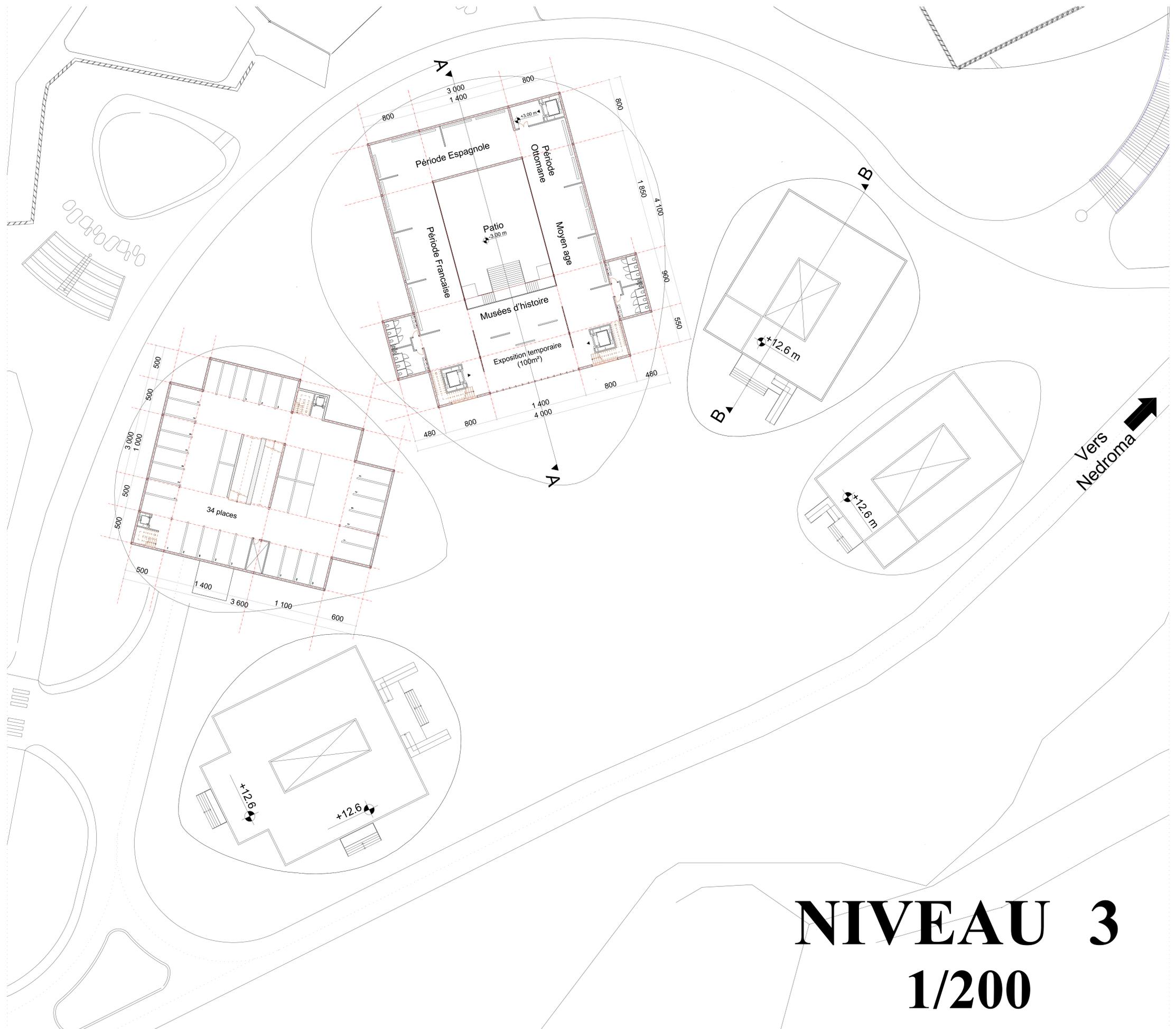


NIVEAU (0)
1/200

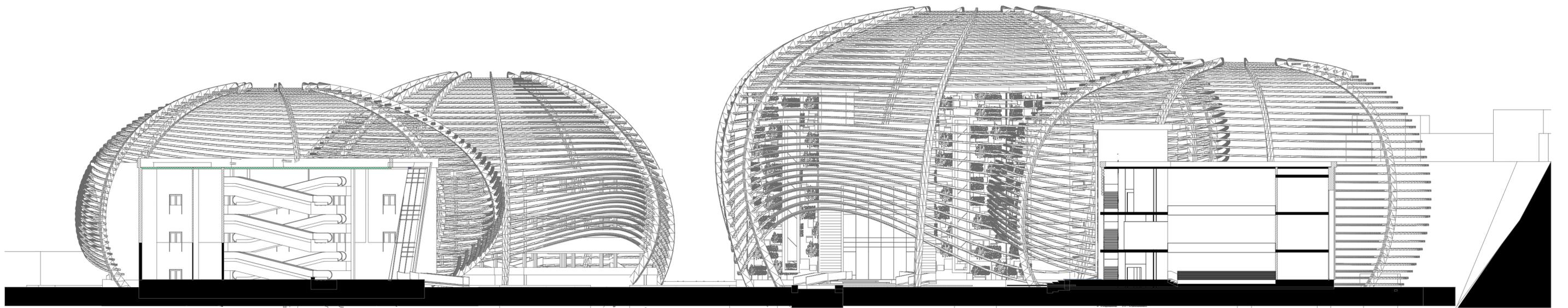




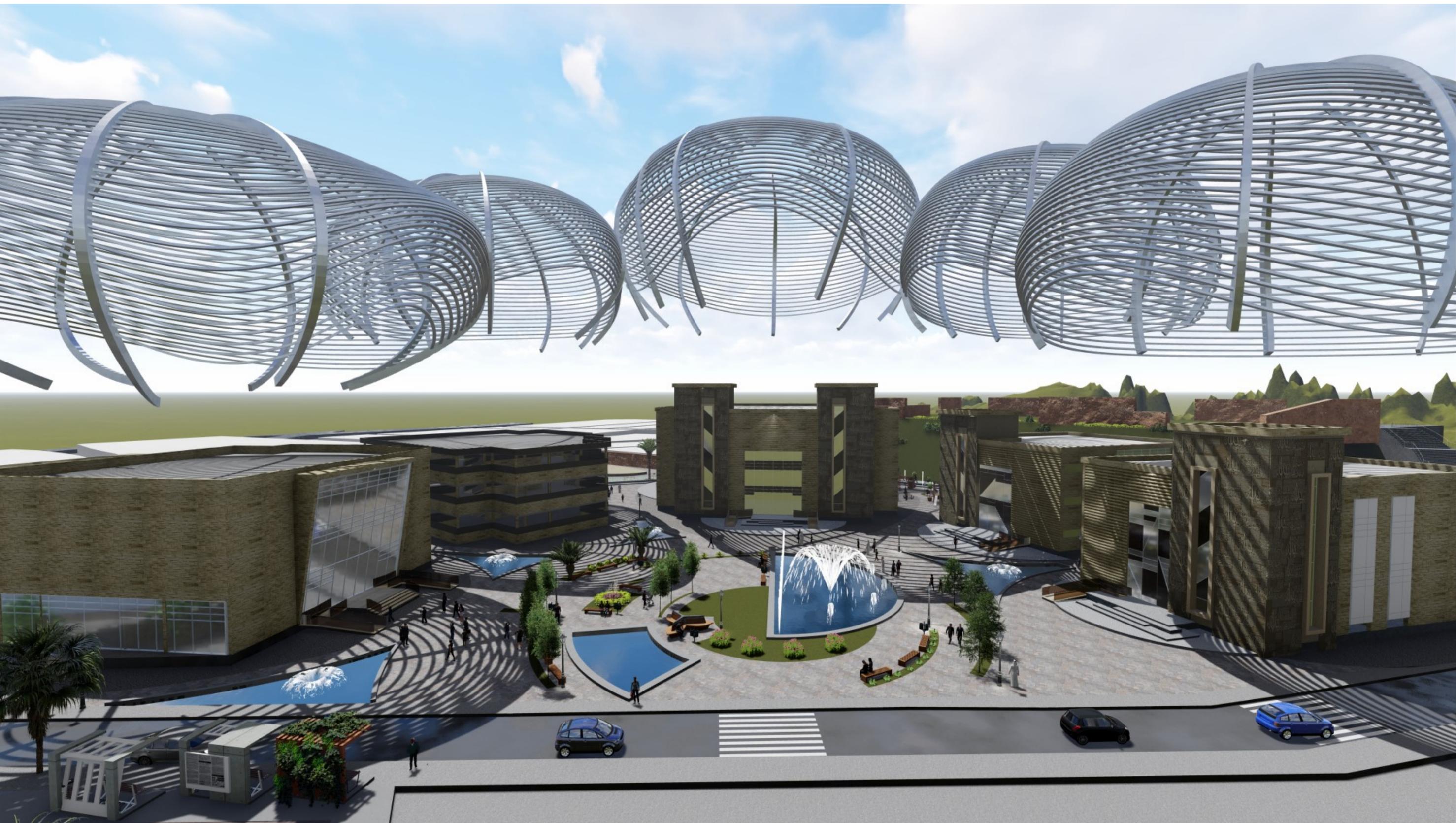
NIVEAU 2
1/200



NIVEAU 3
1/200



Coupe BB
1/200



- Projet éclaté -



- Le projet du coté EST –



- Le projet du coté NORD -



- Le projet du coté OUEST –



- Vue de nuit sur l'espace central -



- Vue globale du projet du coté EST -



- Vue globale du projet du coté OUEST -



- Hall d'accueil -



- Guichet de renseignement -



- Caf t ria -



- Vue sur l'entrée à part de la cafétéria -



- Exposition (actualité) -



- Vue d'en haut sur l'exposition -



- Vue sur le patio -



- Bibliothèque (espace enfants) -



- Bibliothèque (espace enfants) -



- Musée (section antiquité) -



- Musée (section moyen âge) -



- Musée (Période ottomane) -